

Gustave Aubryonsis

1853.

M. Auberjonois.

Septembre 1891.

Beau lédée.

don Mme Auberjonois
et famille
1924

HISTOIRE NATURELLE

DES

PAPILLONS.



Papilio Podalirius



Papilio Machaon

HISTOIRE NATURELLE

DES

PAPILLONS

PARIS

IMPRIMERIE CENTRALE DE NAPOLÉON CHAIX ET Ce,

RUE BERGÈRE, 20.

—

1850.

HISTOIRE NATURELLE

DES

PAPILLONS.

De tous les amusements dont on peut tirer parti pour s'instruire pendant le jeune âge, nul n'offre plus d'agréments et d'avantages que l'histoire naturelle. Avec elle, sans efforts et presque sans travail, en regardant seulement avec un peu de soin et d'attention tout ce qui nous tombe sous la main, nous voyons des merveilles. Plus nous multiplions nos observations, plus notre étonnement et notre admiration redoublent. Cette étude n'a pas de limites. Un homme du dernier siècle, Linné, a pu cependant en faire un tableau exact; mais il faut dire, sans attenter à sa gloire, que les matériaux qu'il connaissait étaient assez peu nombreux. Aujourd'hui il n'en est pas de même, la science a marché à pas de géant; les objets connus du temps de Linné par dizaines le sont par plusieurs mille, et une petite partie de ces attrayantes richesses peut suffire et au-delà pour occuper toute la

vie d'un homme qui voudrait les étudier sérieusement. Il faut donc choisir, et l'embarras est grand; mais la nature même des choses force ceux qui ne cherchent qu'un amusement à préférer quelques animaux qui leur plaisent, les seuls qu'ils puissent collecter et trouver facilement.

Parmi eux, sans contredit, les *insectes* sont les plus intéressants par leur organisation, souvent par la beauté de leurs couleurs, et surtout par leurs mœurs.

Pour ceux qui commencent à s'occuper de cette partie de la science, le mieux est de s'attacher d'abord aux *papillons :* ils sont plus faciles à voir, à chasser, peuvent être touchés sans aucun danger, ce qui n'est pas pour quelques autres insectes, car tout le monde sait combien les guêpes ou les mouches à miel sont peu maniables; enfin, les belles couleurs des premiers seront toujours la partie brillante d'une collection.

Avant de passer à ce qui concerne particulièrement les papillons, nous allons jeter un coup d'œil rapide sur les insectes en général.

Les *insectes* sont des petits animaux dont le corps est composé d'anneaux beaucoup plus larges qu'épais, mis au bout les uns des autres. Ces anneaux sont au nombre de treize : la *tête* se compte habituellement pour un; le *tronc* ou *thorax* en comporte trois, les neuf autres forment l'*abdomen;* mais tous, soit dans le tronc, soit dans l'abdomen, ne sont toujours ni bien distincts, ni faciles à compter; d'ailleurs, une partie des derniers

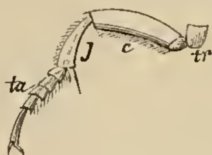
anneaux ou *segments* de l'abdomen est refoulée dans l'intérieur du corps. C'est cette division des insectes en segments qui leur a valu leur nom *in-secti* (coupés en) ou bien en grec *entoma*, qui a la même signification.

La *tête* porte deux cornes mobiles, composées d'un assez grand nombre d'articles et nommées *antennes;* leur insertion est entre les yeux. Les yeux sont placés sur les côtés de la tête; ils ne sont pas mobiles comme les nôtres, et pour suppléer à leur fixité, la nature les a fait demi-sphériques et façonnés comme des miroirs à *facettes*, dont le nombre est prodigieux. Pour venir encore en aide à ces yeux, quelques insectes ont sur le sommet de la tête trois très-petits yeux, nommés *ocelles*, disposés en triangle.

Outre ces organes, la tête porte la *bouche;* elle se compose d'une lèvre supérieure nommée *labre*, d'une *lèvre* inférieure qui n'a pas de nom particulier et porte deux petits corps articulés nommés *palpes labiaux;* la trituration se fait par quatre pièces situées entre les deux lèvres, attachées sur les côtés de la tête et agissant horizontalement. Les premières de ces pièces, en partant du dessus de la tête, sont appelées les *mandibules;* elles sont les principaux organes du broiement. La seconde paire de pièce a reçu le nom de *mâchoires;* elles sont presque toujours de substance moins dure que les mandibules, et portent, comme la lèvre inférieure, des corps articulés appelés *palpes maxillaires*.

Le *tronc* porte à la partie inférieure de chacun de ses

segments une paire de *pattes;* ces pattes se composent de pièces mises bout à bout, joignant le corps et la *hanche* (tr); viennent ensuite le *trochanter*, le *fémur* (c), le *tibia* (J), portant à son extrémité une ou deux *épines* mobiles; enfin le *tarse* (ta), composé au plus de cinq *articles*, dont le dernier est muni de *crochets* mobiles.



Au-dessus, le tronc porte deux paires d'*ailes* attachées aux deuxième et troisième segments; celles-ci sont formées de deux membranes de substance parcheminense, appliquées l'une contre l'autre, entre lesquelles rampent ces petits tubes arrondis nommés *nervures;* les intervalles compris entre ces nervures forment les *cellules*.



L'abdomen offre à son extrémité des appendices souvent peu apparents, qui varient selon les sexes; mais les huit premiers segments, ainsi que le premier segment du tronc, portent de chaque côté une ouverture ovalaire très-allongée, nommée *stigmate* : c'est par là que l'air s'introduit dans le corps des insectes.

Les fonctions de la vie, chez les insectes, s'exécutent à peu près comme chez les gros animaux, sauf la circulation du sang, qui n'existe pas. Il y a un *organe de digestion*, variable selon la nourriture de l'animal; un *système nerveux* très-compliqué; enfin un *vaisseau dorsal* s'étendant tout le long du corps et qui paraît remplacer le cœur; le liquide qu'il contient serait revivifié par l'air, qui, des stigmates, suivant de nombreuses *trachées* tubulaires, pénétrerait jusqu'à lui, à l'aide d'innombrables ramifications. Ces trachées ressemblent à un fil nacré, roulé en spirale comme un ressort à boudin; elles font partie intégrante des nervures des ailes.

Le corps se compose encore de l'appareil musculaire qui sert à exécuter tous les mouvements ; viennent ensuite quelques appareils tout-à-fait spéciaux. Enfin l'intervalle qui reste entre toutes ces parties est occupé par le corps *graisseux*, formé de petits globules, et dont l'usage n'est pas encore bien connu. Quel miracle Dieu n'a-t-il pas fait en plaçant d'une manière distincte et utile tant d'organes dans le corps d'un puceron, par exemple ! C'est bien le cas de s'écrier : Dieu n'est jamais plus grand que dans les petites choses !

La vie des insectes est assez courte, et ne comporte guère qu'une année. Il y a cependant des exceptions. Tout insecte vient d'un *œuf* pondu par une femelle ; de cet œuf sort un petit ver nommé généralement *larve* ; c'est sous cette forme que l'insecte acquiert tout son accroissement ; quand il commence à se développer, il change de peau, c'est-à-dire que la peau supérieure se dessèche, se fend, et qu'il en sort avec une peau nouvelle susceptible d'une plus grande extension. Après plusieurs mues pareilles, la larve cesse de manger, se raccourcit beaucoup, change encore une fois de peau, et passe à un nouvel état, nommé *nymphe ;* alors elle est pour la plupart du temps incapable de prendre ni nourriture, ni mouvement. Le temps qu'elle reste sous cette forme, qui ressemble à un enfant au maillot, est un temps de repos où les organes essentiels, qui n'étaient que rudimentaires dans la larve, se forment à loisir pour l'usage de l'insecte parfait. A l'instant voulu, cette dernière peau se dessèche, se fend comme les autres, et l'insecte parfait en sort tel qu'il doit être depuis son premier jusqu'à son dernier jour.

Pour se reconnaître dans le nombre prodigieux des insectes, on les a divisés, selon leurs différences organiques, en *ordres*. Les papillons forment l'un de ces ordres, sous le nom de *lépidoptères* (ailes farineuses). Nous allons nous en occuper plus spécialement. Mais avant de parler de leur classification, disons un mot de leur chasse et de la manière de les mettre en collection.

Chasser les papillons, c'est, pour les espèces de jour, les prendre avec un filet pendant qu'ils volent, et, pour ceux de nuit, les saisir pendant qu'ils sont posés le long des arbres ou des plantes, ou secouer les petits arbres où ils peuvent se trouver placés. Le moyen d'en avoir de très-frais, c'est d'élever des chenilles avec les plantes sur lesquelles on les trouve. Quand on a pris des papillons, il faut leur presser le corps au-dessous des ailes assez fortement pour opérer, sans l'écraser, une lésion suffisante pour empêcher les mouvements, et ensuite le piquer au milieu du tronc avec une épingle de 18 lignes; le quart de l'épingle doit rester au-dessus du corps. Pour leur donner une belle forme, s'ils sont encore frais, on les place sur une planchette revêtue de liége bien lisse, au milieu de laquelle est une rainure de 8 à 10 lignes de profondeur et assez large pour contenir le corps du papillon; on enfonce l'insecte jusqu'à ce que le dessous des ailes, près du corps, soit de niveau avec le dessus de la planchette; ensuite, avec des aiguilles fines dont la tête est garnie de cire à cacheter, pour les saisir plus facilement, on pique les ailes dans une nervure et on les fait aller en avant ou en arrière jusqu'à ce qu'elles soient étalées bien également de chaque côté; on les laisse dans cet état jusqu'à ce qu'ils soient bien secs, ce qui peut durer de deux à huit jours. Si les papillons sont desséchés, on les met pendant un couple de jours dans un vase couvert contenant du sable légèrement humide; cela suffit pour les ramollir assez pour pouvoir les étaler. Il

n'y a plus ensuite qu'à les mettre dans des boîtes ou cartons fermant bien hermétiquement et garnis de liége au fond ; on y pique les papillons, en mettant avec une étiquette indiquant leur nom, le genre auquel ils appartiennent, l'époque et la localité où ils ont été pris. Il faut les visiter souvent, pour qu'ils ne soient pas atteints par d'autres petits insectes destructeurs.

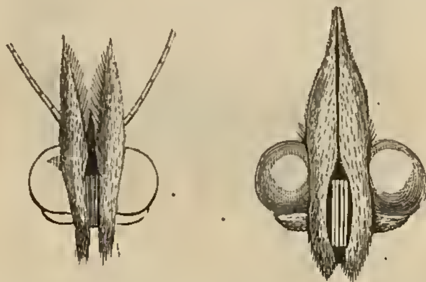






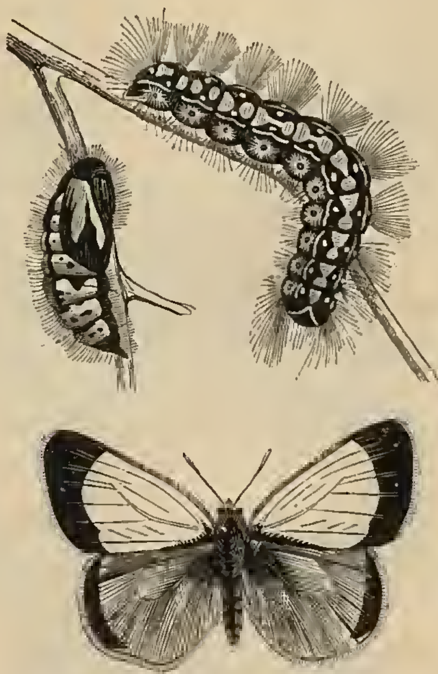
ORDRE
DES
LÉPIDOPTÈRES,
VULGAIREMENT CONNUS SOUS LE NOM
DE
PAPILLONS.

Les caractères de cet ordre peuvent se résumer ainsi : *Organes buccaux* en trompe plus ou moins longue, roulée en spirale dans le repos, entre des palpes labiaux très-développés et de trois articles; Antennes de forme va-



riable, mais toujours d'un grand nombre d'articles; Ailes

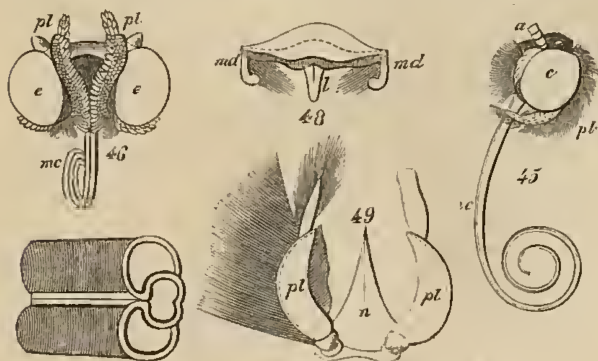
couvertes d'écailles très-petites ressemblant à une espèce de farine. Les *Larves* des Lépidoptères portent le nom de *chenille;* elles n'ont jamais moins de dix ni plus de seize pattes ; leurs *Nymphes* sont incapables de locomotion et ne peuvent prendre aucune nourriture.



Si l'on considère les lépidoptères dans leur ensemble, l'on voit qu'ils ont la *Tête* petite, le *Thorax* de moyenne grosseur et l'*Abdomen* grand ; ces deux dernières parties

sont en outre allongées, cylindriques et plus ou moins velues.

La *Tête* est comprimée, plus large que longue, fortement velue ou écailleuse ; elle porte toujours des *Yeux* à facettes très-grands (*e*), et quelquefois des *Ocelles* qu'il est



difficile d'apercevoir, à moins d'enlever les écailles de la tête ; les *Antennes* sont insérées près du bord interne et supérieur des yeux (*a*). La *Bouche* se compose d'un *Epistome* large, au milieu duquel est un *Labre* très-petit (*l*), de forme allongée; à chacune des extrémités est un rudiment de *Mandibules* (*md*); de deux *Mâchoires* dont le lobe terminal est très-allongé (*mc*) portant à leur base un petit *Palpe* à peine visible. Chacune de ces mâchoires se compose d'un tube concave au côté interne et convexe au côté externe; ces deux parties réunies forment alors trois tubes, dont l'intermédiaire sert de conduit aux sucs alimentaires. Vient ensuite la *Lèvre inférieure*, courte,

transverse, avec une languette (*n*) grande, triangulaire, s'appliquant en dessous contre l'origine des mâchoires; la lèvre porte deux *Palpes* bien développés (*pl*), de trois articles fortement velus, relevés des deux côtés de la bouche et dépassant souvent le sommet de la tête. Tout cet appareil porte souvent le nom de *trompe* ou *spiritrompe*, et ne permet aux lépidoptères d'autre nourriture que des sucs très-fluides.

Le *Thorax* porte les trois paires de *Pattes* et les *Ailes*; les premières ont la composition habituelle, cinq articles aux tarses, dont le dernier terminé par des crochets. Dans quelques genres, la première paire devient, l'on ne sait encore pourquoi, tout-à-fait impropre à la marche et reste appliquée le long du col en manière de palatine La forme des pattes, leur villosité et quelquefois le nombre des épines terminales varient, et l'on s'est servi de ces caractères pour les divisions en tribus et en familles. Les *Ailes* sont toujours au nombre de quatre, mais elles avortent complétement ou sont rudimentaires et impropres au vol dans quelques femelles. L'on sait qu'elles sont composées de deux membranes superposées entre lesquelles rampent de nombreux vaisseaux contenant des trachées. Ces trachées forment comme des nervures d'un dessin tellement régulier que l'on s'en sert maintenant avec avantage pour la classification. Nous ne nous servirons que d'une seule de ces nervures qui offre un caractère généralement reçu : c'est celle qui tient la cellule discoïdale des ailes fermée, ou, quand elle

manque, laisse cette cellule ouverte. Parmi les nervures ou les objets que l'on peut y rapporter, il faut ranger des crins et boucles propres à retenir les ailes les unes aux autres; mais ce caractère n'étant pas propre à tous les lépidoptères, nous nous en occuperons en traitant des objets auxquels ils s'appliquent particulièrement. Les ailes, nous l'avons dit, sont couvertes d'une poussière qui n'est formée que d'une multitude de petites écailles, disposées comme celles des poissons ou comme les tuiles d'un toit; seulement la portion qui tient à l'aile est toujours en forme de pédicule et l'autre extrémité plus ou moins dentelée; en outre, ces écailles paraissent comme plissées sur leur longueur. Elles sont plus ou moins grandes et nombreuses selon les espèces; quelquefois même elles manquent par place et laissent dans l'aile des portions complétement vitrées; c'est à leur présence que sont dues les taches si variées qui ornent les ailes des papillons; si on les ôte, soit à dessein, soit involontairement, l'aile ne représente plus qu'une membrane d'un blanc sale et plus ou moins transparente. La couleur des ailes est très-variable, même d'espèce à espèce, mais le tracé du dessin est assez constant dans les portions subsistantes quand d'autres viennent à s'oblitérer : aussi est-ce à lui qu'il faut se fier pour la reconnaissance des espèces.

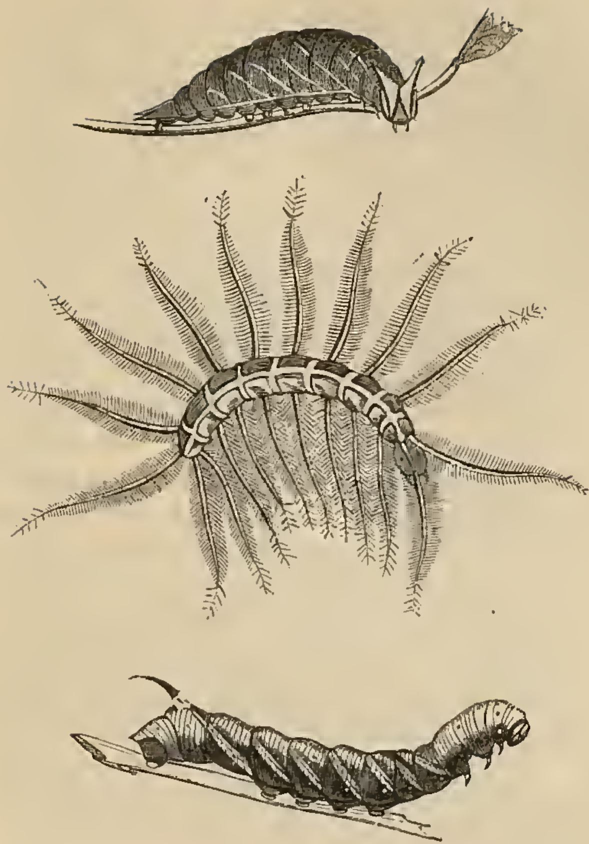
L'*abdomen* n'offre rien de remarquable; il ne présente que sept anneaux apparents, les deux autres sont refoulés à l'intérieur, ou, dans quelques femelles, forment un prolongement grêle, coriace; sa couleur participe volon-

tiers de celle des ailes, mais cette règle souffre de nombreuses exceptions.

La différence de sexe chez les lépidoptères est peu apparente, souvent elle ne consiste qu'en un abdomen plus volumineux dans les femelles; mais dans les espèces à antennes pectinées, celles des mâles le sont le plus souvent davantage que dans les femelles; quant aux couleurs, elles sont aussi dans celles-ci plus diffuses et moins bien tranchées que dans les mâles, et même quelquefois elles sont tout-à-fait différentes, de sorte que, à moins de le savoir d'avance ou à moins d'élever les chenilles, on prendrait les deux sexes pour deux espèces différentes.

L'existence des lépidoptères est en général de courte durée; mais quand les femelles n'ont pas trouvé, en saison convenable, à remplir le but de la nature, elles peuvent vivre jusqu'à une saison nouvelle. Outre ce motif qui prolonge leur vie, il existe d'autres aberrations dont l'on ne peut se rendre compte; mais quelles qu'elles soient, les femelles périssent toujours peu de temps après la ponte.

Les *œufs*, au moment où ils sortent de l'*oviducte*, sont enduits d'une matière visqueuse insoluble dans l'eau, et qui les fixe aux branches et aux feuilles où la femelle les a déposés; pour les préserver, les femelles se dépouillent quelquefois des poils de leur abdomen, mais ensuite elles les abandonnent à la nature, qui ne les néglige pas; car elle les a doués de la propriété de résister à des froids de 50 à 60 degrés au-dessous de zéro de Réaumur sans



que les germes soient atteints. La coque de l'œuf est de substance coriace, et la chenille la coupe avec ses dents au moment où elle veut en sortir, moment que la tempé-

rature lui indique comme propre à trouver déjà poussés, les végétaux dont elle doit se nourrir.

Les *larves* ou *chenilles* sont de formes très-variées, garnies plus ou moins de poils et d'expansions charnues dont nous tiendrons compte en parlant des différents genres; mais nous ne pouvons passer sous silence les *fausses pattes*, qui, quoiqu'en nombre différent, sont propres à toutes les chenilles : ce sont des expansions charnues de différents segments abdominaux, élargies en disque à leur extrémité, pouvant se dilater, se resserrer ou se replier comme la paume de la main et garnies tout autour d'un rang de petits crochets. Les chenilles marchent presque toujours d'arrière en avant; mais plusieurs, parmi les tordeuses de feuilles, marchent aussi très-bien à reculons. Les couleurs des chenilles sont très-variées, mais souvent il existe sur le milieu du dos et sur les stigmates une raie de couleur différente des autres.

Les chenilles, comme toutes les autres larves, subissent plusieurs changements de peau, le plus ordinairement quatre, mais ce nombre est souvent plus nombreux.

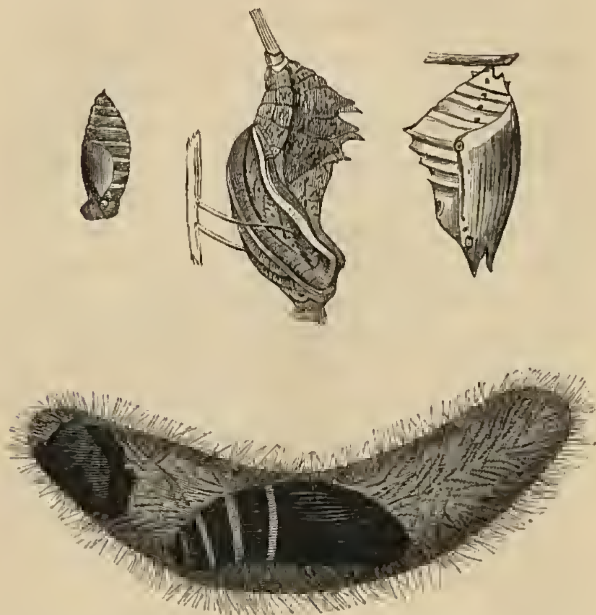
Certaines chenilles, nées peu avant l'hiver, s'engourdissent pendant la mauvaise saison, recommencent à prendre de la nourriture au printemps et achèvent leur métamorphose; d'autres, nées au printemps, subissent pendant les chaleurs un engourdissement, et ne reprennent de l'activité que quand la saison est devenue plus fraîche. Cela est surtout remarquable dans les pays chauds.

L'on a répété pendant longtemps que chaque chenille vivait sur un arbre particulier; mais il n'en est rien : toutes, à très-peu d'exceptions près, attaquent plusieurs plantes, mais de genres analogues; et les plantes les plus âcres et les plus vénéneuses ne sont pas épargnées par les espèces qui s'en nourrissent d'habitude. Quelques chenilles négligent les plantes pour attaquer le cœur des arbres et leurs racines, mais celles-là sont en petit nombre; d'autres, plus nuisibles pour nous, rongent les laines, les cuirs, les pelleteries, et même les corps gras; les espèces très-petites sont très-nuisibles à cause de leur grande multiplication.

Quand arrive le moment de se changer en *nymphe*, la chenille se raccourcit, devient terne, incolore; se fixe, soit à l'air libre, soit au milieu des tissus qu'elle a filés, et passe à son dernier changement de peau : parfois celui-ci s'opère au bout de quelques jours, d'autres fois il se passe des mois avant que la métamorphose arrive; souvent l'animal meurt sans avoir pu opérer son changement, ou bien il a été piqué pendant son opération par quelque parasite qui a confié à ses intestins le soin de sa progéniture.

Les *larves* de *papillons* portent les noms de *fève* à cause de leur forme, d'*aurélie* ou de *chrysalide*, qui a la même signification, à cause de la couleur dorée dont elles sont revêtues; mais ces couleurs ne sont l'apanage que de quelques espèces diurnes. La forme la plus générale de ces nymphes est celle d'une petite fève

oblongue arrondie, où l'on distingue les pattes, les ailes et les antennes repliés les unes sur les autres; les chrysalides de cette forme sont presque toujours ou placées en terre, ou sous les écorces, ou enfermées dans une coque; d'autres



sont plus ou moins anguleuses, celles-ci sont toujours fixées à l'air libre. Les formes entre ces deux extrêmes sont très-variables, mais l'un de ces deux types y domine toujours. La vitalité des chrysalides n'est pas moins grande que celle des œufs; car l'on a vu, dans des hi-

vers rigoureux, des individus dont toutes les liqueurs internes étaient converties en glaçons, éclore avec facilité quand la saison propice avait ramené la douceur habituelle de la température. Ce serait le cas de dire ici quelques mots des organes propres à filer la soie dont presque toutes les chenilles sont pourvues; mais nous remettons à traiter ce sujet en détail en parlant du *ver à soie* proprement dit.

Le *papillon*, au moment de sortir de la chrysalide, donne quelques coups de tête qui font détacher les par-



ties supérieures de son enveloppe; il dégage d'abord ses

pattes, et s'il est dans une coque ou en terre, il trouve un point d'appui qui lui sert à en sortir entièrement. Mais il lui reste à sortir de la coque, et cette opération n'est pas plus facile que la première; heureusement que la chenille y a pourvu. Les coques peuvent être considérées comme de trois sortes : ou ce sont des tissus lâches, et alors il suffit de quelques efforts du papillon pour s'en



délivrer, ou les coques sont des tissus très-compactes, et la nature a donné à l'insecte une liqueur qu'il dégorge, et qui amollit la partie du tissu qui est opposée à sa tête : c'est ce qui arrive dans les vers à soie; ou bien encore la coque a été faite en forme de nasse, et les fils d'un bout, rapprochés à l'extérieur pour empêcher l'introduction de tout insecte étranger, peuvent s'ouvrir du dedans, et, par leur élasticité, laisser facilement sortir le papillon. Quand le papillon doit sortir d'une chrysalide qui était à l'air libre, il éprouve plus de difficulté pour opérer sa métamorphose; en effet, il n'a, pour tout point d'appui que l'enveloppe même de sa nymphe, qui, souvent, n'offre pas beaucoup de résistance; il faut qu'après avoir fait sortir la tête, il dégage d'abord les antennes, puis les pattes antérieures, qui lui servent de point d'appui pour tirer le reste du corps;

et il faut que cette opération se fasse assez vite pour que les ailes n'aient pas le temps de se dessécher; car dans le premier moment, elles sont très-courtes; elles s'allongent un peu dès que l'insecte est hors de son enveloppe; mais ce n'est que quelques instants après, quand l'air a pénétré dans leur intérieur et que l'insecte les a fait vibrer à différentes reprises, qu'elles acquièrent tout leur développement. Quand l'animal est longtemps sans pouvoir sortir de son enveloppe, ses ailes se dessèchent sans pouvoir s'étendre, se chiffonnent et deviennent impropres au service que la nature leur avait destiné.

Le papillon, au moment où il sort de sa chrysalide, rejette par l'anus une liqueur souvent rougeâtre, qui est probablement ce qui reste des liquides que contenait son corps au moment où il s'est changé en chrysalide; cette liqueur, qui a été comparée à celle que rendent les nouveaux-nés des mammifères, porte comme elle le nom de *méconium*; déposée quelquefois sur les murailles en grande abondance, elle a donné lieu, en partie, à la fable si souvent répétée des pluies de sang.



L'*intestin* des chenilles offre un gros canal sans inflexion, et dont la partie postérieure offre un cloaque ridé où se moulent les excréments; tandis que dans l'insecte

parfait, qui ne vit que de substances très-fluides, on trouve un premier et un second estomac, et un intestin grêle assez long.

Si les lépidoptères sont les insectes dont on connaît le mieux l'anatomie, les larves et les métamorphoses, il faut convenir aussi que ce sont ceux dont la classification laisse le plus à désirer; l'on peut même dire qu'elle est encore à faire. L'identité de la bouche, des ailes, des pattes, offre peu de caractères saisissables: aussi la plupart des auteurs se sont-ils rejetés sur les premiers états de larve et de nymphe pour établir des coupes; souvent même ils ont été obligés d'avoir recours à telle ou telle disposition des couleurs. L'on sait tout ce qu'une pareille classification offre d'abusif, puisque l'animal ne porte pas ses caractères avec lui; cependant nous devons encore savoir gré aux auteurs du pas qu'ils ont fait dans cette voie, à cause de la difficulté du sujet. Pour traiter de cet ordre nous prendrons pour base la méthode de Latreille, qui est encore le point de départ de toutes les autres, nous contentant de lui faire subir de légères modifications de détail, et d'y introduire quelques genres généralement adoptés.

Nous diviserons tous les lépidoptères en trois groupes, répondant aux trois genres de Linné :



1

Pieris Crataegi. –



3



4

Pieris Napae – *(dessous)*

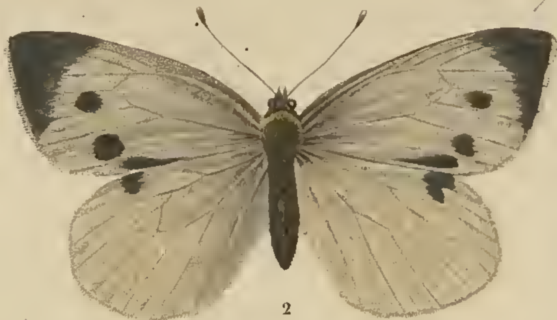


Pieris Sinapis. 5



6

Pieris Cardamina



2

Pieris Brassicae.

A. — Bord des ailes inférieures n'offrant pas de crin pour retenir les supérieures.

Antennes en massue.

1re famille, Diurnes.

(*G. Papillon* de Linné.)

B. — Bord des ailes inférieures portant un crin pour retenir les supérieures.

Antennes en fuseau.

2e famille, Crépusculaires.

(*G. Sphinx* de Linné.)

Antennes cétacées.

3e famille, Nocturnes.

(*G. Phalène* de Linné.)

1re FAMILLE, DIURNES.

Les lépidoptères de cette famille volent exclusivement pendant le jour ; ils n'ont point d'ocelles ; la couleur des ailes inférieures ne le cède souvent pas à celle des ailes supérieures, qui sont relevées dans le repos. Les chenilles ont toujours seize pattes.

1re SECTION.

Jambes de la première paire de pattes n'ayant qu'un ergot ; les quatre ailes étendues dans le même sens.

1re TRIBU, PAPILIONIDES.

Troisième article des palpes toujours aussi écailleux







que les précédents. Tous les pieds propres à la marche et identiques dans les deux sexes; crochets des tarses simples : cellule discoïdale fermée, et le bord interne des ailes concave ou plissé. Les chenilles ont toujours sur le premier anneau un tentacule charnu, bifide, rétractile; les chrysalides sont fixées par la queue et par le milieu du corps.

1. Genre Ornithoptère (*Ornithoptera*), Boisduval.

Tête grosse, yeux saillants, palpes ne s'élevant pas au-delà du front, antennes longues, à massue allongée, ailes grandes, robustes, à nervures saillantes, les supérieures allongées, les inférieures grossièrement dentées. Les chenilles sont grosses, épaisses, munies de pointes char-



nues. Les chrysalides sont retenues par le milieu du corps, mais ce lien ne les entoure pas entièrement; il est

fixé, de chaque côté du corps, sur un tubercule particulier. Les espèces de ce genre, remarquables par leur taille et leurs couleurs, sont propres à l'archipel Indien, aux Philippines, aux Moluques et aux îles de la Sonde.

O *Priam* (Linné). — Enverg. 15 cent.

Ailes supérieures, noires, avec une large bande d'un vert soyeux très-brillant suivant son bord antérieur et une bande de même couleur, plus étroite, suivant aussi le bord postérieur ; au-dessus de cette bande, et la joignant, est un espace moins noir que le reste de l'aile, et même brun ; l'origine des trois nervures inférieures de la cellule centrale offre aussi des taches vertes triangulaires; ailes inférieures du même vert, avec tout le contour et une rangée de taches noires, ces taches sujettes à s'oblitérer ; on remarque aussi quelquefois trois taches orangées placées près des taches noires, mais elles disparaissent souvent; le dessous des ailes rappelle en partie le dessin et la couleur du dessus ; tête et thorax noirs, une tache verte sur le dessus de ce dernier et des taches rouges au-dessous ; abdomen entièrement jaune. La femelle offre sur le disque des ailes supérieures des taches inégales blanchâtres que l'on ne voit pas dans le mâle. Cette magnifique espèce, l'une des plus anciennement connues, est toujours rare dans les collections. D'Amboise.

2. Genre PAPILLON (*Papilio*), Linné.

Tête grosse, palpes très-courts, fortement appliqués sur le front, à articles peu distincts ; antennes allongées,





renflées en massue à leur extrémité; ailes robustes ayant le bord abdominal replié en dessus et laissant l'abdomen entièrement libre; le bord extérieur est plus ou moins



dentelé et souvent terminé en queue. Les chenilles sont épaisses, cylindriques et amincies antérieurement; chrysalides sans taches métalliques.

Ces chrysalides s'attachent, comme toutes celles de cette tribu, par l'extrémité du corps, et ensuite filent un lien qui retient leur corps par le milieu. Pour fixer l'extrémité du corps, rien de plus facile : la chenille file d'abord, à l'endroit qu'elle a choisi, un petit tampon de soie et y insinue les crochets de ses pattes anales, de manière qu'ils ne puissent en sortir; mais pour le lien, l'opération est plus difficile; la chenille, fixée par sa par-

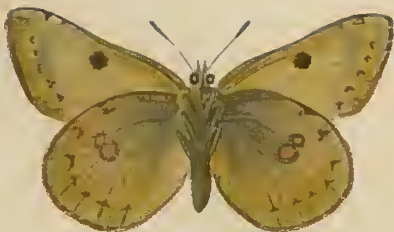
tie postérieure, se tient seulement par ses pattes membraneuses, élève sa tête et son thorax, et les redresse le plus possible ; elle commence alors à pencher sa tête d'un côté près de sa première paire de pattes membraneuses et y fixe un fil; elle se redresse et va en attacher un autre de l'autre côté. Mais pour donner à l'anneau de soie qu'elle va former la grandeur nécessaire, elle pose ses fils à mesure qu'elle les fait sortir de la filière, sur ses premières pattes antérieures; le fil ainsi maintenu forme un anneau qui, à chaque inclinaison de la chenille, s'allonge à droite et à gauche, sans pour cela acquérir une plus grande extension. Quand la chenille juge le lien suffisamment fort, elle cesse de travailler, et passant sa tête entre ses pattes antérieures, elle met ce lien sur son col et se glisse dessous ; ensuite en contractant l'un après l'autre ses anneaux, elle parvient à le conduire à la place où il doit rester; arrivé là, il tient la chenille fixée, mais d'une manière assez lâche pour qu'elle puisse s'y remuer à l'aise et y opérer sans gêne son changement de peau.

P. *Podalarius* (Linné). — Enverg. 8 à 9 cent.

Le dessus des ailes est d'un jaune pâle; les ailes supérieures offrent huit bandes noires transverses partant du bord antérieur, allant en se rétrécissant vers le bord postérieur; les deux premières basilaires se touchent et sont presque confondues ensemble ; la troisième traverse l'aile dans toute sa largeur; la quatrième et la sixième sont courtes, n'atteignant que la nervure postérieure de la



1



2

Colias Hyale. (page 48)



3



4

Anthocaris Cardamines ♂

Anthocaris Cardamines ♀
under side



5



6

cellule discoïdale; la cinquième n'atteint pas le bord postérieur; la septième ne l'atteint pas non plus, mais est beaucoup plus large à son commencement, en forme de coin; enfin, la dernière est tout-à-fait marginale. Les ailes inférieures ont la base et tout le bord interne noirs, jusqu'à l'angle anal; une bande étroite de même couleur est presque parallèle à la bande précédente; tout le bord postérieur est largement lavé de noir, avec le sinus entre les nervures jaunes et au-dessus des lunules bleuâtres; les ailes sont prolongées en une grande queue étroite, dont le bout est blanc; l'angle anal a, au-dessus de sa lunule bleue, une tache de même forme, orange; le dessous des ailes diffère peu du dessus; le corps est noir au-dessus



avec les pièces des épaules jaunes; il est jaune au-dessous avec quatre raies noires.

La chenille, très-renflée au milieu et amincie aux deux extrémités, se trouve sur plusieurs arbres fruitiers, surtout sur les amandiers et les pruneliers sauvages; elle est d'un fauve rougeâtre très-clair, avec des groupes de petits points rouges et noirs sur les flancs; elle est difficile à trouver. Le papillon paraît à deux époques, en avril et mai quand la chrysalide a passé l'hiver, et en juillet et août quand il a subi sa métamorphose dans la même année. Cette espèce, l'une des plus remarquables de notre pays, est plus abondante dans la partie méridionale que dans le Nord; les auteurs anciens l'ont aussi nommé le *flambé*, par allusion au dessus de ses ailes, qu'ils ont comparé à des flammes.

P. *Agapenor* (Fabricius). — Enverg., 8 cent.

Ailes inférieures sinuées, portant une longue queue étroite dirigée dans le sens de la longueur du corps. Ailes noires en dessus. Les supérieures, avec une bande transverse, longeant la cellule discoïdale à partir de la côte, où elle est sous forme de taches séparées, et s'élargissant beaucoup vers le bord interne; la cellule discoïdale est traversée par cinq petites bandes étoites, dont la première basilaire et la seconde se joignant par l'extrémité à la grande bande; le bord externe offre une rangée de petites taches lunulaires; toutes ces taches sont d'un vert pâle. Les ailes inférieures ont, à partir du bord anté-

rieur, une grande tache triangulaire d'un blanc verdâtre, et la base de l'aile de même couleur. De l'extrémité inférieure de la grande tache s'avancent, vers l'angle anal, deux taches allongées, pointues à l'extrémité, d'un vert pâle. Vis-à-vis de l'extrémité de la cellule discoïdale sont deux petites taches, et, plus près du bord, trois lunules



de même couleur; vis-à-vis du sinus de l'angle anal sont deux lunules jaunâtres; vis-à-vis du voisin, une; le bord interne vis-à-vis des deux lunules, les deux sinus voisins et le bord interne des queues sont de même couleur.

Le corps est noir en dessus, avec deux raies grisâtres sur le thorax; blanc en dessous, avec des raies obliques sur le côté, empiétant sur le noir; celles de ces raies les

plus rapprochées du thorax sont souvent rouges. De la côte de Guinée.

P. *Machaon* (Linné). — Enverg. 8 à 9 cent.

Ailes supérieures larges, un peu sinuées entre les nervures; inférieures fortement sinuées, avec un prolongement caudal droit; dessus des ailes d'un jaune foncé, tirant au verdâtre; la base des deux ailes largement noire, ainsi que les nervures; aux ailes supérieures la coloration des nervures s'étale tellement que le fond ne paraît plus former que des taches isolées; une bande irrégulière traverse, en outre, la cellule discoïdale; le bord externe forme une large bande noire, portant près du bord huit lunules de la couleur du fond; les ailes inférieures ont seulement la nervure terminale de la cellule discoïdale fortement tachée de noir; la bordure externe plus large qu'aux ailes supérieures, ayant les sinus et le côté interne de la queue largement bordés de jaune; chaque sinus a au-dessus une large lunule et une tache bleuâtre; l'angle anal est jaune, avec une tache rouge surmontée de bleuâtre. Le dessous des ailes ressemble presque au dessus; mais les deux couleurs se fondent davantage ensemble, et quelquefois les taches bleues des secondes ailes sont surmontées de roussâtre. Le corps est jaune, avec une large bande dorsale noire; antennes noires.

La chenille est d'un beau vert, avec ses anneaux d'un noir de velours, alternativement ponctués de rouge

et de fauve; elle vit sur les ombellifères et principalement sur le fenouil et la carotte; on la trouve en juin et septembre. La chrysalide est tantôt grise, tantôt verte, avec une bande latérale jaune. Le papillon paraît en mai et en juillet; il habite toute l'Europe, la Sibérie, et même les montagnes indiennes du Cachemire; on le trouve aussi dans tout le bassin de la Méditerranée. Elle est figurée en tête de la tribu.

Nous donnons les figures de quelques autres espèces de ce beau genre.

3. Genre Leptocircus (*Leptocircus*), Swainson.

Tête grosse, yeux saillants, palpes très-courts, ne dépassant pas les yeux, à articles peu distincts; antennes



Leptocircus Curius

assez allongées, renflées à leurs extrémités en une massue arquée de bas en haut; corps robuste; abdomen très-court; ailes de consistance moyenne, à cellule discoïdale fermée, les inférieures plissées longitudinalement, et se terminant insensiblement en une longue queue courbée en crochet arrondi à son extrémité; six pattes égales.

L. *Curius* (Fabricius). — Enverg. 4 cent.

Ailes noirâtres, traversées entre la base et le milieu par une bande d'un vert blanchâtre, descendant de la côte des supérieures au disque des inférieures, vis-à-vis le prolongement caudal; les premières ayant en outre, entre le milieu et le bord terminal, un grand espace transparent, triangulaire, traversé par sept nervures noires; le bord externe des ailes et l'extrémité de la queue sont blancs; la queue est saupoudrée d'atomes blanchâtres; le corps est noir en dessus, blanchâtre en dessous, avec une double rangée de points noirs de chaque côté de l'abdomen. La femelle diffère du mâle par la bande transverse, d'un blanc transparent sur les supérieures, et simplement blanche dans les inférieures. De Java et îles environnantes. Ce genre n'est encore fondé que sur cette seule espèce, dont les métamorphoses sont inconnues.

4. Genre PARNASSIEN (*Parnassius*), Latreille.

Tête petite, yeux peu saillants, palpes plus longs que la tête, composés de trois articles bien distincts, égaux, hérissés de poils longs et fins; corps épais, velu; abdo-



1

Argynus adippe.-



2

a. Latonia.



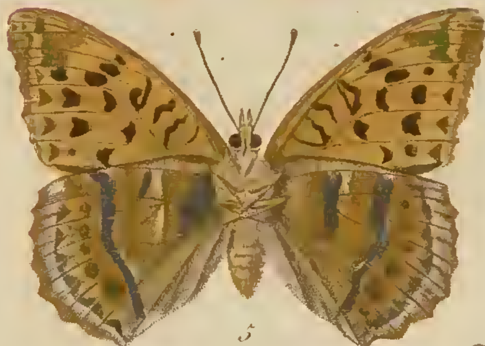
3

(p. 60.)



4

A Niobé.-



5

A. Paphia..

men des femelles muni d'une poche cornée à son extrémité ; ailes presque sans écailles, à nervures assez saillantes, à contours arrondis et non dentés, les inférieures ayant le bord interne échancré.

Ce genre, peu nombreux en espèces, est propre aux contrées alpines de l'Europe et aux montagnes de l'Asie. Peut-être plus tard en trouvera-t-on d'analogues dans les localités identiques des autres continents.

Les chenilles ressemblent à celles du genre Papillon proprement dit ; elles vivent sur différents *orpins* et *saxifrages* des montagnes. Les chrysalides sont enfermées



dans quelques feuilles retenues par des fils lâches, elles sont couvertes d'une espèce d'efflorescence bleuâtre.

P. *Apollon* (Linné). — Enverg. 4 cent.

D'un blanc presque diaphane ; base des ailes, bord antérieur et externe fortement couvert d'atomes noirs ; les ailes supérieures offrent, en outre, cinq taches noires, deux dans la cellule discoïdale et une ensuite, une plus petite au-dessus et entre les deux dernières, et une au-dessous de l'intermédiaire ; les ailes inférieures ont à

l'angle anal deux ou trois petites taches noires disposées sur une ligne transverse; elles ont, en outre, deux taches rondes orange, bordées de noir et la plus large oculée de blanc; l'une près du bord intérieur, et la seconde vers le milieu du bord externe, en face l'extrémité de la cellule discoïdale; le bord externe pointillé de noir laisse sur chaque aile une rangée de lunules transparentes comme le fond de l'aile; le peu de sinus des ailes postérieures est pareil à ces lunules; le dessous des ailes a, de plus, aux

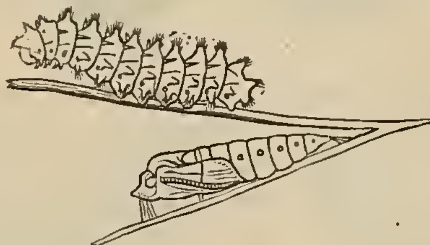


supérieures, trois taches rouges oculées de bleu sous les trois taches noires les plus éloignées de la base de l'aile, et une près de la base, et les inférieures, deux taches sous les anales, et trois autres pareilles près de la base. Le corps est noir, avec beaucoup de poils blanchâtres; les antennes blanches, à peine annelées de noir, et la massue noire.

La chenille est noire, avec plusieurs rangées de points bleus et orange. Cette espèce se trouve communément dans les départements de la France voisins des Alpes.

4. Genre Thais (*Thais*), Fabricius.

Tête petite; yeux médiocres; palpes droits, velus, dépassant notablement la tête, à articles égaux bien distincts; antennes assez courtes, terminées en massue un peu sinueuse; corps mince; ailes peu robustes, à nervures médiocrement saillantes. Les chenilles sont cylin-



droïdes, assez courtes, munies d'épines charnues, hérissées de poils raides à leurs extrémités, et pourvues d'une corne fourchue rétractile sur le premier anneau. Chrysalides effilées, un peu anguleuses à la partie antérieure. Ce genre, peu nombreux en espèces, paraît limité au bassin de la Méditerranée.

T. *de Cerisy* (Godard). — Enverg. 5 cent.

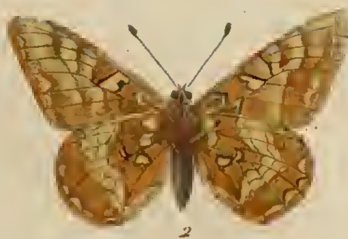
Ailes inférieures un peu sinuées et ayant quelques ner-

vures un peu prolongées en queue; dessus des ailes d'un jaune très-pâle; les premières ayant, à partir du sommet,



le long du bord externe, une bande noire sinuée s'amincissant à la partie supérieure, ensuite deux rangées de taches irrégulières disposés dans la même direction; plus, quatre taches oblongues et la base noires; ailes inférieures ayant sur le bord postérieur une large bande noire irrégulièrement dentée; quelques petites lunules à l'extrémité des nervures portant des lignes en forme de fer de flèche; au-dessus des lunules sont cinq taches rouges surmontées de noir et deux pareilles près du bord antérieur : le dessous diffère du dessus, parce qu'aux premières ailes les deux bandes marginales disparaissent, et que les secondes ont un reflet luisant et argentin, avec les taches discoïdales plus étendues. Le corps est noir, avec le bord latéral des anneaux de l'abdomen fauve. De l'archipel grec.

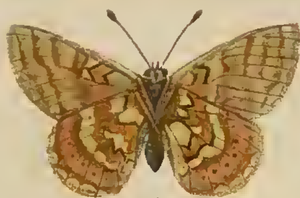




1 2

Melitaea Maturna (page. 61.)

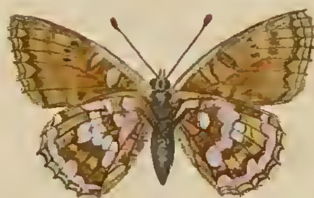




3 4

M. Artemis





5 6

M. Cinxia



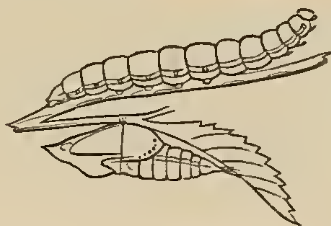


7 8

M. Athalia

2e Tribu. — Pierides (*Pierides*).

Le caractère de cette tribu est presque celui de la première; les palpes sont encore aussi écailleux; tous les pieds sont propres à la marche; la cellule discoïdale est de



même fermée à chaque aile, mais les ailes ne sont pas échancrées au bord abdominal; elles forment, au contraire, une espèce de gouttière plus ou moins prononcée, dans laquelle se loge l'abdomen. Les chenilles sont légèrement pubescentes, atténuées aux deux extrémités et n'ont pas le tentacule rétractile sur le premier segment; les chrysalides sont anguleuses, un peu comprimées et terminées en pointe à chaque extrémité.

1. Genre Pieris (*Pieris*), Schrank.

Tête courte, palpes assez longs, peu divergents, hérissés de poils raides, le dernier article grêle, formant une pointe au milieu des poils qui l'environnent; antennes moyennes à articulations bien distinctes, terminés par une masse obconique, comprimée; abdomen médiocre, un peu plus court que les ailes inférieures; marquées de

raies longitudinales et plus ou moins granuleuses. Chrysalides attachées par la queue et par le milieu du corps sous diverses inclinaisons.

P. *gazé* (Latreille). — Enverg. 67 cent. (pl. 2, fig. 1).

Entièrement blanchâtre, avec les nervures noires, un peu élargies et dépourvues d'écailles à l'extrémité. Très-commun dans toute l'Europe. La chenille vit sur le prunier sauvage et sur plusieurs arbres fruitiers analogues; elle est, dans certaines années, en si grande abondance, qu'elle cause de grands dégâts dans les jardins.

P. *du choux* (Linné).— Enverg. 6 à 7 cent. (pl. 2, fig. 2).
Brassicae

Dessus des ailes blanc lavé de noir à la base, le sommet des ailes antérieures et deux gros points à côté noirs; une tache noire au sommet des ailes postérieures; tout le corps est noir, couvert de poils blanchâtres. Très-commun pendant la belle saison.

P. *du navet* (Linné). — Enverg. 4 à 5 cent. (pl. 2, fig. 3, 4).
Rapae

Ailes blanchâtres, avec la base cendrée et des taches triangulaires entre les nervures du sommet noires; le dessous des secondes ailes est d'un jaune noir, avec les nervures lavées de noir. Très-commun.

P. *de la Moutarde* (Engramelle). — Enverg. 4 cent. (pl. 2, fig. 5).

Sinapis

Ailes oblongues, blanc de lait, ce qui lui fait même donner ce nom ; une grande tache au sommet des ailes antérieures; dessous des secondes ailes jaunâtres, avec deux bandes transverses cendrées. On le trouve pendant la belle saison, plus particulièrement dans le voisinage des bois.

P. *Ausonia* (Ochsenheim). — Enverg. 4 cent. (pl. 2, fig. 6).

Dessus des ailes blanc, avec les nervures marquées de noir au sommet, les inférieures laissant apercevoir les lignes du dessous ; dessous des ailes inférieures jaunâtre avec les nervures verdâtres. Assez rare aux environs de Paris.

P. *du cresson* (Geoffroy).—Enverg. 4 c. (pl. 3, fig. 3, 4).

Anthocharis Cardamines

Blanc en dessus, avec le sommet des ailes terminé par une bande noire dentelée du côté interne ; ailes inférieures marbrées de vert et de blanc en dessous ; le disque des ailes supérieures est orange dans le mâle, ce qui lui a fait donner par quelques auteurs le nom d'*aurore*. Dans toute l'Europe au printemps.

P. *Daplidice* (Linné).—Enverg. 4 à 5 cent. (pl. 3, fig. 5).

Ailes supérieures blanches, avec deux rangs de taches

noires au sommet et une à l'extrémité de la cellule discoïdale; les inférieures lavées de noirâtre; le dessous des secondes ailes est verdâtre, avec trois rangs de taches blanches. Commun d'avril en juillet dans les endroits sablonneux.

P. *de la rave* (Linné). — Enverg. 5 à 6 cent. (pl. 3, fig. 6).

Très-voisin de la piéride du navet, mais avec quatre taches noires, dont une sur chaque aile. Très commun.

2. Genre Coliade (*Colias*), Fabricius.

Tête de grosseur médiocre, garnie de poils écailleux; palpes rapprochés, comprimés, ayant le dernier article obtus, un peu ovalaire, beaucoup plus court que le précédent; antennes droites, courtes, terminées insensiblement en une masse obconique; corps robuste; abdomen un peu plus court que les ailes inférieures; ailes robustes; antennes et pattes généralement lavées de rose. Les chenilles sont rases, pubescentes, un peu atténuées aux deux extrémités; chrysalides carénées en dessus, non arquées, dépourvues de pointes latérales, terminées antérieurement en pointe.

C. *Hyale* (Linné). — Enverg. 56 cent. (pl. 3, fig. 1, 2).

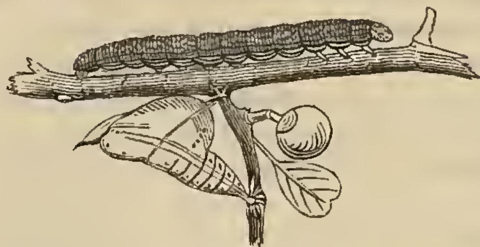
Dessus des ailes d'un jaune soufre; une grande tache noire triangulaire occupant tout le sommet des ailes supérieures; cette tache est traversée, dans sa longueur, par une bande étroite, flexueuse, de la couleur du fond,

un gros point noir avant l'extrémité de la cellule discoïdale; les ailes inférieures ont aussi une bordure noire, mais quelquefois tellement oblitérée, surtout dans les mâles, qu'il n'en reste plus que les deux bords extrêmes, qui forment comme deux bandes de petites taches détachées; sur le disque est une petite tache bilobée orange; en dessous les supérieures n'ont pas la tache noire, qui est remplacée par du jaune un peu roussâtre, précédé d'une ligne de points noirâtres; les inférieures sont entièrement d'un jaune roussâtre, avec les points discoïdaux argentés, bordés de ferrugineux; une petite tache ferrugineuse sur le bord antérieur, suivie d'une ligne traversée de pointes de même couleur, faisant suite à ceux des premières ailes; frange des quatre ailes rougeâtre, ainsi que le bord antérieur; corps jaune, avec la tête, les palpes, les antennes et les pattes rougeâtres. Cette espèce est très-commune, d'abord en mai, ensuite en août et en septembre, dans les prairies et les champs de toute l'Europe.

Genre Rhodocera (*Rhodocera*), Boisduval.

Tête petite, enfoncée; palpes très-comprimés, rapprochés, garnis de poils courts, écailleux, serrés, le dernier article très-court; antennes courtes, tronquées, plus ou moins arquées de haut en bas, grossissant insensiblement depuis leur milieu jusqu'à l'extrémité; ailes solides, les supérieures ayant le sommet plus ou moins aigu.

Chenilles très-finement chagrinées, atténuées aux deux



extrémités ; chrysalides bossues, très arquées, terminées en fuseau aux deux extrémités.

R. *Clorinde* (God.). — Enverg., 9 à 10 cent.

Ailes supérieures anguleuses au sommet, ayant les quatre dernières nervures postérieures un peu avancées en forme de dent. Dessus des ailes d'un blanc verdâtre



glauque ; les supérieures avec une tache jaune foncée

orange dans son milieu, partant du bord antérieur et venant couvrir l'extrémité de la cellule discoïdale; l'extrémité de la cellule, dans les quatre ailes, porte un petit point rouge oculé de noir. Dessous des ailes verdâtre, avec le point discoïdale incarnat; corps de la couleur des ailes, avec les antennes d'un gris rosé. De la partie nord du Brésil.

3e Tribu, Danaïdes.

Pieds antérieurs plus courts que les autres, soit seulement dans les mâles, soit dans les deux sexes, mais ne différant pas des autres; corselet ponctué, ailes larges; chenilles glabres, munies de filaments charnus et flexibles. Les chrysalides sont simplement suspendues par la queue, sans lien ou ceinture. Elles sont parées de taches dorées très-brillantes. Tous les individus composant cette tribu sont exotiques.

1. Genre Idea (*Idea*), Fabricius.

Ailes ovales allongées, antennes presque filiformes,



palpes s'élevant notablement au-delà du chaperon; le second article beaucoup plus long que le premier; cellule discoïdale des secondes ailes fermée postérieurement.

1. *Agelia* (Godard). — Enverg. 12 à 14 cent.

Ailes un peu transparentes, d'un blanc grisâtre, avec toutes les nervures et taches noires ; le bord externe des quatre ailes forme une bande large ayant des prolongements lanciformes entre les nervures ; cette bande porte par cellule deux taches des couleurs du fond; mais au sommet des premières ailes, où elle est plus large, elle porte en outre une rangée de taches allongées, serrées les unes contre les autres. Ses ailes supérieures ont de plus, vers le milieu de la cellule discoïdale, quatre taches disposées obliquement dans les derniers, dans une autre direction que les précédentes; la nervure qui clôt la cellule discoïdale porte aussi une bande sinuée. Le dessous des ailes ressemble au dessus; les inférieures ont de plus une tache vers le milieu de la cellule discoïdale et une autre près de la base; le corps est blanchâtre avec une ligne interrompue le long du dos, et plusieurs lignes obliques sur le thorax et la tête. Les antennes, très-grêles, sont entièrement noires. De Java.

2. Genre Danaïs (*Danaïs*), Fabricius.

Bouton des antennes épais et courbé; ailes triangulaires, à cellule centrale toujours fermée ; une poche dis-



1

Vanessa Io. (p 64)



2

Vanessa Cardui



3

Vanessa Morio

coïdale aux inférieures, dans un des sexes seulement; palpes ne s'élevant pas au-dessus du chaperon; second article à peine une fois plus long que le premier. Les chenilles portent toujours sur les segments du thorax et sur l'avant-dernier segment abdominal de grands appendices cornées.

D. *Hégésippe* (Fabricius). — Enverg. 7 à 8 cent.

Ailes d'un brun noir, avec la bande supérieure d'un fauve vif, formant une tache triangulaire divisée en trois par une large nervure noire fourchue; le sommet est traversé par une bande blanche oblique de taches séparées par les nervures, ces taches allant en augmentant de longueur, de la première à la dernière; elles sont précédées par une rangée irrégulière de points de même couleur; les ailes inférieures ont dans les intervalles des nervures des taches blanches allongées en forme de coin; les deux ailes ont en outre, sur le limbe externe, une double rangée de points blancs quelquefois oblitérés par place; le dessous des ailes diffère peu du dessus. Le corps est grisâtre, avec la tête et le thorax noirs, ponctués de blanc. Java, Sumatra.

3. Genre Héliconie (*Heliconia*), Fabricius.

Palpes inférieurs grêles, cylindriques, s'élevant manifestement au-delà du chaperon; second article beaucoup plus long que le premier; antennes une fois plus longues que la tête et le thorax, grossissant insensiblement vers

leur extrémité ; yeux gros et proéminents; ailes supérieures allongées; bord des ailes inférieures n'embras-



sant pas le dessous de l'abdomen; chenilles épineuses. Ce genre comprend des espèces d'une forme très-élégante et à couleurs vives et variées, qui se trouvent dans les contrées les plus chaudes de l'Amérique.

H. *Bompland* (Guerin). — Enverg. 9 à 10 cent.

Ailes larges, presque entières, d'un beau noir à reflets bleuâtres; les supérieures ayant de part et d'autre une faible ligne longitudinale partant de la base, suivant la nervure inférieure de la cellule costale, une grande tache au milieu, coupée en deux par une nervure; deux bandes à l'extrémité : la première oblique, composée de quatre taches, la seconde au sommet, ayant également quatre taches et formant un arc; plus, deux taches près de l'angle interne, d'un beau bleu. Les inférieures ayant une large bande d'un jaune soufre, coupée par des nervures noires au premier tiers à partir de la

base et ne touchant pas la côte, et une ligne de huit à dix taches blanches près du bord postérieur. Dessous des premières ailes semblable au dessus, mais ayant une grande tache maculaire ferrugineuse près de l'extrémité, entre les deux bandes transverses de taches blanches, et une ligne de six ou sept doubles taches blanches près du bord externe. Les inférieures ont de plus qu'en dessus une ligne blanche parallèle à la côte, à leur base, et une seconde ligne de taches blanches près du bord postérieur. Il y a aussi une large bande ferrugineuse arquée, prenant naissance près de la côte après une petite tache blanche, et se terminant au-delà du milieu avant d'arriver au bord interne. La frange des quatre ailes est alternativement noire et blanche de part et d'autre. Le corps est noir, avec quelques taches blanches sur la tête et le thorax; le dessous de l'abdomen est jaune; les antennes sont longues et entièrement noires. De la Colombie.

4. Genre Acrée (*Acrea*), Fabricius.

Palpes inférieures grêles, cylindriques, s'élevant ma-



Acrea Zidora

nifestement au delà du chaperon ; le second article beaucoup plus long que le premier ; antennes peu allongées et terminées brusquement en bouton ; ailes supérieures allongées ; bord interne des ailes n'embrassant presque pas le dessous de l'abdomen. Les chenilles ont plusieurs fortes épines sur chaque segment ; les chrysalides sont allongées, peu anguleuses.

A. *Zidora* (Fabricius). — Enverg. 6 à 7 cent.

Les ailes sont d'un brun obscur, un peu transparent ; les supérieures ayant le disque blanchâtre, chargé de cinq taches rondes noires et d'une petite bande de la même couleur sur la nervure terminale de la côte ; le bord extrême des deux dernières cellules est noir, précédé par une grande tache carrée, fauve-orange ; les ailes inférieures ont le lobe externe largement noir, précédé d'une large bande fauve-orange faisant continuation avec la tache des ailes supérieures ; une bande coupée par des nervures noires ou festonnée à son bord externe, et à son bord interne une rangée de points noirs ; la base est chargée de six ou sept gros points de même couleur. En dessous le fond est pareil au dessus, mais le fond est luisant ; le dessous des ailes inférieures est verdâtre depuis la base jusqu'au milieu, avec un grand nombre de points noirs épars et deux ou trois taches rougeâtres près du corps ; la partie qui correspond à la bande fauve du dessus est très-pâle ; la bordure noire est divisée par une suite de sept taches verdâtres, et elle a sur son côté une

7.



1

Vanessa Atalanta



2



3

Prorsa



4

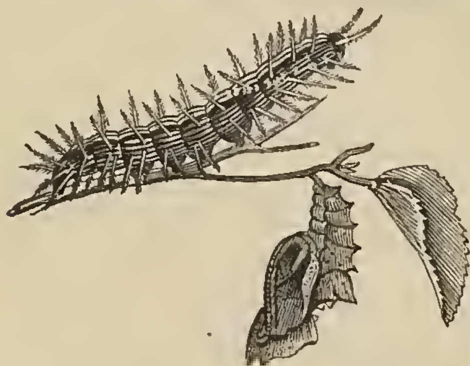


5

rangée de taches roussâtres. Le corps est noir, avec des points blancs sur la tête et rouges sur le prothorax; l'abdomen est noir dans sa première moitié, avec des points rouges, d'un blanc jaunâtre dans le reste de sa largeur; antennes noires D'une grande partie de la côte occidentale d'Afrique.

4e Tribu, Argynnides.

Les pieds antérieurs sont fortement repliés, très-petits ou bien velus; palpes inférieurs très-rapprochés l'un de l'autre; cellule discoïdale ouverte postérieurement; an-



tennes en massue courte et aplatie; chenilles connues fortement épineuses; chrysalides suspendues seulement par l'extrémité du corps.

1. Genre Cethosie (*Cethosia*), Fabricius.

Palpes peu comprimés, terminés par un article grêle;

massues des antennes oblongues, ailes allongées, crochets des tarses simples.

C. *Leschenault* (Godard). — Enverg. 7 à 8 cent.

Dessus d'un noir velouté à reflets violâtres, avec une large bande sur le bord externe des quatre ailes profondément festonnée du côté des disques, chaque feston formant comme autant de taches séparées par les nervures qui se prolongent jusqu'à la frange ; le sommet des ailes supérieures offre, en outre, trois petits points et une petite tache agglomérée ; la bande et les taches jaune-orange ; le dessous de chaque aile est ferrugineux et dessiné ainsi qu'il suit : entre la base et le milieu sont trois bandes transverses d'un gris verdâtre, coupées, dans le sens de leur longueur, par des lignes noires ; vient ensuite, parallèlement à la bande terminale, une série de petites taches plus ou moins noires, réniformes, entourées de jaunâtre aux ailes de devant, de cendré à celles de derrière ; corps et antennes noirs. De Java.

2. Genre Argynne (*Argynnis*), Fabricius.

Palpes inférieurs peu comprimés ; la face antérieure de leurs deux premiers articles presque aussi large ou plus large que leurs côtés ; cellule discoïdale et centrale des ailes inférieures ouverte postérieurement ; chenilles épineuses ; chrysalides anguleuses, cornues. Les papillons de ce genre ont été vulgairement appelés *Nacrés* à cause des taches argentées qu'offre le dessous de leurs

ailes. Ils habitent les lisières des bois et se posent volontiers sur les fleurs de ronce. Les chenilles vivent, dit-on, pour la plupart, sur les violettes et ne mangent que pendant la nuit.

A. *Paphia* (Linné). — Enverg. 6 cent. (pl. gr. 4, fig. 5).

Les quatre ailes entièrement fauves, avec trois rangs de points ou taches noires au bord externe ; les ailes supérieures ont quelques taches sur la cellule discoïdale, mais elles ont les quatre dernières nervures élargies jusqu'à la troisième rangée de points du bord, liées entre elles par trois petites bandes noires, dont l'intermédiaire plus rapprochée de la base que les autres ; les ailes inférieures ont sur le disque une bande en zigzag, n'atteignant pas le bord antérieur ; en dessous, les ailes supérieures sont un peu verdâtres au sommet, jaunes dans le reste, avec les taches du dessus plus ou moins visibles ; les ailes inférieures sont d'un verdâtre inégal, avec cinq bandes argentées, dont la seconde et la quatrième plus courtes que les autres. et la cinquième tout-à-fait au bord externe, double ; le corps est fauve en dessus, grisâtre en dessous ; les antennes sont brunâtres, avec le bouton noir terminé par un peu de fauve. La chenille est brune, avec une bande jaune sur le dos ; elle vit solitairement sur la violette sauvage et le framboisier ; la chrysalide est grisâtre avec plusieurs éminences dorées ; les anneaux ont des tubercules arrondis. Cette espèce est commune dans

toute l'Europe, en juillet, en août, dans le voisinage des bois.

A. *Adippe* (Fabricius). — Enverg. 6 cent (pl. gr. 4, fig. 1).

Ailes fauves, avec les taches noires bien marquées; les ailes bordées de trois rangs de lunules, dont la plus interne presque en chevron ; le dessous des ailes est moins foncé que le dessus, lavé de verdâtre ; les lunules du dessus sont remplacées par des taches argentées; le corps est noirâtre.

A. *Latonia* (Linné). — Enverg. 5 cent. (pl. gr. 4, fig. 2 et 3).

D'un fauve clair en dessus avec les taches noires; en dessous, les ailes inférieures sont couvertes de grandes taches argentées. Cette espèce est l'une des plus belles et des plus communes de notre pays; c'est elle en partie qui a fait donner à ce groupe le nom de *nacrés*.

A. *Niobé* (Linné). — Enverg. 5 à 6 cent. (pl. grav. 4, fig. 4).

Le dessus des ailes est d'un fauve pâle, avec les taches noires petites; en dessous, le bout des supérieures est verdâtre et deux petites taches argentées au sommet; les inférieures offrent trois rangs de taches argentées, mais peu brillantes. Pays de montagnes en août et septembre.

3. Genre Melitée (*Melitea*), Fabricius.

Ce genre, dont les espèces ont été longtemps confondues avec celles du précédent, n'en diffère que par le dernier article des palpes, qui n'est au plus que moitié plus court que le précédent. Les chenilles, au lieu d'être épineuses, sont pubescentes et garnies de tubercules charnues.

M. *Artemis* (Fab.). — Enverg. 3 à 4 cent. (pl. grav. 5 fig. 3, 4).

Ailes d'un fauve pâle rougeâtre, à raies et points noirs ; le bord externe offre une bande surmontée de lunules dont les pointes vont la rejoindre vis-à-vis les nervures ; l'espace entre la bande et les lunules est jaunâtre ; sous le disque sont deux raies parallèles festonnées et formant une bande jaune, et plus près de la base de l'aile est une tache de même couleur aussi entourée de noir ; le bord des ailes est noir ; les inférieures ont le bord externe et la bande discoïdale pareille aux ailes supérieures et la base noire jusqu'à l'angle anal ; en dessous, les ailes supérieures sont d'un fauve très-pâle et deux taches ferrugineuses dans la cellule discoïdale ; les ailes inférieures sont de même couleur que les supérieures, avec une bande jaune au bord externe, une large bande ferrugineuse ensuite ; portant un rang de points jaunes oculés de noir, puis deux petites rangées de taches jaunes bordées de brun ;

le corps est noir en dessus, jaunâtre en dessous; les antennes sont fauves à l'extrémité. La chenille est noire, avec des points blanchâtres; le dessous du corps est jaunâtre; la tête est noire, et les pattes d'un brun fauve; elle vit sur plusieurs espèces de scabieuses et sur le plantain; elle passe l'hiver dans un abri soyeux qu'elle s'est filé, et sort au printemps pour croître de nouveau: la chrysalide est verdâtre, avec des points noirs et de nombreux tubercules jaunâtres. Le papillon éclôt quinze jours après; il paraît depuis la mi-mai jusqu'en juin, surtout dans les bois humides et élevés.

M. *Maturna* (Linné). — Enverg. 5 cent. (pl. grav. 5, fig. 12). 1 et 2.

Le dessus des ailes est d'un brun rougeâtre; au-dessous, les ailes sont d'un fauve rougeâtre très-vif, avec les taches jaunes bordées de noir; les palpes sont fauves et le corps noir. Du Nord et des départements alpins de la France.

M. *Dictinna* (Esper.). — Enverg. 4 cent. (pl. grav. 5, fig. 5, 6).

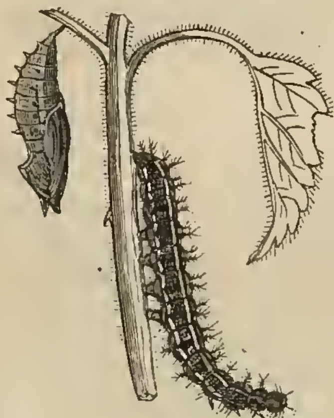
Ailes d'un brun presque noir, avec deux rangs de taches fauves près du bord et quelques autres sur le disque des premières; le dessous des ailes est d'un brun violet; les inférieures sont traversées par une bande de taches jaunes bordées de noir. France.

M. *Athalia* (Esper.) — Enverg. 4 cent. (pl. grav. 5, fig. 7, 8).

D'un fauve foncé, avec des bandes noires sinueuses continues ; en dessous, les ailes sont un peu plus claires qu'en dessus, avec trois bandes de taches jaunâtres bordées de noir sur les inférieures. France.

4. Genre Vanesse (*Vanessa*), Fabricius.

Palpes inférieurs terminés insensiblement en pointe, contigus ; antennes finissant brusquement par un bouton court ; les ailes sont, la plupart du temps, échancrées, anguleuses. Les chenilles sont épineuses, à épines branchues ; les chrysalides sont anguleuses, terminées en pointe double du côté de la tête.



V. *Io* (Linné), le *paon de jour* de quelques auteurs. — Enverg. 5 à 6 cent. (pl. grav. 6, fig. 1).

Ailes médiocrement découpées, d'un brun rouge foncé, entourées d'une bande d'un noir grisâtre. Les premières ailes ont au bord antérieur trois taches jaunes accolées de trois taches noires. Le sommet offre une agglomération de taches violâtres accolées de blanc, bordées extérieurement de noir. Les ailes inférieures ont au sommet une grande tache ronde noire portant plusieurs taches bleuâtres, et accompagnée du côté de la base d'une bande diffuse noire; le bord des quatre ailes est pointillé de jaunâtre; le dessous des quatre ailes est d'un noir luisant avec des bandes plus intenses; le corps est noirâtre. Cette belle espèce n'est pas très-rare dans les jardins; elle se laisse facilement approcher; elle paraît dans notre pays pendant toute la belle saison.

V. *Cardui* (Linné). — Enverg. 5 à 6 cent. (pl. grav. 6, fig. 2).

Ailes en dessus noires, avec le bord brunâtre; les supérieures avec une bande transverse au sommet et quatre points blancs; plusieurs larges taches rougeâtres sur le disque et à la tête; en dessus, les inférieures sont marbrées de jaunâtre, avec toutes les nervures blanches et une rangée de gros points ronds, noirs, bordés de blanc au-dessus du bord. Paris.



1

Nymphalis Populi (69)
([illegible])



3

Limenitis Camilla



2

(dessous)

V. *Antiope* (Linné), le *Morio* de quelques auteurs.
Enverg. 6 à 7 cent. (pl. grav. 6, fig. 3).

Ailes fortement sinuées, d'un marron foncé, avec le bord externe et une rangée de taches détachées en dehors, jaunes ; en dessous, les bandes et taches jaunes sont blanchâtres ; le corps est noir avec le bout des antennes fauve. Paris.

V. *Atalante* (Linné), le *Vulcain* de quelques auteurs.
Enverg. 5 à 6 cent. (pl. grav. 7, fig. 1).

Dessus des ailes d'un noir violeté; les supérieures traversées du milieu du bord antérieur à l'angle postérieur par une bande d'un rouge de minium ; le sommet des ailes offre un groupe de taches blanches ; les ailes inférieures ont au bord une large bande rouge, la frange est entrecoupée de noir et de blanc ; le dessous des ailes offre d'une manière moins tranchée le dessin du dessus. Le corps est noir.

Cette belle espèce, commune, est très-facile à prendre ; elle vient volontiers se poser sur le chasseur, qui doit rester parfaitement immobile.

V. *C. blanc* (Linné). — Enverg. 4 à 5 cent. (pl. grav. 7,
Gamma fig. 5).

Les quatre ailes fortement dentelées, d'un fauve très-vif, avec des taches noires disposées en bande au-dessus

de la frange; le dessous est marbré de brun et de jaunâtre, et au milieu des ailes inférieures se trouve la figure d'un C blanc. Paris.

V. *Prorsa* (Linné).—Enverg. 4 eent. (pl. grav. 7, fig. 3).

Dessus des ailes d'un brun noir, avee une bande de taehes transverse, s'étendant sur les deux ailes; au-dessous, les ailes sont ferrugineuses, avee les nervures blanches. L'espèee nommée V. *Levana*, pl. grav. 7, fig. 2, ne diffère que par le dessus des ailes fauve. Nord de la Franee.



5e Tribu, Nymphalides.

Pieds antérieurs fortement repliés, très-petits ou très-déliés; antennes terminées en une petite massue allongée; palpes ne dépassant pas notablement la tête; eellule diseoïdale toujours ouverte; ehenille à tête refendue

postérieurement, souvent fourchue à l'extrémité postérieure; chrysalide toujours simplement suspendue par l'extrémité du corps. Cette tribu des lépidoptères est l'une des plus difficiles à grouper.



1. Genre Limenite (*Limenites*), Fabricius.

Massue des antennes formée presque insensiblement, grêle, cylindrico-obconique; ailes un peu plus longues que larges; chenilles à tubercules sur différents segments; chrysalide fortement bossue, ayant au-dessus de la tête deux tubercules en forme d'oreille de lièvre.

L. *de l'érable* (Fab.). — Enverg. 4 à 5 cent.

Ailes d'un noir bleu, avec trois bandes blanches maculaires; l'une en taches détachées s'étendant le long du bord externe du sommet des premières, à l'angle anal des secondes; la seconde plus continue, antérieure à la première; la troisième, placée seulement sur la cellule discoïdale des premières, est composée de deux taches en forme de coin, opposées par la base avec un gros point

entre elles; le dessous est d'un brun ferrugineux, avec les mêmes bandes qu'en dessus, et deux petites lignes blanches de points allongés, au dessus et au dessous de la première bande. Le corps est noir en dessus, grisâtre en dessous. Frange des ailes entrecoupée de noir et de blanc.

N. *Camilla* (Fabr.). — Enverg. 5 à 6 cent. (pl. grav. 8, fig. 3).

Ailes noires chatoyant en bleu, traversées par une bande blanche continue sur les ailes inférieures; en dessous, le fond est d'un gris rougeâtre avec le bord antérieur lavé de rouge. Midi de la France.

2. Genre Nymphale (*Nymphalis*), Latreille.

Antennes terminées en une massue allongée, formée presque insensiblement; longueur des palpes ne dépassant pas notablement la tête; cellule discoïdale des secondes ailes ouverte en arrière, mais se rétrécissant dans son milieu; chenilles n'ayant que quelques tubercules, avec l'extrémité du corps plus ou moins fourchue. Les papillons de ce genre ont le corps court, trapu, les ailes de grandeur médiocre, mais à nervures très-robustes; leur vol est vif, élevé; ils planent à la façon des oiseaux de proie et se tiennent autour des arbres : aussi est-il difficile de les prendre, excepté quand ils descendent à terre se poser sur les endroits humides.



Satyrus Circe (p. 81)
dessous



Erebia Cassiope



Erebia Medusa



(dessus)

N. *Decius* (Fabr.). — Enverg. 6 à 7 cent.

Les ailes supérieures un peu échancrées, les inférieures avec une seule queue; d'un brun noirâtre; une bande partant du milieu du bord antérieur des premières ailes et s'étendant, en s'élargissant beaucoup, jusqu'à l'extrémité de la queue des secondes, blanchâtres d'abord, puis violetée, puis fauve, puis orange; quelques points noirs violetés à cette extrémité. En dessous, les ailes sont d'un brun ferrugineux, et présentant à la base quelques lignes transverses, courtes, bordées de bleuâtre; au milieu, la bande blanche du dessus; à l'extrémité, une multitude d'atomes noirâtres qui oblitèrent en partie la bande blanche. Les secondes ailes ont en outre le bord interne ondé de noirâtre jusqu'auprès de son origine; leur bord postérieur est entièrement ferrugineux, avec une ligne bleuâtre flexueuse, derrière laquelle il y a une série de sept points blancs, dont les cinq extérieurs entourés de blanc. De la Guinée.

N. *du peuplier* (Linné). — Enverg. 7 cent. (pl. grav. 8, fig. 1, 2).

Ailes en dessus d'un brun noiratre, avec une bande de taches blanchâtres traversant le disque des deux ailes du milieu du bord antérieur des premières à l'angle anal des secondes; l'extrémité de la cellule discoïdale des premières offre une bande de même couleur, et se termine par trois points; ceux-ci sont accompagnés de quel-

ques autres points fauves. Les ailes inférieures ont une bande de lunules fauves au bord externe, dont la dernière tache, ou l'anale, porte deux points noirs. En dessous, les ailes sont d'un jaune d'ocre pâle, avec le bord externe violet et les dessins du dessus; la frange est entrecoupée de noir et de blanc. Dans les femelles, les taches blanches sont beaucoup plus étendues et les couleurs du dessous beaucoup plus claires.

La chenille a, sur le second anneau, deux prolongements en forme de cornes arrondies, et sur quelques autres anneaux des tubercules épineux. Elle est d'un vert un peu rougeâtre sur le dos; elle a de plus une raie blanche au-dessus des pattes. Elle vit sur les arbres de la famille des peupliers. La chrysalide est fort anguleuse, jaunâtre, mouchetée de noir. Le papillon habite les grands bois du nord de la France; on le trouve assez souvent dans les chemins battus, où il vient, en planant, se poser sur la fiente des bêtes à cornes. On ne doit jamais le poursuivre quand on l'a manqué, car il revient de lui-même à l'endroit d'où on l'a chassé.

3. Genre Apatura (*Apatura*), Fabricius.

Mêmes caractères essentiels que dans le genre nymphale; mais la massue des antennes est formée brusquement, épaisse, en forme de cône renversé. Les chenilles sont très-atténuées par les deux bouts, sans tubercules; la tête fortement bicornue en arrière, et le segment anal aussi bifide. Les chrysalides sont peu ou point angu-

leuses. Les mœurs de ces papillons sont, en général, les mêmes que celles des nymphales.

A. *Jusius* (Linné.) — Enverg. 7 cent.

Ailes supérieures un peu sinuées, les postérieures avec des prolongements en forme de queue; ailes d'un brun noir chatoyant, avec une large bordure fauve tout près du bord externe, coupée par la nervure; cette bande est festonnée en dedans, mais en creux, aux ailes supérieures, et dans le sens contraire aux ailes inférieures, et le commencement d'une bande pareille peu intense au



sommet des premières ailes; les ailes postérieures ont le bord externe et les queues largement noirs; les su-

périeures ont à peine un filet noir au même endroit; à l'angle anal et un peu au-dessus est une ligne de quatre points bleuâtres. Le dessous des ailes est d'un brun rouge, avec de nombreuses taches d'un noir verdâtre bordé de blanc; vient ensuite une bande commune d'un gris très-clair; les ailes supérieures ont après une bande grisâtre, des lunules noires dont les pointes sont tournées vers la base de l'aile et dans le creux de la lunule, des taches fauves; aux ailes inférieures, cette bande est brune, avec des taches d'un brun rouge; la bordure fauve du dessus des ailes existe en dessous; la frange est blanche aux secondes ailes. Le corps est noir en dessus, grisâtre en dessous. Les palpes sont blancs dans le bas, fauves dans le haut.

La chenille est verte, chagrinée, avec une raie jaunâtre tout autour du corps. Sa tête offre plusieurs dents à la partie postérieure, dont quatre plus longues que les autres, épineuses. Elle vit sur l'arbousier, et est très-lente dans ses mouvements. Elle fait choix d'une espèce de domicile, du moins pour quelques jours : c'est une feuille qu'elle tapisse de soie, et où elle se tient habituellement par les pattes membraneuses, ayant la tête et les pattes antérieures relevées. Elle quitte cette place pour aller, la nuit, prendre sa nourriture et y revient aussitôt après. Quand elle a pris toute sa croissance, il est fort difficile de la distinguer des feuilles sur lesquelles elle vit, parce qu'elle en a pris toute la couleur. La chrysalide est courte, grosse, arrondie, verte, avec

quelques points ferrugineux; les chenilles éclosent à la fin de septembre et passent l'hiver.

Ce papillon, l'un des plus beaux, mais aussi l'un des plus rares de notre pays, ne se trouve guère, en France, que dans le groupe de montagnes qui s'étend en arrière de Toulon jusqu'au golfe de Saint-Tropez; mais toutes les autres parties de l'Europe plus méridionale où croît l'arbousier, et la portion de l'Asie et de l'Afrique qui bordent la Méditerranée, le donnent aussi. Il est très-difficile à prendre, volant très-haut, presque toujours en planant et étant très-sauvage.

A. *Iris* (Linné). — Enverg. 6 à 7 cent.

Ailes noires à reflet changeant, d'un bleu violeté tantôt sur les quatre ailes, tantôt sur les deux antérieures seulement; celles-ci ont au sommet, sur le disque et à l'angle postérieur, trois groupes de taches blanches, plus une bande partant du milieu du disque et s'étendant sur les ailes inférieures jusqu'à l'angle anal; l'on voit une rangée d'atomes bleuâtres plus ou moins oblitérés le long du bord externe; le sommet des postérieures a une petite tache fauve, ainsi que l'angle anal, qui porte en outre un tache ronde orange, oculée de noir, puis de blanc. Les dessous sont d'un brun marron clair, avec la base et le bord externe d'un gris verdâtre; l'on retrouve les bandes blanches du dessus, mais au milieu du disque des premières est un grand œil fauve oculé de noir, puis de gris violeté. Le corps est noir en dessus, gris en dessous;

les antennes fauves à l'extrémité. La femelle n'a pas les ailes changeantes. La chenille vit au haut des chênes : aussi le papillon ne se trouve-t-il que dans les grands bois peuplés de ces arbres; on peut le prendre quand il descend à terre dans la chaleur du jour; il ne paraît que de la mi-juin à la mi-juillet.

4. Genre Biblis (*Biblis*), Fabricius

Antennes terminées par une petite massue allongée; palpes manifestement plus longs que la tête. Ailes arrondies, ayant la cellule discoïdale des postérieures ouverte, la nervure basilaire très-renflée. Métamorphoses inconnues.

B. *Thadana* (Fabr.).— Enverg. 6 à 7 cent.

Ailes d'un brun noir de part et d'autre; les supérieures en dessus, avec le bord externe plus clair; les inférieures sont dentelées, avec une bande carmin bifestonnée, coupée par les nervures et les fausses nervures; les sinus sont liserés de blanc; en dessous, la bande carmin est d'un blanc rosé, accompagné près de la base de trois points rouges et d'autres vers le milieu du bord antérieur. Corps et antennes noirs. Du Brésil.

5. Genre Libithée (*Libithea*), Fabricius.

Palpes très-avancés au-delà de la tête, formant comme une sorte de bec; ailes anguleuses; chenilles simplement atténuées dans les deux bouts, sans bifurcation à leur extrémité postérieure.

L. du *micocoulier* (Fab.)— Enverg., 4 à 5 cent.

Ailes d'un brun noirâtre un peu luisant, avec le bord antérieur des supérieures plus noir; la base des premières ailes a une grande tache fauve en forme de coin, séparée seulement par la nervure, d'une seconde, dispo-



sée en retour d'équerre et suivie d'un autre, isolée, plus petite; le sommet de l'aile a deux taches de pareille couleur; les ailes inférieures ont près du bord externe un bande sinueuse fauve. Le dessous des ailes supérieures diffère du dessus par son fond plus pâle et par la tache de la côte blanche; les inférieures sont un peu grisâtres, pointillées de noir et lavées de brun par place, et coupées dans leur milieu par une petite veine blanche.

La chenille est vert foncé sur le dos, plus pâle sur le ventre et les pattes, avec une raie jaunâtre sur le flanc et deux lignes sur le dos; sa chrysalide est verte avec quelques lignes blanches. Cette chenille vit sur le

micocoulier et même sur le cerisier. Le papillon habite le midi de la France et les contrées analogues.

6. Genre Morpho (*Morpho*), Fabricius.

Palpes très-comprimés, ayant la tranche antérieure étroite ou aiguë ; antennes presque filiformes, légèrement et insensiblement plus grosses aux extrémités ; cellule discoïdale des secondes ailes ouverte ; chenilles cornues, avec l'extrémité de l'abdomen fourchu.



M. *Helenor* (Clerc). — Enverg. 10 à 12 cent.

Ailes d'un bleu violeté, avec une très-large bande noire au bord externe des quatre ailes, festonnée en dedans ; au bout antérieur de la partie bleue, une tache blanche triangulaire touchant le bord antérieur ; une rangée de sept points blancs au bord externe des ailes antérieures, et une rangée de lunules fauves placées de même aux ailes inférieures; l'angle anal offre un point au-dessous de la lu-



Satyrus Semele (p. 82)





S Arethusa — S. Aegeria





S Sabaeus. ? — S Pamphile.



S. Actaea.

nule ; la frange des quatre ailes est entrecoupée de noir et de blanc. Le dessous des quatre ailes est d'un brun noirâtre, avec des yeux très noirs, ayant la prunelle blanche et environnée d'atomes ferrugineux et d'atomes violets ; l'iris jaune, renfermé dans un cercle verdâtre qui borde intérieurement une lunule de sa couleur. Il y a en outre, vers la base de chaque aile, une ligne verdâtre, transverse, flexueuse et interrompue, et le long du bord terminal trois lignes plus ou moins grisâtres, dont l'intermédiaire entrecoupée de rouge aux ailes inférieures. Les yeux sont au nombre de trois aux premières ailes et de quatre aux secondes, et l'antérieur d'entre eux est toujours isolé. Le corps est noir en dessus, brun en dessous. De l'Amérique méridionale.

6e Tribu, Satyrides.

Cellule centrale des ailes inférieures toujours fermée ; nervures de la base parfois renflées à leur origine; pieds antérieurs fortement repliés, très-petits ou très-velus; troisième article des palpes aussi écailleux que les précédents. Chenilles atténuées aux deux bouts, fourchues à l'extrémité postérieure. Papillon ayant un vol saccadé, s'élevant et s'abaissant continuellement à chaque élan.

1. Genre Pavonie (*Pavonia*), Godard.

Nervure la plus interne des ailes supérieures courbée en S; palpes assez allongés, à tranche épaisse, antennes à massue allongée.



P. *Actorion* (Godard). — Enverg., 6 cent.

Le dessus des premières ailes est couleur de terre d'ombre, avec une bande rousse, courbe en arrière, allant du milieu de la côte au milieu du bord terminal et précédé en dehors de deux petits points blancs ; dans le mâle, ces mêmes ailes ont une tache postérieure, et dans la femelle une bande discoïdale d'un violet luisant ; les secondes ailes ont le bord interne largement échancré à la partie inférieure ; leur dessus est aussi couleur terre d'ombre, mais sans tache. Le dessous des quatre ailes est ferrugineux et ondé ou réticulé de gris, avec deux points blancs et un œil à prunelle violette et à iris jaune au sommet des supérieures, avec deux yeux jaunâtres à prunelle brune vers le milieu du bord antérieur des inférieures ; celles-ci offrent en outre sur le prolongement de l'angle de l'anal un trait noir longitudinal, et bordé intérieurement de blanc violâtre. Le corps est brun en dessus,

jaunâtre au-dessous ; les antennes très-rousses. De Surinam et du Brésil.

2. Genre Brassolide (*Brassolis*), Fab.

Palpes courts, ne s'élevant pas au-delà du chaperon, point barbus ; antennes terminées par une massue épaisse en forme de cône renversé ; ailes arrondies. La chenille d'une des espèces connues est, selon Mérian, légèrement pubescente, un peu atténuée aux deux extrémités, sans expansions cornues remarquables.

B. *Sophora* (Linné). — Enverg., 8 à 9 cent.

Ailes d'un brun carmélite, avec une bande orange, plus large au bord intérieur, traversant tout le disque de l'aile; sur la partie la plus large de l'aile, deux points noirs, appuyés sur la nervure qui clôt la cellule discoïdale. Le dessous des quatre ailes est plus pâle que le dessus, finement pointillé de gris ; celui des supérieures offre indépendamment de la bande orange dont nous avons parlé, un petit œil noir à prunelle blanche et à iris jaunâtre, œil peu distant du sommet et que précède en dehors une double ligne obscure, ondulée, presque marginale ; le dessous des ailes inférieures a une rangée courbe et discoïdale de trois yeux séparés, bruns, ayant l'iris noir, la prunelle blanche en croissant ; on voit à la base de toutes les ailes une tache fauve orbiculaire ; le corps est brun, les antennes noires ; c'est l'espèce dont la chenille a été observée. De Surinam et du Brésil.

3. Genre EURYBIE (*Eurybia*), Illiger.

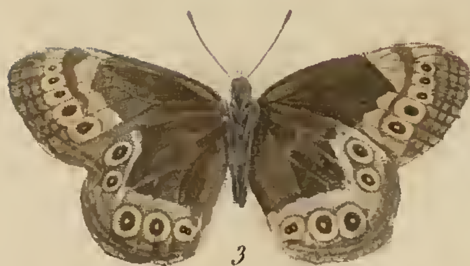
Palpes inférieurs courts, dépassant à peine le chaperon; antennes en fuseau un peu court; cellule discoïdale des secondes ailes fermée en arrière par une nervure à angle aigu et d'où part un rameau longitudinal qui se prolonge jusqu'au bord postérieur.

E. *Nicæus* (Fab.). — Enverg., 5 cent.

Ailes supérieures et limbe des ailes postérieures bruns, les premières ayant au milieu du disque une tache fauve oculée de bleu, plus, le long du bord extrême, une rangée de taches noires autour desquelles le fond de l'aile est plus pâle; les ailes postérieures ont près du limbe une rangée de taches oranges oculées de bleu. Le dessous des quatre ailes est d'un gris cendré, avec deux rangées transverses et presque terminales de petites taches blanchâtres, dont les extérieures orbiculaires et ayant le milieu noir. A la tache violette du milieu des premières ailes correspond ici une tache semblable, mais cerclée de jaune et suivie de deux points; il y a en outre vers le milieu de la côte des secondes ailes deux points blanchâtres plus ou moins ombrés de noirâtre. Corps noirâtre en dessus, cendré en dessous, avec les palpes d'un jaune orangé. Antennes noirâtres, annelées de gris, avec la sommité jaunâtre. De la Guyane et du Brésil.



S Fidia. (p. 84)





S. Janira

S. Daphnis.





S. Arcanius.



S. Hermione.

4. Genre Satyre (*Satyrus*), Latreille.

Palpes inférieurs s'élevant notablement au-dessus du chaperon, plus ou moins hérissés de poils en avant; antennes finissant tantôt en bouton court, et un peu en cuilleron, tantôt par une massue grêle et presque en fuseau. Cellule discoïdale ou centrale des secondes ailes fermée en arrière par une nervure à angle plus ou moins aigu d'où part une seule branche longitudinale. Chenilles nues ou presque rases, ayant le dernier segment terminé par une pointe fourchue.

S. *Circé* (Fabr.) — Enverg. 7. cent. (pl. grav. 9, fig. 1, 2).

Ailes dentées, d'un brun noirâtre glacé; une bande d'un blanc jaunâtre, dentelée sur les côtés, traversant le disque des quatre ailes; sur les premières ailes, la bande est formée par des taches un peu séparées, dont la première plus allongée que les autres, portant une tache ronde, noire, persillée de grisâtre; sur les secondes, la bande est continue, coupée seulement par les nervures. Le dessous des premières ailes diffère du dessus en ce que l'œil de la bande a une prunelle d'un bleu vif; en ce qu'il y a près du milieu de la côte deux taches blanches, parallèles et un peu orbiculaires; en ce que toute la côte et le sommet sont piqués de grisâtre. Le dessous des secondes ailes est d'un brun piqué de gris, avec deux bandes blanches transversales, dont l'intérieure courte, dilatée à son ori-

gine, très-étroite vers son extrémité; l'extérieure correspondante à celles du dessus, mais fortement sinuée en dedans, et précédée en dehors d'un point oculaire avoisinant l'angle anal; frange des quatre ailes blanches entrecoupée de noir aux nervures. Le corps est de la couleur des ailes; les antennes ont le bout de la massue fauve. Cette espèce se trouve en juillet et août dans plusieurs parties de la France.

S. *Méduse* (Fab.).— Enverg. 4 cent., pl. gr. 9, fig. 3.

Ailes d'un noir brun intense en dessus et en dessous; chaque aile a aux deux faces une rangée de taches rouges diffuses portant un ou deux yeux noirs, pupilles blanches; bois élevés de plusieurs parties de l'Europe.

S. *Montagnard* (Fabr.). — Enverg. 3 à 4 cent., pl.
Passióne grav. 9, fig. 3.

Voisin du précédent, mais les yeux noirs, sans pupilles blanches. Montagnes des Alpes.

S. *Sémélé* (Linné). — Enverg. 5 à 6 cent., pl. grav. 10, fig. 1.

Ailes d'un brun verdâtre frangées de blanc, une large bande fauve pâle, irrégulière, le long du bord externe des quatre ailes; elle porte aux antérieures deux yeux noirs, pupillés de blanc, et un aux ailes inférieures. Dans les bois secs.

S. *Actea* (Esper.).— Enverg. 5 à 6 cent. (pl. grav. 10, fig. 2.)

Ailes noires glacées, un seul point au sommet des premières ailes; en dessous, les ailes sont d'un gris brun avec des atomes plus foncés, un œil noir, pupille de blanc entouré de jaunâtre; les ailes inférieures sont plus claires, avec deux bandes blanchâtres dentelées transverses. Du midi de la France.

S. *Arethusa* (Fabricius).—Enverg. 3 à 5 cent., (pl. grav. 10, fig. 3.)

Ailes d'un brun verdâtre, avec une large bande fauve formée de taches isolées, traversant les deux ailes au-dessus de la frange, un point noir au sommet des ailes supérieures et à l'angle anal des postérieures; en dessous, les supérieures sont fauves, avec le point noir oculé de blanc; les inférieures sont marbrées de grisâtre et les nervures blanchâtres. France centrale.

S. *Egeria* (Linné).—Enverg. 3 à 4 cent. (pl. grav. 10, fig. 4.)

D'un brun verdâtre, les supérieures avec des taches fauves disposées irrégulièrement en damier, les inférieures avec quatre taches fauves au-dessus de la frange, portant chacune un œil noir pupillé de blanc; le dessous est plus clair, avec les dispositions du dessus. Paris.

S. *Pamphile* (Linné). — Enverg. 3 cent. (pl. gr. 10, fig. 5).

D'un fauve pâle, avec le bord des ailes brunâtre, pointes du sommet des supérieures grisâtres; en dessous, les inférieures sont d'un gris rougeâtre, lavées de vert à la base. Paris.

S. *Sabacus* (Fabr.). — Enverg. 3 à 4 cent. (pl. gr. 10. fig. 6).

Ailes brunes en dessus, une tache fauve au sommet des supérieures portant un point noir; les inférieures ont quatre taches fauves contiguës qui portent un œil noir oculé de blanc; au-dessus de la frange est une petite ligne fauve; le dessous des ailes ressemble un peu au dessus, mais il y a plus de taches fauves aux ailes inférieures; la ligne qui surmonte la frange est argentée. Paris.

Fidia (Linné). — Enverg. 6 cent. (pl. gr., 11, fig. 1).

Ailes inférieures un peu dentelées; les quatre ailes sont en dessus brunes glacées de vert, la frange blanche entrecoupée de noir, une ligne noire accompagnant la frange; les ailes supérieures ont deux gros points noirs oculés de blanc, les ailes inférieures en ont aussi deux très-petits rapprochés; le dessous des ailes est beaucoup plus pâle que le dessus. Midi de la France.

S. *Hermione* (Linné). — Enverg. 6 à 7 cent. (pl. grav. 11, fig. 2).

Très-voisin du *S. Circé*, mais plus petit, et la bande commune aux quatre ailes plus près de la frange. Bois élevés de l'Europe.

S. *Dejanira* (Linné). — Enverg. 4 à 5 cent. (pl. grav. 11, fig. 3).

D'un brun verdâtre pâle, une rangée de taches rondes noires, entourées de jaune au-dessus de la frange; celle-ci est jaunâtre, surmontée d'une ligne noire ; en dessous, les ailes sont plus claires; l'entourage des taches noires est bien plus large, et les taches elles-mêmes sont oculées de blanc. Cette espèce n'est pas commune aux environs de Paris; son vol sautillant lui a fait donner le nom de *Bacchante.*

S. *Arcanius* (Linné). — Enverg. 3 cent. (pl. 11, fig. 5).

Ailes supérieures fauves, avec une large bande d'un brun verdâtre au-dessus de la frange, les inférieures d'un brun verdâtre; en dessous, les supérieures manquent de la bande du dessus; les inférieures ont au-dessus de la frange un large espace blanchâtre sur lequel sont situés quatre yeux noirs pupillés de blanc et entourés de jaune; trois de ces yeux se touchent. L'espèce figurée pl. gr. 11, fig. 6, pourrait n'être qu'une femelle dont les yeux seraient plus dilatés.

S. *Daphnis* (Engramelle). — Enverg. 4 cent. (pl. gr. 11, fig. 4.)

Dessus d'un brun verdâtre; dessous des supérieures de même couleur; les inférieures sont d'un rouge brun saupoudré de gris, une rangée de points noirs oculés de blanc au-dessus de la frange des inférieures et deux points pareils au sommet des supérieures; les deux ailes sont en outre traversées par une bande blanchâtre irrégulière. Paris.

7e Tribu, Lycenides.

Dernier article des palpes presque nu, ou moins écailleux que les précédents; antennes rapprochées à leur base; cellule discoïdale fermée; chenilles le plus souvent courtes, ramassées; chrysalides attachées par l'extrémité et le milieu du corps.

1. Genre Peridromie (*Peridromia*), Boisduval.

Palpes contigus ascendants; bord abdominal des ailes inférieures très-développé; quatre pattes dans les deux sexes; crochets des tarses un peu bifides; chenilles allongées, munies de prolongements épineux; chrysalides très-anguleuses.



P. *Amphinome* (Linné.)—Enverg. 8 à 9 cent.

Le dessus des quatre ailes est d'un noir chatoyant, avec une multitude de taches d'un vert bleuâtre ou légèrement doré, en forme d'hiéroglyphe, mais dont les pénultièmes des secondes ailes représentent une suite d'yeux ovalaires; les premières ailes des deux sexes ont une bande blanche, sinuée large, coupée par les nervures, atteignant le milieu de la côte et l'angle interne; il y a en outre un point blanc entre cette bande et le sommet. Le dessous de ces ailes est brun à la base, avec une tache rouge, triangulaire et longitudinale, ensuite d'un noir verdâtre jusqu'au bout, avec une bande blanche semblable à celle du dessus, et suivie de deux rangées de points blanchâtres, dont les extérieurs marginaux; le dessous des

secondes ailes est d'un noir verdâtre, avec des rayons rouges sur la majeure partie de la surface et des points d'un vert blanchâtre à l'extrémité; les échanerures des quatre ailes sont liserées de blanc de part et d'autre. Le corps est noir en dessus, entièrement tacheté de vert bleuâtre; il est gris en dessous, avec la poitrine rougeâtre; les antennes sont noires. De l'Amérique méridionale.

2. Genre Euménie *(Eumenia)*, Boisduval.

Palpes droits, allongés, dépassant la tête, simplement garnis d'écailles, ayant le premier et le troisième article sensiblement plus courts que le deuxième; six pattes ambulatoires dans les deux sexes; chenilles inconnues.

E. *Minijas* (Boisduval). — Enverg. 6 cent.

Ailes noires, avec un reflet bleu sur la cellule discoïdale et entre les nervures qui en partent; les ailes inférieures sont moins glacées de bleu, mais elles ont au-dessous du bord extérieur une rangée de six ou sept taches contiguës, semi-lunaires, d'un vert doré. Le corps et les antennes sont noirs; l'extrémité des deux côtés de l'abdomen est orange vif. De l'intérieur de l'Amérique.

3. Genre Erycine *(Erycina)*. Latreille.

Dernier article des palpes presque nu; quatre pattes ambulatoires dans les mâles et presque toujours six dans les femelles; cellule discoïdale fermée, mais quelquefois ouverte; crochets des tarses petits, à peine saillants; che-

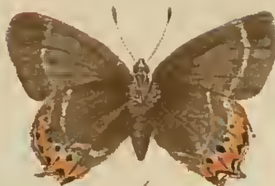


1

Thecla betulae



3



4

T. Pruni



5



6

T. W. Album



7



8



2

(dessous)

nilles très-courtes, pubescentes ou velues; chrysalide contractée. Le peu qu'on connaît des premiers états de presque tous les individus composant ce groupe fait



qu'on peut, jusqu'à nouvel ordre, le considérer comme un magasin qui demande une revue complète.

E. *Lucine* (Linné). — Enverg. 3 cent.

Ailes fauves, mais le fond presque oblitéré par les taches noires; les ailes supérieures ont le bord antérieur, la base et les nervures largement noires; trois bandes traversant le disque de l'aile et leur donnant l'apparence d'avoir trois bandes fauves, qui est la couleur du fond; celle de ces fausses bandes qui avoisine le bord externe paraît formée de taches coniques détachées, dont chacune est chargée d'un point noir; les ailes inférieures n'ont de visibles que la couleur du fond; en dessous, les ailes supérieures sont d'un fauve rougeâtre, très-pâle, avec deux bandes ou séries de

taches confuses, noirâtres et quelques points blancs au sommet; les ailes inférieures sont d'un rouge violeté, traversées par deux séries de taches blanches formant bande et une rangée de points près le bord externe, surmonté de minces lunules noires; la frange est entrecoupée de noir et de blanc; le corps est noir en dessus, grisâtre en dessous; l'extrémité des antennes fauve.

La chenille est raccourcie, avec les anneaux bien marqués, brune, avec une ligne noire sur le dos et une rangée de points sur le flanc; elle est en outre hérissée de longs poils noirs; elle vit sur différentes espèces de primevères; la chrysalide est jaunâtre, ponctuée de noir; le papillon se trouve dans les bois secs et arides. Cette espèce, longtemps considérée comme une argynne, est le seul représentant de ce genre dans notre pays.

4. Genre Myrine (*Myrina*), Fabricius.

Palpes inférieurs très-allongés, le second article dépassant notablement le chaperon; antennes terminées insensiblement en massue allongée; cellule discoïdale fermée; toutes les pattes ambulatoires pareilles dans les deux sexes.

M. *Jafra* (Godard). — Enverg. 3 à 4 cent.

Ailes supérieures entières, les inférieures ayant une queue aussi longue au moins que l'aile tout entière, une autre plus petite à la nervure anale et une saillie de l'autre côtés; les ailes sont au-dessus d'un brun noirâtre, avec

deux rangs de lunules blanches sur les dernières cellules ; l'angle anal est blanc, chargé d'un point noir ; la frange est blanche. Le dessous des premières ailes est blanc, avec le côté à limbe terminal, deux lignes transverses, postérieures et ondulées, roussâtres ; le dessous des secondes ailes est entièrement blanc, avec deux lignes noires anguleuses faisant suite aux lignes rousses de l'aile de devant ; entre ces lignes et les queues sont cinq taches noires saupoudrées de bleu azuré luisant, dont la première longeant toute l'échancrure anale, l'avant-dernière sensiblement plus grosse que les autres. De Java.

5. Genre Thécla (*Thecla*), Fabricius.

Antennes longues, droites, terminées par une massue ovalo-cylindrique, souvent grêle et peu renflée ; palpes squameux ou à peine ciliés, dont les trois articles sont bien distincts ; le troisième presque aussi long que le second, presque nu et subuliforme ; tête plus étroite que le thorax ; yeux sensiblement couverts de poils ; tarses courts ; aile inférieure ayant presque toujours un prolongement caudal au bord postérieur.



Chenilles en forme d'écusson aplati, larges en avant, rétrécies en arrière, vivant généralement sur les arbres ou les plantes frutescentes ; chrysalides un peu rugueuses, convexes en dessus et plates en dessous.

T. *du bouleau* (Linné). — Enverg. 4 cent. (pl grav. 12, fig. 1, 2).

Les ailes inférieures sont un peu dentées ; l'angle anal est saillant, arrondi, précédé d'une petite queue ; les ailes sont en dessus d'un brun noirâtre, avec une bande fauve en travers du disque dans les femelles, et le bord des ailes postérieures de même couleur ; il existe une tache oblongue à l'extrémité de la cellule discoïdale des ailes supérieures. En dessous, les ailes sont d'un fauve jaunâtre ; les inférieures sont traversées sur le disque par deux lignes parallèles blanches, bordées de brun ; les mêmes lignes se trouvent aux ailes supérieures, mais seulement dans leur partie antérieure. Cette espèce est commune dans les jardins et les bois de l'Europe, depuis la fin de juillet jusqu'à la fin de septembre. La chenille vit sur le prunier, le prunellier et le bouleau.

T. *Pruni* (Linné). — Enverg. 3 1/2 cent. (pl. grav. 12, fig. 3, 4).

Angle anal prolongé en queue vis-à-vis de l'avant-dernière nervure ; ailes d'un brun noir au-dessus, avec une bande en zigzag fauve, placée au-dessus de la queue Le dessous des ailes est d'un brun jaunâtre, avec



2.

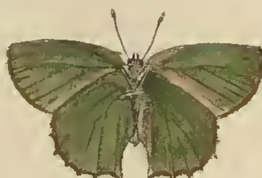


1

Thecla Quercus.
[illegible]



4.



3

Thecla Rubi



6.



5

Thecla Evippus.

la bande fauve; la supérieure beaucoup plus large, accompagnée de points et de raies noires Paris.

T. *w album* (Knoch).—Enverg. 3 1/2 cent. (pl. grav. 12, fig. 5, 6).

Queue des ailes inférieures très-grêle; couleur du précédent ; un w formé de lignes blanches vis-à-vis de la queue, en dessous des ailes inférieures. Europe.

T. *Lynceus* (Fabr.).—Enverg. 3 1/2 cent.

Queue des ailes inférieures très-courte; dessus des ailes d'un brun noir chatoyant, avec une tache fauve orbiculaire. Dessous de la couleur du dessus, avec une petite ligne blanche transverse interrompue et une rangée de taches fauves vis-à-vis de la frange des inférieures. Europe.

T. *du chêne* (Linné).—Enverg. 3 1/2 cent. (pl. grav. 13, fig. 2, 1).

Prolongement caudal à peine marqué; dessus du mâle noirâtre changeant en bleu; dans la femelle, le bleu est permanent, le pourtour des ailes est plus foncé. Le dessous des ailes est d'un gris violâtre, avec une ligne transverse blanche suivant la frange, et séparée d'elle par des taches noires et des lunules blanches ; deux taches fauves à l'angle anal. France.

T. *Evippus* (Labrielle). — Enverg. 3 1/2 cent.
(pl. grav. 13, fig. 6, 7.)

Les ailes sont festonnées au bord ; les ailes sont en dessus d'un brun noirâtre, avec le disque chatoyant en bleu. En dessous elles sont d'un fauve livide, avec une rangée de taches bleu métallique le long de la frange. France méridionale.

T. *de la ronce* (Linné). — Enverg. 3 cent. (pl. grav. 13, fig. 4 et 5.)

Ailes un peu dentelées, d'un brun noirâtre en dessus, vertes en dessous. Paris.

6. Genre Argus (*Argus*). Boisduval.

Antennes longues, droites, terminées par une massue fusiforme peu renflée, comprimée latéralement à son extrémité; tête plus étroite que le thorax, palpes courbes; le second article garni de poils courts et serrés ; le dernier article nu, grêle, filiforme; ailes inférieures sans prolongement à l'angle anal. Chenilles en forme de bouclier très-convexe, vivant sur les plantes légumineuses herbacées; chrysalide oblongue, un peu déprimée inférieurement.

A. *Argus* (Linné).—Enverg. 3 cent.

Le mâle a les ailes en dessus bleues, avec une assez large bordure noire aux supérieures, et une bande de

points aux inférieures; la femelle est d'un brun noirâtre glacée de bleu vers le bord, avec deux bandes de taches fauves au-dessus de la frange; la bande des ailes inférieures formée de lunules détachées, appuyée chacune sur un gros point noir. En dessous, les ailes sont d'un gris nacré, avec un peu de bleuâtre vers la base; un filet noir au-dessus de la frange, suivi d'une bande fauve, accompagnée en bas de points noirs, et en haut de lunules de même couleur; vient ensuite une rangée de points noirs, puis quelques autres vers la base des inférieures. La femelle a les taches du dessous moins prononcées que le mâle; celles qui sont entre la bande fauve et la frange, aux ailes inférieures, sont d'un bleu métallique. Ce papillon est commun vers la fin de juillet dans les bois des environs de Paris.

A. *Arion* (Fabr.). — Enverg. 4 cent. (pl. grav. 14, fig. 1, 2.)

Ailes d'un brun noir lavées de bleu sur le disque, et une rangée de taches noires sur le bleu, plus sensibles dans la femelle. En dessous, les ailes sont grisâtres, avec de nombreux points noirs autour du blanc ; les ailes sont en outre lavées de bleu à la base. Paris.

A. *Agestis* (Hubner).—Enverg. 2 1/2 cent. (pl. grav. 14, fig. 3, 4.)

Ailes d'un brun noir en dessus, avec une large rangée de lunules fauves au dessus de la frange. En des-

sous, les ailes sont d'un gris rougeâtre, avec les taches fauves au-dessus de nombreux points noirs entourés de bleu sur le disque, et une ligne noire surmontée de points de la même couleur au-dessus de la frange. Paris.

A. *Euphemus* (Hubner).—Enverg. 3 cent. (pl. grav. 14, fig. 5, 6).

Il ressemble à l'A. *Arion*, mais le dessus des ailes est moins glacé de bleu, le dessous est plus brun, et n'est pas lavé de bleu à la base. Paris.

A. *Adonis* (Fabricius). — Enverg. 3 cent. (pl. grav. 14, fig. 7, 8).

Le mâle a les ailes en dessus d'un beau bleu azuré, avec la frange blanche surmontée d'une ligne noire. En dessous, les ailes sont d'un gris rougeâtre lavées de bleu à la base, avec des rangées de points noirs entourés de blanc et une rangée de lunules fauves au-dessus de la frange. La femelle diffère du mâle par le dessus des ailes brun, le dessous plus foncé et toutes les taches plus dilatées. Paris.

7. Genre Lycœna (*Lycœna*), Fabricius.

Antennes allongées, droites et terminées par une massue pyriforme assez forte; palpes grêles, le second article légèrement courbe, très-long et garni de poils courts et serrés; le troisième article nu, droit et subuliforme; tête presque aussi large que le thorax; yeux nus; tar-

ses minces ; ailes inférieures entières, arrondies et ayant près de l'angle anal un petit filet en forme de queue. Chenilles pareilles à celles du genre précédent, mais vivant dans les gousses ou silices des légumineuses, aux dépens de la graine.

L. *Boeticus* (Linné). — Enverg. 3 cent. (pl. grav. 13, fig. 1, 8.)

D'un bleu violeté en dessus, dans le mâle, avec un limbe étroit, noir au bord externe des quatre ailes et deux gros points noirs au-dessus de la queue des ailes postérieures. La femelle est brune, avec la base largement chatoyante en bleu. En dessous, les ailes sont d'un brun clair, et, outre de nombreuses lignes tremblées transverses, elles ont deux bandes blanchâtres larges partant du sommet des ailes supérieures et descendant jusqu'à l'angle anal des inférieures; au-dessus de la queue sont cinq taches fauves, à pupille noire irisée de vert métallique. Le corps suit les couleurs des ailes.

La chenille est d'un vert plus ou moins foncé, avec le dos jaspé de rouge ; elle vit dans les gousses des légumineuses et particulièrement dans celles du baguenaudier, où elle est solitaire. Quand elle a mangé toutes les graines, elle passe dans une autre, et bouche le trou par où elle est entrée. Le papillon paraît à Paris depuis la mi-août jusqu'à la fin de septembre.

8. Genre Polyommate (*Polyommatus*), Latreille.

Antennes longues, droites, terminées par une massue fusiforme; palpes presque droits; le dernier article est assez long et subulé; tête plus étroite que le thorax; ailes inférieures ayant l'angle anal prolongé dans la plupart des mâles et étant un peu échancré avant cet angle dans les femelles. Chenilles en forme d'écusson ovale et peu allongé, avec des impressions latérales; vivant sur les plantes basses; chrysalides courtes et presque ovoïdes.

P. *de la verge d'or* (Linné). — Enverg. 3 1/2 cent.
(pl. grav. 15, fig. 1, 2.)

D'un fauve d'or vif, avec un limbe noir étroit autour des quatre ailes et une rangée de points de même couleur le long du limbe des ailes postérieures; la femelle est fauve et ponctuée de noir en dessus, avec le disque des ailes inférieures plus ou moins rembruni; en dessous, les ailes supérieures sont d'un jaune fauve, avec le limbe d'un jaune verdâtre; les inférieures sont entièrement de cette dernière couleur; les premiers ont une rangée transverse de points noirs groupés deux à deux, et trois autres disposés en long sur la cellule discoïdale; les ailes inférieures sont traversées par une bande dentelée blanchâtre portant une rangée de petits points noirs; quelques autres sont répandus près de la

base. Ce papillon n'est pas rare dans plusieurs parties de la France; il paraît deux fois, au printemps et en été.

P. *Chryseis* (Fabricius). — Enverg. 3 1/2 cent. (pl. grav. 15, fig. 3, 4.)

Le mâle est en dessus d'un fauve doré vif, avec tout le pourtour et la base des ailes noirâtres, glacés de bleu; le milieu des ailes porte deux points noirs. En dessous les ailes supérieures sont fauve clair, celles inférieures sont d'un vert clair; il règne une bande rougeâtre le long de la frange; la femelle diffère du mâle par la bande fauve plus large et plus apparente en dessus, avec les points noirs beaucoup plus dilatés. Paris.

P. *Hiere* (Fabricius). — Enverg. 4 cent. (pl. grav. 15, fig. 5, 6.)

Dessus du mâle d'un fauve ponceau, avec deux rangées irrégulières, transverses, de points noirs et un limbe de même couleur, étroit au-dessus de la frange. En dessous les ailes sont grisâtres, lavées par place de fauve; outre les rangées de points noirs apparentes en dessus, il en existe une autre au-dessus de la frange, double aux ailes inférieures; la femelle est brune, avec quelques reflets fauves. De l'est de la France.

P. *Xanthe* (Fabricius). — Enverg. 3 cent. (pl. grav. 15, fig. 7, 8.)

Ailes d'un brun glacé en dessus, avec une raie fauve

au-dessus de la frange et des groupes de points noirs sur le disque; d'un jaune pâle en dessous avec les points du dessus, plus trois rangées disposées régulièrement au-dessus de la frange.

2e DIVISION.

Jambes postérieures portant deux ergots.

Tribu Hespérides.

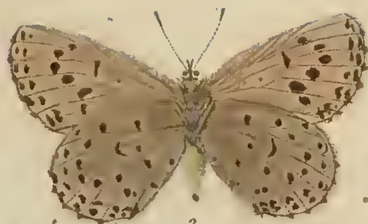
Six pattes ambulatoires dans les deux sexes; les quatre ailes, au moins les inférieures, presque toujours horizontales dans le repos; cellule discoïdale des ailes inférieures ouverte. Chenilles vivant entre des feuilles roulées. Chrysalides enveloppées d'un réseau clair entre des feuilles roulées sur elles-mêmes et réunies ensemble par des fils. Outre ces caractères rigoureux, les lépidoptères de cette tribu ont des accessoires qui aident à les reconnaître : leur tête est large ; les antennes, séparées à leur insertion, sont terminées par une massue plus ou moins crochue; l'abdomen est toujours au moins aussi long que les ailes; celles-ci sont triangulaires et plissées au bord interne; les tarses sont terminés par deux petits crochets simples très-arqués.

1. Genre Uranie (*Urania*), Fabricius.

Antennes d'abord filiformes, ensuite grêles et sétacées, palpes inférieurs allongés, grêles, ayant le second article très-comprimé, le dernier beaucoup plus mince, presque cylindrique et nu. Métamorphose peu connue.



1



2.

Argus Arion



3

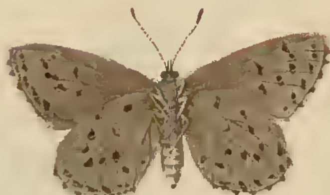


4

Argus Hellus.



5



6

Argus Euphemus.



7.



8

Argus Adonis





U. *Riphée* (Fabricius). — Enverg. 9 à 11 cent.

Le bord postérieur des secondes ailes avec six dents, dont les trois inférieures en forme de queue; le dessus des ailes est noir, avec une multitude de petites ligues transversales et une large bande discoïdale d'un vert doré, brillant aux supérieures, avec une bande médiaire et une bande terminale aux inférieures; la bande des premières ailes est profondément bifide vers la côte, et les lignes qui la séparent de la base n'atteignent pas le milieu de la surface; les deux bandes des secondes ailes sont sinuées et elles se perdent vers l'angle de l'anus dans un espace d'un rouge cuivreux qui jette un reflet violet vif, et sur lequel il y a quatre ou cinq taches noires. Le dessous des supérieures ressemble au dessous, mais les lignes vertes y sont plus larges; le dessous des ailes inférieures est d'un vert doré à la base, ainsi qu'à l'extrémité, avec des mouchetures noires; il est traversé au milieu par une bande d'un rouge cuivreux, chatoyant, bande qui offre une douzaine de taches noires, orbiculaires et qui se dilate à mesure qu'elle approche de la région de l'anus. Les échancrures et les queues de ces ailes sont garnies d'une frange blanche; le corps est noir, avec des poils jaunes et des atomes verts; les antennes sont entièrement noires. Cette espèce se trouve à Madagascar et peut-être à l'île Sainte-Hélène.

2. Genre Hespérie (*Hesperia*), Latreille.

Elles ont le corps gros et court, les antennes terminées

brusquement en une massue plus ou moins ovale ou oblongue finissant en pointe, et tantôt arquée, tantôt subitement courbée et crochue; les palpes, très fournis d'écailles, ont le dernier article très-petit. Leur vol est sautillant. Leurs chenilles ressemblent à celles des lépidoptères nocturnes; elles sont allongées, plus grêles à leurs extrémités; elles se métamorphosent en une chrysalide unie et sans éminence angulaire, et dont l'extrémité antérieure est plus ou moins avancée en une pointe simple.

H. *Orion* (Fabr.). — Enverg. 5 cent.

Les ailes postérieures sont étroites, fortement prolongées en queue; les ailes sont en dessus d'un brun noirâtre, avec la base glacée de vert et de fauve; une bande blanchâtre traverse le disque des ailes supérieures, et le sommet a trois petits points blancs; le bord externe des ailes inférieures et le prolongement caudal sont blancs en dessous; une bande blanche est entrecoupée, au bord postérieur, d'une rangée de petits traits noirâtres presque en forme de lunule; le corps suit la couleur de la base des ailes. Du Brésil et de Surinam.

H. *Tristis* (Lepelletier). — Enverg. 2 1/2 cent. (pl. grav. 16, fig. 1. 2.)

Dessus des ailes brun, les supérieures avec deux lignes d'un jaune brillant à la base et six taches de même couleur, dont les trois plus grosses coupées par les nervures; les ailes inférieures ont trois taches pareilles sur le dis-

que et une rangée de taches au-dessus de la frange, dont la plus éloignée de l'angle anal plus grande. Midi de la France.

H. *Myrmidon* (Lepelletier). – Enverg. 2 1/2 cent (pl. grav. 16, fig. 3, 4).

Ailes un peu dentelées, brunes en dessus, avec deux rangées de taches d'un bleu jaunâtre communes aux ailes; les supérieures ont en outre quelques taches disséminées, tandis que les inférieures n'en ont qu'auprès de la base. Le dessous des ailes supérieures est d'un gris brun et celui des ailes inférieures d'un gris roussâtre. Dans les grands bois.

H. *Paniscus* (Fabricius).— Enverg. 2 1/2 cent. (pl. grav. 16, fig. 5).

Ailes brunes en dessus, avec de nombreuses taches carrées, d'un jaune d'or et une ligne de petites taches pareilles au-dessus de la frange ; en dessous le fond est fauve verdâtre et les taches plus larges et blanchâtres. Dans quelques espèces comme celle représentée, les premières sont fauves avec quelques taches noires. France.

H. *Comma* (Linné). — Enverg 3 à 4 cent. (pl. grav. 16, fig. 6).

Le mâle a le dessus des ailes fauve, avec une bordure diffuse plus foncée, quatre petites taches blanches au sommet de l'aile, et d'autres aux ailes inférieures moins apparentes ; le disque de l'aile offre un espace longitu-



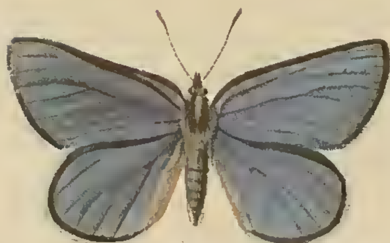
1



2

P. Argiavrae

(p. 98)



3



4

P. Chryseis.–



5

P. Hyere



6



7

P. Kaulke

dinal bordé de noir. La femelle diffère par le dessus des ailes brun, les taches blanchâtres plus visibles, et l'absence de ces taches vitrées; en dessous, les ailes sont fauves, lavées de vert, avec les taches du dessus. Paris.

H. *sylvanus* (Fabricius). — Enverg. 3 à 4 cent. (pl. grav. 16, fig. 7, 8).

Très-voisin de l'H. *comma*, mais plus petit, le mâle plus foncé en dessus, et moins lavé de vert en dessous. Paris.

2e Famille, CRÉPUSCULAIRES.

Antennes plus ou moins renflées soit vers le milieu, soit vers l'extrémité ; corps généralement très-gros par rapport à l'étendue des ailes; les jambes postérieures munies de deux paires d'éperons; ailes étroites, légèrement inclinées dans le repos, les supérieures recouvrant les inférieures, retenues à celles-ci par un frein; ce frein se compose d'une soie raide partant de la base des ailes inférieures et glissant dans un anneau membraneux des ailes supérieures. Ce caractère, que l'on avait regardé comme général dans les Crépusculaires et les Nocturnes, n'est, d'après les observations de Duponchel, propre qu'aux mâles. Toutes les chenilles ont seize pattes; les chrysalides ne sont jamais anguleuses.

1re Tribu, Castniaires.

Ailes inférieures presque aussi grandes que les supé-

rieures ; antennes simples, grossissant vers l'extrémité, qui forme le crochet, sans houpe d'écailles au bout, palpes de trois articles très-distincts.

1. Genre Gastnie (*Gastnia*), Fabricius.

Palpes courts, larges et cylindriques ; antennes se terminant brusquement en massue, avec un crochet très-court au bout ; écailles des ailes fort larges ; métamorphoses inconnues.

C. *Icare* (Cramer). — Enverg. 7 à 10 cent.

Ailes supérieures glacées, d'un noir saupoudré d'atomes de différentes couleurs, dont quelques groupes paraissent indiquer deux bandes transversales, l'une près du sommet, l'autre au milieu du disque ; les ailes inférieures sont d'un rouge vif, avec la base et un large limbe noir ; sur le limbe est une rangée de gros points de la couleur du fond. En dessous, les ailes supérieures sont rouges à la base et ont leurs deux bandes du dessus bien visibles, blanchâtres ; les inférieures sont presque entièrement rouges, avec quelques traces du limbe noir du dessus ; l'extrémité des antennes est fauve. De Surinam.

2. Genre Agariste (*Agarista*), Leach.

Antennes se terminant en massue peu sensible, avec un crochet allongé ; palpes inférieurs allongés, dont le second article très-comprimé et le dernier grêle ; l'abdo-

men paraît terminé dans les mâles par un faisceau de poils.

A. *Glycinæ* (Boisduval). — Enverg. 5 cent.

Les ailes sont noires, avec la frange entrecoupée de noir et de blanc ; les ailes supérieures sont traversées par trois bandes jaunes, dont l'intermédiaire interrompue, et la dernière la plus large de toutes ; ensuite viennent deux rangées de petits points blanchâtres. En dessous, les ailes supérieures ont les mêmes taches qu'en dessus, mais moins marquées ; les inférieures ont une bande atténuée jaunâtre sur le disque et un rang de points blanchâtres ; ces taches sont souvent oblitérées ; celle qui subsiste le plus est la bande transverse des premières ailes en dessus ; extrémité de l'abdomen fauve.

3. Genre ÆGOCÈRE (*Ægocera*), Latreille.

Palpes dépassant le chaperon d'une manière remarquable ; le second article très-velu, garni de poils réunis en une sorte de bec ; antennes fusiformes, renflées au milieu ; ailes supérieures triangulaires ; métamorphoses inconnues.

H. *Venulia* (Latreille). — Enverg. 3 1/2 cent.

Ailes supérieures d'un gris rougeâtre ; de la base au bord externe de l'aile, s'étend une bande jaunâtre bordée de rougeâtre, prolongée en dent vers le milieu de son bord inférieur ; cette dent surmontée d'un point noirâtre ; le

bord supérieur est bidenté; les ailes inférieures sont jaunes, avec un limbe brun et une petite tache lunulaire au milieu du disque. Du Bengale.

4. Genre Hecatesia (*Hecatesia*), Boisduval.

Antennes hérissées, fusiformes, à articles assez distincts jusqu'à la massue; palpes très velus, à articles peu distincts, ne dépassant pas le chaperon; le thorax très-velu; abdomen méplat.

11. *A fenêtre* (Boisduval).—Enverg. 2 1/2 cent.

Ailes supérieures ayant le bord antérieur fortement courbé, très-épais, renflé en mammelon vers le milieu; elles sont noires, divisées en trois parties presque égales par deux petites bandes blanches; près de la côte et au-dessous du mammelon est une tache en carré long, transparente, un peu courbe, joignant les deux bandes; les ailes inférieures sont orange pâle, avec un très-large limbe noir; le thorax est noirâtre, couvert de poils mêlés de blanc; l'abdomen est fauve, avec une rangée de points noirs au milieu; il est terminé par un large pinceau de poils noirs; les pattes sont noires mêlées de blanc. De la Nouvelle-Hollande.

5 Genre Cocytia (*Cocytia*), Boisduval.

Antennes longues en fuseau, se terminant en crochet à l'extrémité; palpes écartés, de trois articles très-dis-

tincts; le premier, un peu plus court que les deux autres; le second, plus long et garni de même que le précédent de poils imbriqués; le troisième, long, nu, cylindrique, grêle et dépassant le chaperon; langue longue et cornée; ailes horizontales vitrées.



C. *de d'Urville* (Boisduval). — Envcrg. 8 cent.

Ailes un peu enfumées, diaphanes, avec un large limbe noir tout autour, et les nervures et fausses nervures noires. A la base de chaque aile est une tache orange touchant d'un côté la partie vitrée de l'aile; les antennes sont noires, la tête et le corps sont nuancés de bleu et de vert métallique; le ventre est d'un vert azuré chatoyant. Cette rare espèce se trouve à la Nouvelle-Guinée, où elle vole en plein jour.

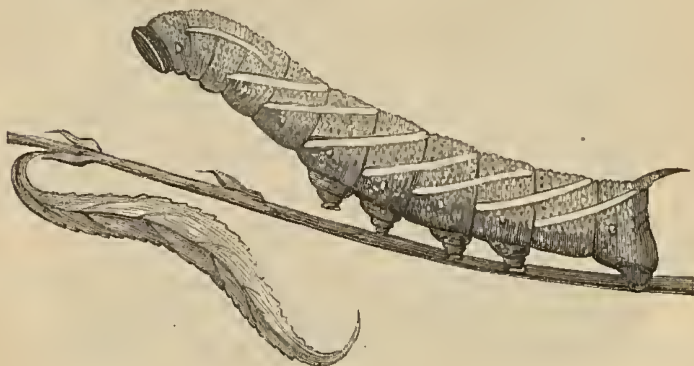
2e Tribu, Sphyngides.

Antennes prismatiques, presque toujours terminées par un petit crochet ou houppe; palpes obtus, collés contre le front et garnis d'écailles très-serrées qui permettent dif-

ficilement d'en distinguer les articles; abdomen aussi large à la base que le thorax ; ailes de consistance très-robuste; les supérieures longues et étroites, les inférieures très-courtes. Les chenilles sont glabres, plus ou moins cylindriques et portent toujours une corne sur le onzième anneau ; les chrysalides sont cachées en terre ou au moins sous des débris de végétaux. Les sphynx volent avec beaucoup de rapidité , le plus souvent vers le crépuscule.

1. Genre Sphinx (Linné).

Antennes renflées au milieu, striées transversalement; palpes épais réunis à leur extrémité, débordant le chaperon; trompe épaisse, le plus souvent très-longue. Les chenilles ont la tête plate; les chrysalides ont le fourreau de la trompe plus ou moins séparé du corps.





S. *du lizeron* (Linné). — Enverg. 10 à 11 cent. (pl. grav. 17, fig. 2).

Ailes supérieures d'un gris foncé, marbré de plus foncé et de blanchâtre. Les parties les plus claires forment une bande vers la base et une autre vers le sommet de l'aile



et la traversent entièrement. On distingue sur les limites de cette couleur des lignes en zigzags très-aigus. Les ailes inférieures sont d'un gris plus clair et plus rougeâtre, avec quelques bandes noires diffuses transverses, dont les dernières plus larges vers le sommet de l'aile. En

dessous, les ailes sont d'un gris rougeâtre, avec les traces des bandes du dessus ; le corps est de la couleur du dessus des ailes. Il y a sur chaque côté de l'abdomen six bandes noires, surmontées d'une tache rose bordée de blanc du côté du thorax ; le dessous du corps et les pattes gris. Environs de Paris en juin et septembre.

S. *Atropos* (Linné).—Enverg. 12 à 15 cent. (pl. grav. 17, fig. 1).

D'un brun noir lavé de brun rouge et de jaunâtre; les ailes postérieures sont jaunes et portent au-dessus de la frange deux larges bandes noirâtres ; le thorax porte en



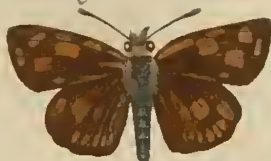
dessus des taches figurant une tête de mort ; l'abdomen est rayé alternativement de jaune et de noir. Dans toute l'Europe, et même en Afrique ; la chenille se trouve souvent sur les fanes de pommes de terre.



4 H. Myrmidon



3 H. Myrmidon



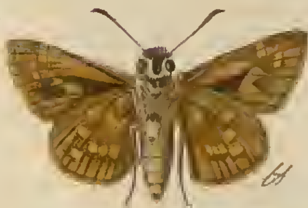
1 Hesperia Tristis



5 H. Faunus.



6 H Comma



8 H Sylvanus.



7



2

H. Tristis.

S. *de la vigne* (Linné). — Enverg. 6 cent. (pl. grav. 18, fig. 1).

Ailes et corps verdâtre, avec des bandes obliques d'un carmin très pâle; la partie postérieure des secondes ailes est entièrement de cette couleur. De France.

S. *du tithymale* (Fabricius).—Enverg. 6 cent. (pl. grav. 18, fig. 2).

Le thorax et l'abdomen sont d'un vert olive; la tête et le thorax sont entourés de blanc, et l'abdomen annelé de même couleur; les ailes supérieures sont d'un gris rougeâtre, avec la base verte, une tache près du bord antérieur et une bande partant du sommet, de même couleur; les ailes inférieures noires au bord antérieur, carmin au milieu, roses ensuite; le rose et le carmin sont séparés par une ligne noire. France.

S. *de la garance* (Engramelle). — Enverg. 7 cent. (pl. grav. 18, fig. 3).

Très-voisin du précédent, mais le vert olive des ailes plus foncé et peu étendu; le disque des ailes inférieures est plus blanchâtre, et la ligne noire beaucoup plus large, absorbant presque tout le rose. Du midi de la France.

S. *du laurier rose* (Engramelle). — Enverg. 8 à 12 cent. (pl. grav. 18, fig. 4).

Il est d'un vert-myrte clair, les ailes supérieures tra-

versées par des lignes ondulées roses et blanchâtres; les ailes postérieures ont leur première partie couleur de lie de vin. Du midi de la France.

S. *de l'épilobe* (Engramelle). — Enverg. 4 à 5 cent. (pl. grav. 19, fig. 1).

Oenotherae

D'un vert d'herbe, avec une bande plus foncée traversant les ailes supérieures, bordées de blanchâtre de chaque côté; les ailes inférieures sont d'un jaune-orange, avec une large limbe noire. De France.

S. *bombyliforme* (Engramelle). — Enverg. 4 à 5 cent. (pl. grav. 19, fig. 2).

Corps vert, la première partie de l'abdomen plus foncée, deux segments ensuite rougeâtres et l'extrémité verte bordée de noir; les ailes sont vitrées, avec le pourtour verdâtre. Paris.

S. *fusiforme* (Engramelle) — Enverg. 4 à 5 cent. (pl. grav. 19, fig. 3).

Voisin du précédent; la première partie de l'abdomen



est rougeâtre et l'extrémité verte; les ailes sont vitrées, avec le limbe du pourtour plus large que dans le précédent, rougeâtre. De France.

S. *de caille-lait* (Engramelle). — Enverg. 5 cent. (pl. Stellatarum grav. 19, fig. 4).

Il est entièrement grisâtre, avec une bande blanche interrompue au commencement de l'abdomen; les ailes inférieures sont orange, lavées de brun au sommet. L'on voit souvent voler cette espèce au moment où il va pleuvoir. Paris.

2. Genre Smérinthe (*Smerinthus*), Ochsenh.

Antennes peu renflées au milieu, fortement dentées en scie ou cannelées du côté interne, surtout dans les mâ-



les; palpes très-courts; trompe rudimentaire; presque tous ceux connus manquent du frein que l'on remarque à la base des ailes inférieures des sphynx Chenilles pareilles

à celles des sphynx. Papillons à vol lourd, ne sortant qu'après le coucher du soleil.

S. *ocellé* (Linné). — Enverg. 7 à 8 cent. (pl. grav. 19, fig. 5).

Le dessus des ailes est d'un gris rosé, avec une grande tache en croissant occupant presque tout le bord externe; deux autres taches de même couleur, l'une au bord postérieur et l'autre au milieu du disque; entre ces dernières et le bord externe sont deux lignes sinuées traversant tout le disque de l'aile. Trois autres lignes moins nettes viennent du bord antérieur jusqu'au disque rejoindre la dernière des taches brunes; une double ligne traverse aussi l'aile auprès de sa base. Les ailes inférieures sont d'un gris rosé, plus vif vers la base, portant au-dessus de l'angle anal un grand œil noir à iris d'un gris bleuâtre; le corps est gris, avec une large bande brune sur le thorax. En dessous, les ailes sont de la couleur des ailes en dessus, avec trois lignes grisâtres communes, sinuées, transverses, et tout l'espace depuis ces lignes jusqu'à la base d'un noir pâle. Ce papillon se trouve en juin et en août; la chenille vit sur le saule, l'osier et quelques arbres fruitiers, comme pêcher et amandier.

3e Tribu, Zygénides.

Antennes plus ou moins renflées au-delà du milieu; palpes subcylindriques, dont le dernier article toujours bien distinct; tête petite, plus étroite que le thorax;



Acherontia Atropos. / p.112

2

Sphynx convolvulus.

ailes longues, étroites, en toit incliné dans le repos et dont le sommet dépasse toujours l'abdomen ; vol lourd, mais plus vif au soleil ardent. Chenilles courtes, ne passant jamais l'hiver à l'état de chrysalide et se métamorphosant dans des coques attachées aux tiges des végétaux.



1. Genre Zygène (*Zygena*), Fabricius.

Antennes très-renflées au-delà du milieu, terminées en pointe obtuse, simples dans les deux sexes, contournées en cornes de bélier; palpes velus à la base, nus et pointus à l'extrémité ; trompe longue et épaisse.

Z. de la filipendule (Linné). — Enverg. 3 1/2 cent.

Ailes supérieures d'un vert sombre un peu doré, avec une double bande courte de couleur carmin à la base, et quatre gros points de même couleur sur le disque, disposés deux à deux transversalement; ailes inférieures carmin et la frange noire. La chenille est jaune, avec neuf taches sur chaque segment du dos ; les stygmates et les mandibules noires. Elle vit sur le trèfle, la filipendule, le pissenlit, etc. Elle file une coque lâche le long d'une des tiges de la plante où elle a vécu. Le papillon parait du

15 juin au 15 août ; il est très commun aux environs de Paris.

Z. *du Languedoc* (Ochsenheim). — Enverg. 3 cent. (pl. grav. 20, fig. 1).

Ailes antérieures noirâtres, avec cinq grandes taches rouges, dont celle du bout de l'aile oblongue, bordées de blanchâtre ; ailes postérieures rouges carmin bordées de noir. Des départements méridionaux de la France.

Z. *du sainfoin* (Godard).— Enverg. 3 à 4 cent. (pl. grav. 20, fig. 2).

Ailes supérieures noires chatoyant en vert, cinq taches carmin disposées comme dans l'espèce précédente, mais plus restreintes ; ailes inférieures d'un rouge de carmin bordé de noir. Paris.

Z. *Rhadamante* (Ochsenheim). — Enverg. 3 cent. (pl. grav. 20, fig. 3).

Ailes supérieures d'un gris verdâtre, cinq taches carmin bordées de noir ; ailes inférieures comme dans les précédentes. Du Piémont.

Z. *Sarpedon* (Ochsenheim). — Enverg. 3 cent. (pl. g av. 20, fig. 4).

Ailes un peu diaphanes, d'un noir bleuâtre, trois taches carmin aux ailes supérieures, les inférieures lavées en

rose à la base et de noirâtre au sommet. Midi de la France.

2. Genre Syntomis (*Syntomis*). Illiger.

Antennes grêles, légèrement renflées au milieu, simples dans les deux sexes, palpes séparés de la tête, velus, obtus ; trompe épaisse, assez longue ; ailes inférieures très-courtes, ailes en toit dans le repos ; vol lourd, par un soleil ardent.

S. *Phegea* (Linné). — Enverg., 4 cent. (pl. grav. 20. fig. 5).

Ailes et corps d'un bleu noirâtre chatoyant, cinq taches blanches aux ailes supérieures, une à la base, deux ensuite, puis trois, près du sommet, sur une ligne transverse, dont les deux inférieures presque contiguës; deux taches pareilles aux ailes intérieures, disposées sur une ligne longitudinale; l'abdomen a à sa base une tache jaune, et un anneau de même couleur près de son extrémité. La chenille est velue et se renferme dans une coque lâche pour subir sa métamorphose; elle vit sur la patience des prés, différents plantains, scabieuses, etc. Le papillon parait en juin dans toute l'Europe centrale et méridionale. Une seule espèce connue en Europe.

3. Genre Procris (*Procris*). Fabricius.

Antennes bipectinées dans le mâle, soit entièrement, soit dans une partie de leur longueur; simples ou sim-

plement dentelées dans les femelles; palpes grêles, presque nus; trompe courte; deux ocelles en arrière de l'insertion des antennes; ergots des jambes postérieures presque nuls; ailes en toit dans le repos. Chenille s'enfermant dans une coque.

P. *malheureuse* (Linné).—Enverg., 2 cent. (~~pl. 24, fig. 2~~).
Infausta

Ailes supérieures noirâtres, transparentes; les inférieures roses, avec le sommet noirâtre; la femelle a les antennes bipectinées comme le mâle. La chenille est courte, ramassée, peu garnie de poils; elle est jaune, avec des taches et des points noirs. Elle vit dans les environs de Paris, sur le prunelier; mais dans le Midi, où elle est très-commune, elle attaque les amandiers, auxquels elle cause beaucoup de dommages. On trouve ce papillon au commencement de juillet.

P. *de la statice* (Linné).—Enverg., 2 1/2 cent. (pl. grav. 20, fig. 6).

Ailes supérieures d'un vert doré; ailes inférieures, noirâtres. Paris.

4e Tribu, Sésiaires.

Antennes cylindriques, plus ou moins fusiformes; deux ocelles distincts sur le vertex; palpes ayant tous leurs articles distincts; ailes plus ou moins transparentes et vitrées, en toit horizontal dans le repos; vol diurne par un soleil ardent. Les chenilles vivent dans l'intérieur des

tiges des végétaux. Les chrysalides ont le bord des anneaux dentelé.

1. Genre Thyris (*Thyris*), Illiger.

Antennes légèrement renflées au milieu et presque filiformes ; tête assez large ; yeux saillants ; palpes velus à la base, dernier article nu, terminé en pointe ; ailes larges, dentelées ; pattes très-longues, ergots des postérieures très-longs.

T. *fenestré* (Fabr.). — Enverg. 1 1/2 cent.

Ailes brunes, ponctuées de jaune foncé, deux petites taches transparentes contiguës au milieu du disque des ailes supérieures, trois taches pareilles plus grandes près



de la base des inférieures ; pattes annelées de blanc et de brun. De l'Europe centrale et méridionale. Le papillon vole en plein soleil sur les fleurs d'hièble et de sureau.

2. Genre Sésie (*Sesia*), Fabricius.

Antennes presque cylindriques, toujours simples dans les femelles, quelquefois pectinées dans les mâles ; yeux coupés en amande, peu saillants ; palpes pointus et re-

courbés à leur sommet; corselet plus large que l'abdomen, celui-ci souvent terminé par une brosse; pattes fortes et longues, crochets très-petits et très-aigus; ailes étroites, allongées, les inférieures au moins transparentes. Vol rapide.

S. *apiforme* (Linné). — Enverg. 4 1/2 cent.

Corps brun; palpes, vertex, deux taches sur le prothorax et sur le mésothorax, deux bandes sur les deux premiers segments abdominaux et les trois derniers jaunes; pattes fauves; ailes diaphanes, avec un limbe jaune et une



bande sur la nervure qui ferme la cellule discoïdale. Cette série se trouve sur les troncs des saules et des peupliers, depuis la fin de mai jusqu'à la mi-juillet.

3 Genre GLAUCOPIS (*Glaucopis*), Fabricius.

Trompe distincte; palpes dépassant d'une manière très-sensible le chaperon, dernier article plus mince que



les autres; antennes pectinées; ergots des pattes postérieures peu développés.

G. *syntomoïde* (Boisduval).—Enverg. 4 1/2 centim.

D'un noir verdâtre, avec cinq taches blanches transparentes aux ailes supérieures, une près de la base, et les autres accolées deux à deux ; chacune de celles du sommet de l'aile est coupée par une nervure ; aux ailes inférieures il y a deux taches pareilles, dont la plus grande à la base de l'aile ; toutes deux sont coupées par les nervures.

3. Fam. NOCTURNES.

Les lépidoptères de cette famille ne volent habituellement qu'après le coucher du soleil, quoique quelques uns fassent exception. Quelques espèces ont la trompe tout-à-fait avortée; les ailes tombent des deux côtés du corps, ou se roulent autour de lui; presque toujours elles

sont maintenues dans cette position par un frein pareil à celui que nous avons déjà signalé dans les crépusculaires. Dans quelques femelles, les ailes manquent tout-à-fait ou du moins sont impropres au vol. Les chenilles ont un nombre de pattes variable : ce nombre s'élève de dix à seize, mais la diminution ne frappe jamais que sur les pattes membraneuses. Presque toutes ces chenilles font une coque, ou du moins s'abritent en terre pour subir leur dernière métamorphose. La chrysalide est toujours arrondie, de couleur brune, et n'offre jamais ni proéminences angulaires, ni pointes.

1re Tribu, Hépialites.

Les chenilles ont une plaque cornée sur le premier segment; elles vivent dans l'intérieur des végétaux; leur coque est formée en partie de parcelles de bois. Les chrysalides ont le bord des anneaux muni d'épines au moyen desquelles elles s'avancent au bord du trou de l'arbre où elles ont vécu, quand arrive le moment de la métamorphose. Le papillon a les antennes très-courtes, les organes buccaux presque nuls, l'abdomen long, avec les derniers segments souvent prolongés en tarière.

1. Genre Hépiale (*Hepialis*), Fabricius.

Les antennes sont courtes, seulement en scie dans les deux sexes; les ailes inférieures pareilles aux supérieures, en toit dans le repos.

(page 113)



Deilephila Elpenor



Smerinthus [illegible]



Deilephila Euphorbiae



Deilephila Nerii

H. *du houblon* (Fabr.). — Enverg. 5 cent.

Le mâle est d'un blanc jaunâtre, avec le pourtour des ailes et le bord des segments un peu rosé. La femelle a les ailes supérieures d'un jaune d'ocre pâle, avec le pourtour d'un rouge pâle; un point à l'extrémité de chaque nervure, du côté du bord externe, et deux bandes étroites, festonnées, plus larges vers le disque de l'aile, placées au-dessus de la rangée de points dont il vient d'être parlé; les ailes inférieures sont d'un gris rougeâtre, avec les nervures un peu plus foncées. Cette espèce, commune surtout dans les départements du Nord, attaque les racines du houblon, et, dans certaines années, cause des dégâts considérables.



H. *Hectus* (Linné). — Enverg. 3 cent.

Demi-transparente, fauve très-clair, avec de nombreuses taches dorées, mais souvent oblitérées en grande partie. France.

A côté de ce genre peuvent se placer l'*atychia chimera* (pl. grav. 20, fig. 7), qui a les ailes supérieures d'un gris verdâtre et les inférieures noires, avec la base des deux blanches; et la *stygie* australe (pl. grav. 20, fig. 8),

qui a les ailes supérieures fauves mêlé de gris et ponctuées de noir ; les inférieures noires avec le disque blanc. Ces deux genres se rapportent par leurs mœurs aux hépialites.

2. Genre Cossus (*Cossus*), Fabricius.

Les antennes sont aussi longues que la tête et le corse-



let, un peu plus fortement dentées dans les mâles que dans les femelles ; abdomen peu long ; oviducte saillant dans la femelle. Les chenilles vivent sous l'écorce des arbres, dont elles mangent l'aubier et sucent la sève.



C. *liquiperde* (Fabr.). — Enverg. 7 à 8 cent.

D'un gris pâle marbré de plus foncé et de blanchâtre; le thorax est jaunâtre, avec la tête et le bord antérieur blanchâtres; au milieu du thorax est une bande noire transverse. La chenille est rougeâtre, avec des bandes transverses d'un rouge de sang; elle vit dans les saules, les pommiers, et particulièrement dans les ormes; elle dégorge une liqueur fétide qui lui sert à ramollir le bois dont elle se nourrit.

3. Genre ZEUZÈRE (*Zeuzera*), Latreille.

Les antennes ont leur première moitié fortement pectinée des deux côtés dans les mâles; la tête et le thorax sont couverts d'un duvet presque cotonneux; les ailes inférieures sont beaucoup plus petites que les supérieures.

Z. *du marronnier* (Linné). — Enverg. 4 à 7 cent.

Le mâle est presque moitié plus petit que la femelle; tous deux sont blancs, avec de nombreux points d'un noir bleuâtre sur les ailes; l'abdomen est aussi de cette couleur; le thorax, tout à fait blanc, offre deux rangées longitudinales de trois gros points chacune; les pattes sont noires. La chenille vit à la manière de celle des Cossus; elle est d'un jaune livide, avec une plaque noire sur le



premier et dernier anneau, et des points de même couleur sur les autres segments. D'Europe.

2e Tribu, Bombycites.

La tête est petite, enfoncée dans le thorax ; le corps est robuste, velu ; l'abdomen est gros, quelquefois muni d'un paquet particulier de poils à son extrémité ; les antennes sont toujours pectinées dans les mâles, plus ou moins ciliées dans les femelles ; ailes supérieures recouvrant exactement les inférieures dans le repos ; palpes courts. Les chenilles ont seize pattes, et ont le corps plus ou moins velu ; elles vivent soit isolées, soit en société ; la forme des coques varie selon les espèces.

1. Genre Bombix (*Bombix*), Fabricius.

Ailes supérieures recouvrant exactement les inférieures dans le repos ; palpes courts.





1

Sph. Oenotherae.



(page 115)

4

Macroglossa Stellatarum +-



3

M. Fusiformis



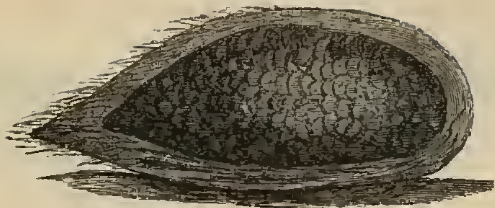
2

M Bombyliformis.-



Smerinthus Ocellatus

5



B. *Grand-Paon* (Linné). — Enverg 10 à 12 cent. Planche 21.

Les ailes sont en dessus d'un brun noirâtre, avec les quatre ailes bordées au côté externe d'une bande d'un gris plus blanchâtre vers le disque; le prothorax a une bande transverse de même couleur; le disque des ailes est sillonné transversalement par plusieurs lignes contiguës, diffuses, en zigzag, tantôt plus foncées, tantôt plus claires que le fond; au milieu de chaque aile est un œil noir bordé de la couleur du fond, avec deux croissants rouges et blancs du côté du corps, et un iris général noir; le corps est brun. La chenille, une des plus grosses de notre pays, est verte, avec des tubercules d'un beau bleu de turquoise; elle vit sur les arbres fruitiers, et file une coque en forme de nasse très-solide. D'Europe.

Petit-Paon (Linné).—Enverg. 7 à 10 cent. (pl. grav. 22, Pavonia fig. 3, pl. 23, fig. 1).

Il diffère du grand-paon par sa taille plus petite et par

ses couleurs beaucoup plus vives et plus tranchées; le



fond des ailes inférieures est fauve dans le midi de la France.

B. *Tau* (Linné). — Enverg. 5 à 8 cent. (pl. grav. 23, fig. 2, 3).

D'un brun fauve, avec une large tache ronde noire au milieu de chaque aile; sur la tache noire est un T blanc bien distinct. Cette espèce n'est pas très commune aux environs de Paris.

B. *de l'aubépine* (Linné). — Enverg. 3 à 4 cent. (pl. grav., 24 fig. 1, 2).

D'un gris rougeâtre, avec une large bande transverse un peu plus foncée, bordée de brun sur les côtés. Paris.

B. *de la jacée* (Fabricius). — Enverg. 4 à 5 cent. (pl. castrensis - grav. 24, fig. 3, 4).

D'un brun rougeâtre, avec une tache près de la base

et une bande traversant l'aile, jaunâtre ; les ailes inférieures sont d'un rougeâtre moins intense. Paris.

B. *versicolor* (Linné).— Enverg. 6 à 7 cent. (pl. grav. 24, fig. 5, 6).

Dessus des ailes supérieures rougeâtre, avec le bord externe plus foncé et la base plus claire, ces deux parties séparées du disque par une raie blanche bordée de noir; le bord externe porte en outre une rangée de lunules blanches se prolongeant sur chaque nervure; les ailes inférieures sont orange. La femelle ressemble au mâle, mais les couleurs sont plus pâles, et les ailes inférieures grisâtres; les antennes des deux sont noires, avec un collier blanc et le dos fauve. De France.

B. *du mûrier* (Linné). — Enverg. 4 à 5 cent.

D'un blanc sale, avec deux lignes rousses transverses, dont la plus rapprochée de la base de l'aile, double; la frange est légèrement bordée de la même couleur; les antennes sont brunes. La chenille est glabre, avec les segments thoraciques comme ridés ; le segment anal porte une petite corne dans le genre de celle des chenilles de sphynx; elle est blanchâtre, avec des taches plus ou moins noirâtres selon les individus; le cocon est ovoïde, d'un tissu très-serré, et entouré d'une bourre lâche non susceptible d'être dévidée; pour en sortir, le papillon dégorge une liqueur qui ramollit la partie qu'elle atteint, et à coups de tête il s'ouvre un passage.

Cette espèce, originaire de la Chine, est maintenant acclimatée dans toute l'Europe, mais seulement dans un état de domesticité, car l'on croit qu'abandonnée à elle-même sur les arbres, elle y dépérirait bientôt. Elle est devenue la base d'une industrie tellement importante pour notre pays, que nous ne pouvons nous empêcher d'en dire quelques mots.

L'endroit où l'on élève les vers à soie s'appelle *magnanerie*. Ce local doit être exposé du levant au couchant, capable d'être maintenu à une température constante par des poêles, et surtout muni de bons appareils de ventilation. Chez la plupart des petits particuliers, la chambre d'habitation sert en même temps d'atelier pour élever les vers à soie, mais ils sont loin de s'en bien trouver. L'on fait éclore les œufs dans des poêles nommés étuves, pour que toute une partie d'œufs que l'on nomme graine donne des vers en même temps, ce qui est indispensable pour la distribution de la nourriture. Pendant le premier âge, les vers mangent peu, et on les tient dans un petit espace ; mais après le second changement de peau, ils commencent à manger beaucoup, et leur consommation devient effrayante dans les derniers jours de leur existence.

Pour pourvoir à leur nourriture, on cueille les feuilles tous les jours et on les tient dans un endroit frais et sec, car il ne faut pas la leur donner mouillée, ce qui leur donnerait la dyssenterie et les ferait périr; il ne faut pas non plus qu'elle s'échauffe; il faut donc la mettre en tas

de très-petite épaisseur et la remuer souvent. Dans un atelier bien organisé, les vers sont répartis sur des claies disposées sur des tablettes placées à deux pieds au dessus l'une de l'autre tout autour de l'atelier, ou mieux, placées au milieu de l'atelier de façon que l'on puisse tourner tout autour; l'on pose des feuilles sur les vers, et de suite ils s'y rendent. Mais il faut de temps en temps ôter les vieilles feuilles; pour cela l'on met une claie garnie de feuilles tout contre, et pendant que les vers sont dessus, on enlève l'ancienne. La nourriture doit être distribuée régulièrement; quant à la quantité, c'est la vue seule qui la détermine, selon l'avidité avec laquelle les vers ont consommé celle de la ration précédente.

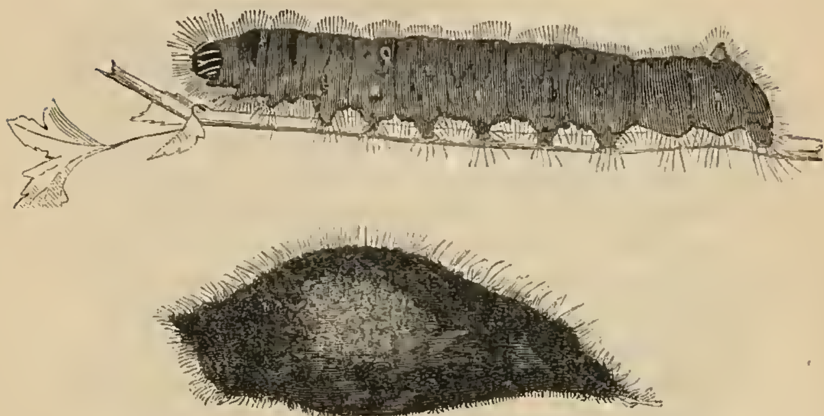
Quand, à la fin de leur dernière mue, l'on s'aperçoit que les vers cessent de manger, et que quelques-uns courent de côté et d'autre, il est temps de leur préparer ce que l'on nomme des *cabanes* pour qu'ils puissent y faire facilement leurs cocons; ce sont des rameaux de bruyère et de genêts que l'on attache aux montants des tablettes, de manière que le haut forme berceau; bientôt les vers y montent et y filent. Cette opération dure environ quatre jours pour toute une éducation; quatre autres jours après, on peut démonter les cabanes et en ôter les cocons; l'on trie les plus gros pour obtenir les mâles et les femelles qui doivent donner de la graine; il faut autant que possible les conserver d'une même nuance. Le reste des cocons est vendu sur-le-champ à ceux qui les dévident, ou bien on les expose à une forte chaleur

qui tue les chrysalides et permet d'attendre pour les dévider le moment que l'on regarde comme le plus convenable. Les cocons que l'on a conservés intacts ne tardent pas à être percés par les papillons qui s'accouplent et que l'on fait pondre sur des morceaux d'étoffe que l'on tient au frais jusqu'à l'éducation prochaine.

Les vers à soie sont sujets à beaucoup de maladies qui, quelquefois, dépeuplent entièrement les ateliers.

2. Genre Lasiocampa (*Lasiocampa*), Latreille.

Le corps est très-robuste; les palpes avancés en manière de bec; les ailes inférieures restent horizontales, tandis que les supérieures sont disposées en toit dans le repos; les chenilles sont velues, surtout au-dessus des pattes.



L. *feuille morte* (Linné). — Enverg. 6 à 7 cent. (pl. grav. 25, fig. 1).

Ailes fortement dentelées entre chaque nervure; d'un brun rouge vif glacé de grisâtre, surtout près du bord externe ; plusieurs lignes onduleuses sinuées traversent le disque des deux ailes ; les palpes sont noirâtres. La chenille est d'un gris jaunâtre, avec des lignes noires en-



tre chaque segment, et d'autres lignes latérales entre celles-ci, ne se rejoignant pas sur le dos. Elle est en outre couverte de poils jaunâtres. Elle vit sur le chêne et sur plusieurs arbres fruitiers. De toute l'Europe.

C. *feuille de peuplier* (Fabricius). — Enverg. 6 cent. (pl. grav. 25, fig. 2, 3).

D'un rouge orange marbré, avec des taches oblongues, lavées de noirâtre, disposées transversalement. France.

L. *feuille de bouleau* (Linné). — Envcrg. 4 cent. (pl. grav. 25, fig. 4).

D'un gris rosâtre, avec un large limbe noirâtre et quelques atomes de même couleur sur le disque. France.

3e Tribu, Faux Bombix.

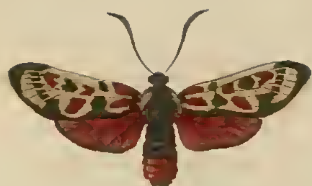
Cette tribu diffère peu de la précédente. Le caractère le plus saillant consiste dans la présence toujours sensible de la trompe, qui, dans les vrais bombyx, est toujours rudimentaire. Quant aux chenilles et aux papillons à l'état parfait, ce groupe est encore loin d'être bien satisfaisant, car il s'offre sous ces différents états avec beaucoup de disparité.

1. Genre Orgya (*Orgya*), Ochsenheim.

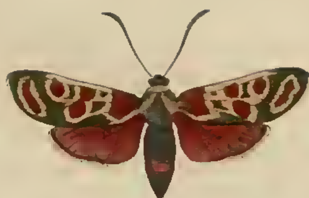
Les chenilles de ce genre et de quelques autres que nous y réunissons, ont des faisceaux de poils sur le corps, tantôt en aigrettes, tantôt en forme de brosse.

O. *monacha* (Linné). — Enverg. 4 à 6 cent.

Ailes supérieures et thorax blancs; les ailes traversées de nombreuses lignes noires en zigzag, dont la plus remarquable, vers le milieu du disque, double, et une autre festonnée au-dessus de la frange; celle-ci est entrecoupée de noir et de blanc Le thorax offre trois rangs de taches noires, dont le dernier formé d'une seule tache en chevron renversé. Les ailes inférieures sont d'un gris



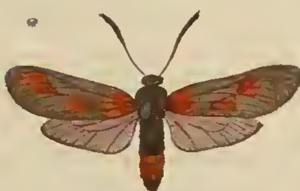
1 Zygaena Peucedani



2 Zygaena Onobrychis (p. 118)



3



4



5 Syntomis Phegea



6 Procris Statices



7 Atychia Chimera



8 Stygia Australis

(p 125)

foncé rosé. L'abdomen est d'un rose vif, avec une tache noire triangulaire au commencement de chaque segment. D'Europe.

2. Genre Notodonte (*Notodonta*), Ochsenheim.

Le corselet est plutôt écailleux que velu, tantôt uni, tantôt en crête. Les antennes, pectinées dans les mâles, sont simples dans les femelles. Les chenilles vivent à nu sur les végétaux.

N. *zigzag* (Linné). — Enverg. de 4 à 5 cent.

Ailes supérieures d'un brun très-pâle, avec deux bandes au-dessus de la frange d'un brun rouge ; le bord postérieur est noirâtre, avec une dent avancée ; le sommet de l'aile offre un œil formé de deux lunules noires, dont celle qui regarde la base de l'aile s'étend jusqu'au bord antérieur et à l'angle du sommet de l'aile ; à côté de cet œil est un espace blanchâtre. Le thorax est d'un brun rougeâtre, avec l'abdomen plus pâle. Les ailes inférieures sont grisâtres. La femelle a les mêmes dispositions de couleur que le mâle, mais en beaucoup plus pâle. D'Europe.

3. Genre Dicranura (*Dicranura*), Latreille.

Les antennes sont pectinées, terminées en pointes recourbées ; palpes courts et velus ; ailes supérieures longues, les inférieures beaucoup plus petites. Chenilles ayant l'abdomen terminé par deux cornes creuses d'où sortent des filets dont la chenille se sert pour chasser les

insectes parasites qui l'attaquent, et dont, malgré ce secours, elle se défend difficilement.

D. *vinula* (Linné). — Enverg. 6 à 7 cent.

Ailes d'un blanc grisâtre, avec une bande d'un gris plus foncé, sinuée, bordée de noir des deux côtés, placée près de la base; entre cette bande et le corps sont quelques groupes de points noirs; le reste de l'aile est parcouru transversalement par deux lignes noirâtres fortement en zigzag ; l'intervalle de chaque nervure offre un point noir à la frange. Les ailes inférieures sont plus claires, sans bandes ni points, mais seulement les points de la frange. Le thorax a six points noirs disposés sur deux lignes longitudinales, et l'abdomen a sur chaque segment une bande et deux lunules noires. La chenille a le troisième anneau élevé en pointe; elle est verte, avec le dessous du corps violeté. Cette teinte est séparée du vert par une raie blanche située au-dessus des stigmates. D'Europe.

4. Genre Platypterix (Laspeyrie).

Les antennes sont pectinées dans le mâle, dentées ou ciliées dans la femelle ; la trompe est courte, à filets disjoints; ailes étendues horizontalement dans le repos; les inférieures à peines cachées par les supérieures, dont le sommet est courbé en faucille.

P. *falcula* (Hesper.).—Enverg. 3 à 4 cent.

Ailes supérieures roussâtres, les inférieures plus clai-

res; du sommet des supérieures part une ligne plus foncée, venant aboutir vers le milieu du bord postérieur; les deux ailes offrent en outre la trace de nombreux atomes disposés transversalement. De France.

5. Genre Limacode (*Limacodes*), Latreille.

Antennes longues, à peine dentelées dans le mâle, presque filiformes dans la femelle; palpes à derniers articles peu velus, distincts; ailes courtes et épaisses, beaucoup plus grandes dans la femelle. Les chenilles ont la forme de limaces, et ont, au lieu de pattes membraneuses, des mamelons d'où sort une liqueur visqueuse; elles sont en outre munies de nombreux appendices qui leur donnent une forme tout à fait insolite.

L. *tortue* (Fabr.) — Enverg. 2 à 3 cent.

Le mâle est d'un brun jaunâtre livide, avec une bande transverse plus foncée, jetant un rameau jusqu'au milieu du bord externe. La femelle est beaucoup plus grande que le mâle, d'un jaune d'ocre brillant, avec des raies brunes indiquant les limites de la bande transverse du mâle. Dans l'un et l'autre sexe, les ailes inférieures sont plus foncées que les supérieures.

5. Genre Psyché (*Psyche*), Schranck.

Antennes pectinées, corps très-velu; ailes presque diaphanes; femelles aptères vivant dans des fourreaux dont elles ne sortent pas même pour s'accoupler et pour pondre. Chenilles incolores, ayant les trois premiers seg-

ments cornés en dessus, vivant dans des fourreaux porta-



tifs revêtus extérieurement de débris de végétaux.

P. *Dugramen* (Hubner). — Enverg. 2 cent.

Entièrement d'un noir intense; la femelle est aptère, sans antennes apparentes, totalement incolore, avec une tache noire sur les trois premiers segments; la chrysalide sort à moitié du fourreau au moment de la métamorphose.

4e Tribu, Chélonides.

Les chenilles sont toujours velues, se métamorphosent dans des coques lâches où entre une grande partie de leurs poils. Dans les uns les ailes recouvrent simplement le corps, dans les autres, les ailes inférieures sont plissées et environnent le corps dans le repos. Les couleurs sont souvent très-tranchées.



Saturnia Pyri.

1. Genre ÉCAILLE (*chelonia*), Godart.

Les antennes sont plus ou moins pectinées dans les mâles, seulement en scie dans les femelles; palpes en forme de bec, ailes supérieures plus ou moins larges, tête et corselet velus.



E. *Hébé* (Linné). — Enverg. 4 à 5 cent.

Ailes supérieures et corps noirs ; les ailes sont traversées par cinq bandes jaunâtres bordées de roux dans les deux dernières, liées entre elles par une expansion de leur partie médiane; les ailes inférieures sont d'un rouge carmin, avec deux ou quatre larges taches noires et la frange de même couleur; la tête et le prothorax sont bordés de carmin, et chaque segment abdominal offre des taches de même couleur sur les côtés, plus larges dans les femelles plus hautes dans les mâles; l'anus est noir.

2. Genre Callimorphe (*Calimorpha*), Latr.

Antennes longues et simples dans les deux sexes, palpes un peu plus longs que la tête, pointus; trompe très-développée; ailes grandes relativement au corps. Les chenilles ne mangent que la nuit, sont hérissées de poils comme des écailles, et se métamorphosent dans un tissu lâche qu'elles filent quelquefois en commun.



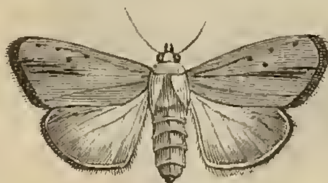
C. *Héra* (Linné). — Enverg. 6 cent.

Ailes supérieures et thorax noirs; abdomen et ailes inférieures rouges de sang; les ailes supérieures sont traversées par quatre bandes jaunâtres, dont l'une partant de la base de l'aile et bordant le bord postérieur, deux s'avançant du bord antérieur et la dernière du sommet de l'aile, toutes aboutissant à l'angle postérieur; dans l'intervalle des bandes qui partent de la tête il en existe deux beaucoup plus courtes, s'avançant à peine jusqu'au disque; les segments du thorax sont bordés de jaunâtre; les ailes inférieures portent trois taches princi-

pales rondes, d'un noir bleu, et quelques autres plus petites; chaque segment abdominal a trois points noirs.

5e Tribu, Noctuélites.

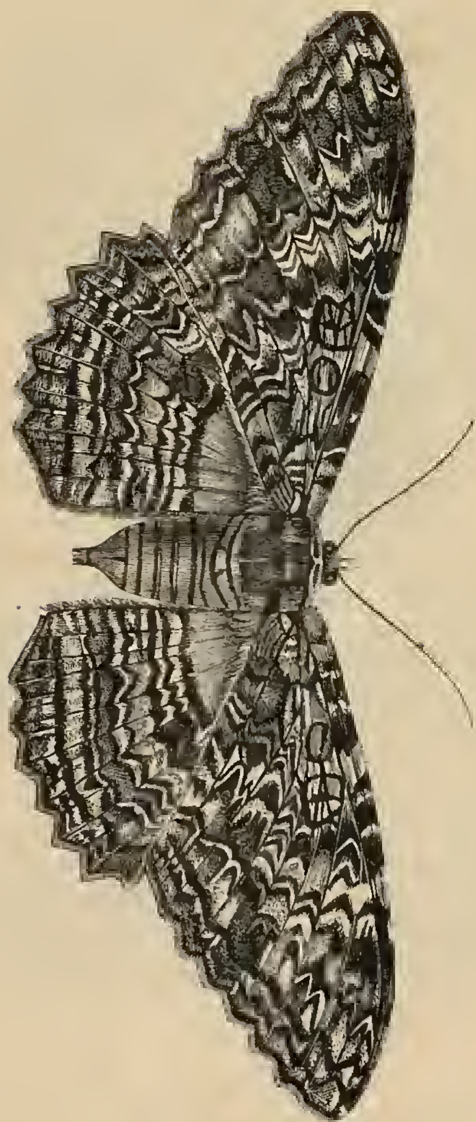
Les lépidoptères qui la composent ont, comme la plupart de ceux des tribus précédentes, les ailes en toit dans le repos; les antennes simples, les palpes terminés par un article plus mince que les autres ; le second ar-



ticle est large, comprimé; la trompe est cornée, longue, roulée en spirale dans le repos; leur corps est plutôt écailleux que velu; le vol est rapide, et quelques espèces se font voir en plein jour. Les chenilles ont le plus habituellement seize pattes; elles se métamorphosent dans une coque.

1. Genre Érèbé (*Erebus*), Latreille.

Ce genre ne diffère des noctuelles proprement dites que par le dernier article des palpes, qui est très-long, point garni d'écailles. Les ailes sont presque étendues horizontalement. Toutes les espèces de ce genre étant exotiques, leurs métamorphoses sont peu connues.



E. *Vaillantine* (Stoll). — Enverg. 5 cent.

D'un bleu noirâtre chatoyant, plus intense à la base des ailes inférieures, passant presqu'au violet; le dessus de la tête les palpes, les antennes, une large tache transverse à la base des ailes supérieures, et deux petites taches, une ronde, l'autre ovalaire, disposées transversalement et n'atteignant pas le milieu de l'aile, d'un jaune d'or; les tibias antérieurs et l'extrémité des quatre autres, jaune d'or; le milieu des ailes antérieures et le bord de la tache basilaire offrent une bande noirâtre terne. Du Port-Natal.

2. Genre CATOCALA (*Catocala*), Ochsenheim.

Le dernier article des palpes est court comme dans les vraies noctuelles, et aussi couvert d'écailles que les précédents; les ailes sont étendues horizontalement dans le repos, comme dans les Érèbes.

C. *du frêne* (Linné). — Enverg. 8 à 9 cent.

Les ailes supérieures sont d'un gris rougeâtre presque blanchâtre au bord externe; elles sont traversées par cinq lignes fortement en zigzag, surtout les deux plus éloignées de la base; les trois premières sont doubles, la quatrième est accompagnée d'une ligne jaunâtre; le tout est mélangé de blanchâtre et de bleuâtre; la frange est grise entrecoupée de noir et surmontée d'une rangée de lunules noires; au milieu du disque est une tache jau-

nâtre ; les ailes inférieures sont noires avec une large bande bleue ; le bord extérieur est d'un gris bleuâtre parsemé de noir; le corps est d'un gris-brun. De France.

3. Genre Noctuelle (*Noctua*), Linné.

Les antennes sont un peu ciliées dans les mâles ; les palpes ayant le dernier article toujours bien distinct, les ailes supérieures étroites, les inférieures proportionnellement larges ; le port varie un peu suivant les espèces. Quelquefois les ailes supérieures se recouvrent les unes les autres, quelquefois elles sont disposées en toit très-prononcé ; presque toutes ont seize pattes.



N. *octogesima* (Hubner). — Enverg. 3 1/2 cent.

Ailes supérieures d'un gris rougeâtre ; le milieu du disque est traversé par deux doubles lignes noires, dont la plus interne un peu en zigzag; entre ces deux lignes sont deux petites taches réniformes, accolées, noires, entourées de blanc ; le bord externe de l'aile présente en outre trois rangées de petites lignes un peu flexueuses également distantes. Au sommet est une petite tache triangulaire grisâtre ; le thorax et l'abdomen participent de la couleur

générale des ailes supérieures ; les ailes inférieures sont d'un gris jaunâtre livide, avec la frange et une bande discoïdale plus claires. D'Europe.

4. Genre Gonoptera (*Gonoptera*), Latreille.

Les antennes sont pectinées dans le mâle et simplement crénelées dans la femelle ; les ailes sont fortement échancrées au sommet, avancées dans leur milieu et rétrécies ensuite ; les intervalles des nervures sont, en outre, profondément festonnées. La chenille de la seule espèce de ce genre se métamorphose entre deux feuilles qu'elle enduit de soie.

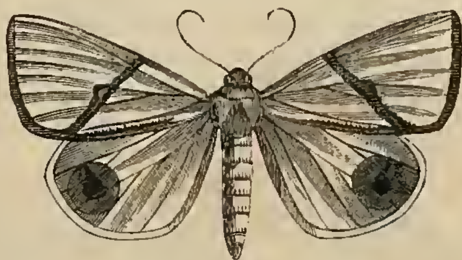
G. *libatrix* (Linné). — Enverg. 5 cent.

Les ailes supérieures sont d'un rouge vineux pâle, avec le bord externe plus foncé, la base chargée d'orange, les nervures d'un gris jaunâtre et deux lignes transverses de même couleur sur le disque. Il y a un point blanc à la base de l'aile, un autre vers le milieu du disque et un croissant de même couleur au sommet. Commune aux environs de Paris.

6e Tribu, Phalénites (Latreille).

Ailes beaucoup plus grandes proportionnellement que dans la tribu des noctuélites, sans beaucoup de consistance, étendues horizontalement ou en toit écrasé dans le repos ; corps allongé, grêle; les antennes sétacées, tan-

tôt simples dans les deux sexes, tantôt pectinées dans les mâles. Les chenilles sont nues, toujours arpenteuses, c'est-à-dire rapprochant la portion postérieure de leur corps de la partie antérieures et portant ensuite celle-ci en avant pour faire un pas. Le nombre de leurs pattes varie de dix à quatorze, mais les anales ne manquent jamais.



1. Genre Rummia (*Rumia*), Duponchel.

Antennes simples dans les deux sexes ; dernier article des palpes très court, dépassant à peine le chaperon, milieu du bord terminal des secondes ailes formant un angle obtus. Les chenilles ont quatorze pattes et se changent en chrysalides dans un léger tissu formé entre les feuilles.

R. *de l'alisier* (Linné). — Enverg. 3 à 4 cent.

Ailes d'un beau jaune citron, avec quelques petites lignes



1

Bombyx Spini. (p. 129.)



2



3

Bombyx Pavonia. ♂

brunâtres, sinuées, traversant le disque des deux ailes, près du bord externe, et une pareille ligne près de la base des premières ; les supérieures ont une tache triangulaire, couleur de brique au sommet, et une petite bande de même couleur près du milieu du bord antérieur ; au-dessous de cette bande est une tache brune oblongue ; les ailes inférieures ont au milieu du disque un petit O, bien distinct ; la frange est entrecoupée de jaune et de rouge. D'Europe.

2. Genre Métrocampe (*Metrocampa*), Latreille.

Les antennes sont pectinées dans les mâles ; les ailes tantôt anguleuses, tantôt arrondies ; les chenilles n'ont que douze pattes, sont aplaties en dessous, avec la tête petite. Elles vivent sur les arbres des forêts.



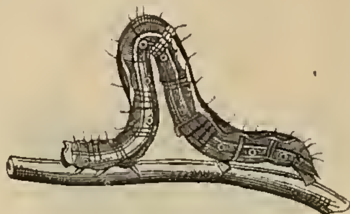
M. *gris de perle* (Linné). — Enverg. 5 à 6 cent.

Ailes et corps d'un bleu verdâtre très pâle ; les deux ailes sont traversées à partir des environs du sommet des pre-

mières jusqu'à l'angle anal des secondes par une ligne foncée bordée de blanc extérieurement ; une seconde ligne pareille, placée entre la première et la base de l'aile, existe seulement aux premières ailes ; l'on voit, en outre, une très-petite tache rouge tout-à-fait au sommet de la frange des ailes supérieures. D'Europe.

3. Genre Geomètre (*Geometra*), Fabricius.

Antennes pectinées dans les mâles, simples dans les femelles ; palpes peu distincts, bord terminal des quatre ailes entier. Beaucoup volent en plein jour. Les chenilles connues varient d'espèce à espèce et n'offrent pas de caractère commun.



G. *du prunier* (Linné). — Enverg. 4 à 5 cent

Ailes et corps d'un jaune orange, avec tout le pourtour d'un jaune serin et de nombreux atomes linéaires disposés transversalement, noirs, une petite tache oblongue, noire, vers le milieu du bord antérieur de chaque aile ; la frange a une tache noire à l'extrémité de chaque ner-

vure ; la femelle est entièrement du même jaune que le bord des ailes du mâle. De France et d'Allemagne.

4. Genre Hibernie (*Hibernia*), Latreille.

Les antennes du mâle sont pectinées à barbules très-fines; palpes courts, obtus ; pattes longues ; femelles apières ou n'ayant que des moignons d'ailes; les chenilles sont lisses, sans tubercules ; elles vivent sur les arbres et se renferment dans des coques pour passer à l'état de chrysalide.

H. *défeuillée* (Linné). — Enverg. 4 cent.

Corps et ailes supérieures d'un jaune d'ocre très-pâle ; le pourtour est d'un jaune fauve, ainsi que trois bandes



transverses, deux diffuses près de la base, une autre bordée de noir au-dessus du bord externe. Cette dernière est accompagnée, au-dessus et au-dessous, d'un gros point noir; il existe une petite ligne noire sur le second espace fauve de la base ; les ailes inférieures sont plus pâles que le fond des supérieures, avec les bords postérieurs et externes un peu fauves et un point grisâtre au milieu ; de

petits O, tous disposés transversalement, couvrent en outre, les quatre ailes. La femelle, que l'on ne pourrait reconnaître si on ne l'avait élevée de chenille, est complétement aptère ; le corps est d'un jaune de soufre, couvert de points noirs et de trois taches au milieu de chaque segment, disposées en triangle; ses pattes sont noires et annelées de jaune. De France.

5. Genre Phalène (*Phalæna*), Linné.

Les antennes sont simples dans les deux sexes, les autres caractères variant d'espèce à espèce ; les chenilles n'ayant jamais que dix pattes.

P. *du groseiller* (Linné). — Enverg. 4 1/2 cent.

Ailes blanches; le bord antérieur présente cinq taches noires, dont les deux premières et les deux dernières



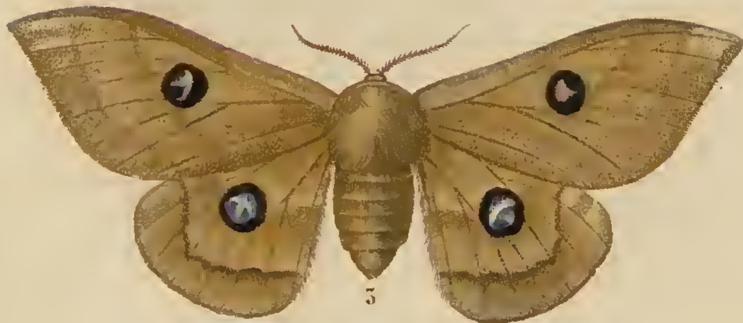
groupées ensemble ; celles-ci donnent naissance à deux rangs de taches irrégulières traversant entièrement le disque de l'aile, tandis que les autres sont seulement



Bombyx Pavonia. (p 130).



Bombyx Tau ♂.



Bombyx Tau. ♀

suivies de quelques points. L'espace entre ces deux rangs de taches, ainsi que la base de l'aile, est lavé de jaune fauve; le bord externe présente une tache triangulaire entre chaque nervure; les ailes inférieures ont les taches du bord externe et une rangée de points noirs traversant le milieu du disque, plus un point isolé au milieu de la cellule centrale. Le corps est d'un jaune d'ocre, avec plusieurs taches noires triangulaires sur chaque segment. La chenille, par sa manière raide de se tenir à l'état de repos, fait partie de celles qui ont été surnommées *arpenteuses en bâton*. On la distingue difficilement du bois mort. La chrysalide suspend à une branche, par de nombreux fils, un paquet de feuilles, au milieu desquelles elle subit sa métamorphose. Cette espèce est commune sur les groseillers.

6. Genre Uraptérix (*Uropterix*), Kirby.

Antennes simples dans les deux sexes, mais plus épaisses dans le mâle, dernier article des palpes très-petit, ne dépassant pas le chaperon; angle apical des premières ailes aigu, le milieu du bord externe des secondes ailes prolongé en forme de queue. Les chenilles sont du nombre de celles que nous avons déjà désignées sous le nom d'arpenteuses en bâton, et la chrysalide est renfermée dans un réseau à claire-voie, entremêlé de quelques feuilles, qui reste suspendu par quelques fils à une branche d'arbre. Ce genre ne se compose, pour notre pays, que d'une seule espèce.

U. *du Sureau* (Linné). — Enverg. 5 à 6 cent.

Corps et ailes d'un beau jaune de soufre, avec les ailes postérieures bordées de rouge. Les ailes supérieures sont traversées par deux lignes droites d'un jaune plus foncé, entre lesquelles est le commencement d'une troisième ; les ailes postérieures sont traversées par une seule bande. Commune dans toute l'Europe.

7e Tribu, Botides.

Antennes simples, palpes maxillaires visibles, s'avançant au-delà de la base des palpes labiaux ; très-fournis d'écailles ou de poils ; chenilles à seize pattes, se pratiquant des tuyaux fixes dans les matières végétales ou animales dont elles se nourrissent, et quelquefois aussi des tuyaux mobiles.

1. Genre Aglosse (*Aglossa*), Latreille.

Antennes ciliées chez le mâle, filiformes chez la femelle ; palpes inférieurs un peu plus longs que la tête, le second article presque ausi large que long, en forme de losange ; le troisième subuliforme ; trompe rudimentaire ; oviducte saillant.

A. *de la graisse* (Linné). — Enverg. 3 à 4 cent.

Ailes d'un gris brun, avec deux bandes transverses un peu plus claires, bordées de plus foncé ; le bord externe

est aussi un peu plus foncé. Les ailes inférieures ont une bande transverse un peu plus claire. Le corps est de la couleur des ailes. Cette espèce, qui n'a rien de remarquable quant à la couleur, l'est beaucoup par sa chenille. Celle-ci vit de beurre, de lard et autres substances grasses. Elle a le premier anneau comme écailleux, noirâtre, ainsi que les pattes; le reste du corps est brun, mais chaque anneau présente deux nuances. La première partie étant plus claire que la seconde, chacun de ses anneaux peut être recouvert à moitié par celui qui le précède, de sorte que les stigmates se trouvent à l'abri de tout contact extérieur : aussi cette chenille peut être enduite de corps gras, sans que pour cela elle en soit incommodée, tandis que les autres périraient de suite. Elle reste peu de temps en chrysalide, et n'a pas de temps fixe pour ses métamorphoses. Linné dit qu'elle s'introduit quelquefois dans les intestins de l'homme, et qu'elle y est fort dangereuse; mais cette observation a besoin d'être confirmée.

2. Genre Botys (*Botys*), Latreille.

Les antennes sont filiformes dans les deux sexes, les palpes droits, avec le dernier article très-aigu, la trompe longue, les ailes supérieures toujours un peu lancéolées; dans beaucoup d'espèces, elles sont écartées et laissent apercevoir une partie des inférieures dans l'état de repos. Les chenilles sont allongées; elles vivent et se métamorphosent dans l'intérieur des feuilles qu'elles rou-

lent en cornet. Leurs chrysalides sont enveloppées d'un léger tissu.



B. *de l'ortie* (Linné). — Enverg. 3 cent.

Ailes blanches, ayant au bord externe une rangée de taches noires contiguës, et une seconde rangée pareille au dessus ; le bord antérieur des premières ailes est noir, avec une tache au milieu, et quelques autres moins grosses près de la base, noires. Le thorax est fauve, avec quelques points noirs; les segments abdominaux sont noirs, bordés de jaune, l'anus jaune. La chenille vit principalement sur l'ortie commune. Elle se change vers le mois d'octobre, et le papillon n'éclôt qu'en avril. Commune dans toute l'Europe.

3. Genre Hydrocampe (*Hydrocampa*), Latreille.

Antennes simples dans les deux sexes; palpes courts, avec le dernier article nu et cylindrique; trompe longue; jambes postérieures très-longues. Ailes supérieures très-étroites, les inférieurs oblongues. Les chenilles vivent et se métamorphosent dans l'eau ; elles se nourrissent du

parenchyme des feuilles submergées de plusieurs plantes aquatiques. Les papillons ne s'éloignent guère de l'endroit où ils ont vu le jour; ils se tiennent, le jour, fixés aux tiges de plantes qui bordent les eaux.

H. *du potamogeton* (Linné). — Enverg. 2 à 3 cent.

Ailes à fond blanc, avec des bandes d'un jaune livide; les supérieures en ayant une double vers le bord externe, se rejoignant en forme d'un U, avec un prolongement en bas rejoignant le bord postérieur; cette bande est dentelée des deux côtés; une autre vers le milieu du bord antérieur, beaucoup plus petite; les ailes postérieures ont une bande transverse avant le bord postérieur, et une tache uniforme près du bord antérieur. Les deux ailes ont la frange surmontée d'une ligne de même couleur, droite; il existe en outre quelques lignes noires sinueuses sur les ailes; la frange est grise. La femelle, beaucoup plus grande que le mâle, a les bandes jaunes brunes, et les lignes noires plus marquées. Le corps est du blanc des ailes, avec deux points noirs sur le thorax. La chenille se tient sous les feuilles submergées du potamogeton; mais, quoique son organisation ne diffère en rien de celle des autres chenilles, elle trouve dans son industrie le moyen de se soustraire à l'action du liquide qui l'environne : à sa sortie de l'œuf, elle coupe au milieu de la feuille où elle est née, une petite pièce qu'elle colle au rebord et du côté concave, contre la surface inférieure d'une feuille quelconque;

elle se ménage ainsi entre les deux parois une cavité qui lui sert de logement, et dont une des extrémités reste ouverte pour qu'elle puisse sortir sa tête quand elle veut manger. Mais ce logement ne tarde pas à devenir trop étroit, et d'ailleurs il faut qu'il soit mobile : alors la chenille se taille deux morceaux pareils qu'elle applique l'un contre l'autre, de manière qu'ils représentent grossièrement la gousse d'un pois ou d'un haricot; une des extrémités reste sans être liée à l'autre, de sorte que l'insecte peut, en forçant le passage, glisser sa tête dehors et prendre sa nourriture. Quand il veut changer de place, il sort les segments portant ses pattes, et alors l'ouverture se trouve fermée par le quatrième segment, et les autres segments qui portent les stigmates se trouvent à l'abri du contact de l'eau. Pour faire un nouveau fourreau, la chenille se trouve réellement exposée au contact de l'eau; mais il paraît que ce moment est assez court pour qu'elle ne coure pendant ce temps aucun danger d'asphyxie, sa respiration pouvant rester suspendue pendant un certain temps sans inconvénient. Pour passer à sa dernière métamorphose, l'insecte fixe son fourreau à une feuille, et file dedans une coque de soie blanche d'un tissu mince et serré. On trouve communément le papillon au bord des eaux des environs de Paris, vers la fin du mois de juin.

8e Tribu, Tortrices.

Palpes labiaux, quelquefois courts, quelquefois recour-

bés au-dessus de la tête; les ailes dans le repos sont en forme de toit très-écrasé, et forment, avec le corps, un triangle court, large, arqué en dehors, ce qui a valu à ces papillons le nom de *porte-chape*; cette forme est due à la dilatation du bord antérieur de l'aile Les chenilles ont seize ou quatorze pattes, ne manquent jamais des anales; les unes roulant les feuilles, les autres vivant dans l'intérieur des fruits.

1. Genre Herminie (*Herminia*), Latreille.

Antennes des mâles légèrement pectinées, offrant en outre quelquefois un nœud sur le milieu de leur longueur; palpes inférieurs relevés au-dessus de la tête : le second article le plus long de tous; trompes longues. Les chenilles sont à seize pattes, garnies de verrues pilifères; les chrysalides sont allongées, enveloppées dans un tissu semblable à du crèpe.

H. *plumeuse* (Hubner). — Enverg. 3 1/2 cent.

Ailes d'un brun glacé de violet aux supérieures; les quatre ailes sont traversées vers l'extrémité de l'aile par une ligne un peu sinueuse, plus claire; le disque des supérieures est en outre traversé par deux lignes fortement sinuées, brunes, entre lesquelles est une lunule noirâtre; le corps est de la couleur des ailes, avec les segments abdominaux bordés d'une nuance plus claire. Les antennes ont la portion de la base noire et le reste jaune; les pattes antérieures du mâle ont deux bouquets de poils, un noir et

l'autre jaune. On trouve cette espèce dans les bois montueux exposés au midi.

2. Genre Tortrix (*Tortrix*), Linné.

Antennes filiformes dans les deux sexes; palpes avancés; le second article, le plus long ordinairement, en massue comprimée ; trompe très-courte ; pattes courtes, surtout les antérieures; les intermédiaires et les postérieures armées chacune de quatre épines courtes et obtuses; les ailes supérieures larges et arquées à leur origine, toujours plus grandes que les inférieures. Chenilles à seize pattes, vivant de feuilles qu'elles roulent.

T. *de la vigne* (Latreille). — Enverg. 2 cent.

Ailes supérieures d'un jaune d'ocre terne, avec un réseau à petites lignes fines plus foncées ; elles sont traversées par trois bandes brunes, dont l'une tout-à-fait au bord externe; une quatrième bande, plus rapprochée de la base, ne s'élève que du milieu du disque au bord postérieur. Les ailes inférieures sont noirâtres, plus foncées au bord externe. Le thorax est de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen de celle des ailes inférieures. La chenille de cette espèce, au lieu de rouler des feuilles en cornet, réunit en paquet les bourgeons, les jeunes feuilles et les fleurs des plantes qu'elle attaque, principalement de la vigne, et devient, dans certaines années, un véritable fléau.



1

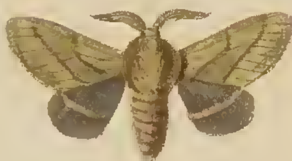


2

Bombyx Neustria



3



4

Bombyx Castrensis.



5

(p. 31)



6

3. Genre Carpocapsa (*Carpocapsa*), Treitsch.

Antennes simples dans les deux sexes ; trompe courte, mais visible ; corps mince ; ailes supérieures plutôt étroites que larges, terminées carrément, et dont la côte est presque droite. Les chenilles vivent, soit dans l'intérieur des fruits, soit aux dépens de la sève des arbres fruitiers, en creusant des galeries entre l'écorce et l'aubier. Presque toutes s'enfoncent en terre pour subir leur métamorphose.

C. *des pommes* (Linné).—Enverg., 1 1/2 cent.

Thorax et ailes supérieures grises, marbrées d'une nuance plus foncée; l'angle postérieur offre une tache ronde brune avec trois petites lignes dorées ; l'abdomen et les ailes inférieures sont fauve foncé, marbré de nuances plus intenses. La chenille est rosée, avec le premier segment marqué de noir ; elle vit dans l'intérieur des pommes et des poires, dont elle attaque les pepins avant la partie environnante. Quand le fruit est noué, la femelle pond un œuf dans l'ombilic ; la petite chenille qui éclôt pénètre aussitôt jusqu'au centre du fruit ; le trou qu'elle perce est si petit, que le fruit en grossissant le bouche tout à fait. La petite chenille vit et croit à couvert ; arrivée à toute sa croissance, elle a près de 2 centimètres de longueur, et est d'une couleur rosée ; elle perce un trou à la surface externe du fruit, afin d'en sortir pour se changer en

chrysalide, c'est ce qui explique comment, dans les fruits percés nommés verreux, l'on ne trouve jamais la chenille qui s'en est nourrie. Cette espèce est commune partout où l'on cultive les pommiers et les poiriers.

4. Genre Pyrale (*Pyralis*), Latreille.

Antennes simples dans les deux sexes; palpes bien distincts, les deux premiers articles arqués, le troisième droit; trompe longue; corps peu allongé; ailes médiocrement larges. Premiers états inconnus.

P. *des forêts* (Illigers). — Enverg., 2 cent.

Ailes supérieures d'un brun pâle chatoyant en violet, la base jaune; la première partie est traversée par des lignes rouges; l'autre l'est par une ligne brune et porte près du milieu du bord antérieur une tache réniforme de même couleur; la frange est blanche avec des espaces noirs; les ailes inférieures et le corps sont d'un gris un peu jaune, traversées par des lignes fines plus foncées, dont une plus colorée sur les autres, au-dessus de la frange.

9e Tribu, Crambites.

Antennes presque toujours simples dans les deux sexes, quatre palpes toujours distincts; trompe plus souvent cornée que membraneuse; ailes supérieures longues et étroites; les inférieures larges, demi-circulaires, plissées en éventail sous les premières, qui les recouvrent entière-

ment dans le repos. Les chenilles ont seize pattes. Les chrysalides sont toujours renfermées dans des coques étroites.

1. Genre Crambus (*Crambus*), Fabricius.

Antennes simples dans les deux sexes, palpes supérieurs courts, tronqués obliquement, les inférieurs longs, dirigés en avant en forme de bec; trompe cornée, tête aussi large que le corselet, celui-ci étroit; abdomen long. Les chenilles vivent, à ce qu'il paraît, de la racine de différentes espèces de mousses, dans lesquelles elles creusent des galeries où elles vivent soit seules, soit en société.

C. *des pâturages* (Duponchel). — Enverg., 2 1/2 cent.

Ailes supérieures blanchâtres, lavées d'orange, surtout vers le bord antérieur; de la base jusque près de la frange se trouve une bande fusiforme d'un blanc nacré ; au-delà sont deux petites lignes en chevron noires auprès du bord antérieur, bleuâtres auprès du bord postérieur; frange dorée; ailes inférieures blanchâtres un peu lavées de fauve, à nervures brunes; corps blanchâtre ; côtés du thorax orange. D'Europe.

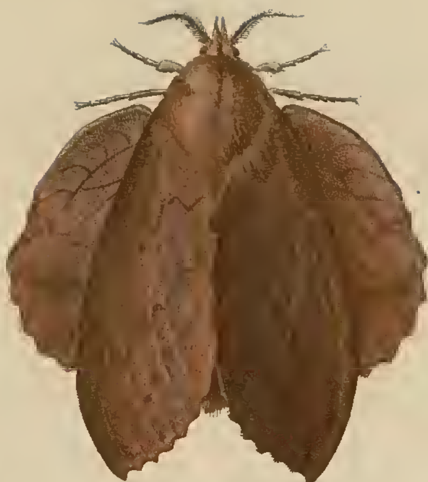
2. Genre Galérie (*Galeria*). Latreille.

Front proéminent, formant une saillie en avant de la tête; palpes courts et relevés dans les mâles, longs, avancés, dans les femelles ; abdomen aussi long que les ailes

dans le repos ; bord externe des ailes toujours entier dans les mâles, souvent échancré dans les femelles. Les chenilles vivent dans les nids, soit d'abeilles, soit de bourdons.

G. *de la cire* (Fabricius). — Enverg., 3 à 3 1/2 cent.

Ailes supérieures fauves, glacées de violet avec de nombreuses maculatures brunes, tantôt en forme de taches, tantôt en forme de gros points ronds, disposés deux à deux ; l'extrémité de l'aile présente une rangée de points de la même couleur ; la frange est brune, entrecoupée de noir ; les ailes inférieures sont jaunâtres, lavées de brun au-dessus de la frange ; celle-ci a quelquefois une rangée de petites lignes noires détachées. Le thorax est de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen des ailes inférieures. Ce papillon fait peu usage de ses ailes, se tient pendant le jour fixée le long des murs, mais court avec beaucoup de vivacité quand on veut le saisir. La chenille vit dans les ruches d'abeilles, non aux dépens du miel, mais bien de la cire, que non-seulement elle ronge, mais qu'elle convertit en tuyaux, au moyen desquels elle se trouve à l'abri de l'aiguillon de ces insectes; elle s'attaque principalement aux gâteaux vides, elle les perce en tous sens. Le tuyau qu'elle construit a quelquefois trente centimètres de long, mais le plus souvent quinze à vingt; il va en grossissant à mesure que l'insecte prend du développement ; il est composé de grains de cire et d'excréments agglomérés, très-



1



4



3



2

serrés, doublés d'un tissu de soie très-fort. Quand la chenille est parvenue à tout son développement, elle file dans son tuyau même une coque d'un tissu semblable à du cuir, tant il est serré, et y accomplit sa dernière métamorphose. Le papillon éclôt deux fois par an, en avril et en juillet. Une ruche où l'on laisse multiplier ces insectes est une ruche perdue. Commune partout où l'on élève des abeilles.

10e Tribu, Tineites (Latreille).

Antennes presque toujours simples dans les deux sexes, moniliformes examinées à la loupe; palpe de formes très-variées, presque toujours relevés au dessus de la tête; trompe presque nulle ou rudimentaire; pattes postérieures très-longues, armées de longs ergots et plus ou moins velus selon les genres. Ailes entières; les supérieures longues, étroites, avec le bord postérieur de forme très-variée; les inférieures plus étroites, largement frangées, surtout au bord interne; les unes et les autres couchées, en toit écrasé pendant le repos. Les chenilles ont toutes seize pattes, avec les membraneuses très-courtes; elles ont le corps garni de quelques poils implantés dans des tubercules à peine visibles; elles ont toujours une plaque écailleuse sur le premier anneau, et quelquefois une sur le dernier. Leur manière de vivre est très-variée, mais beaucoup vivent dans des tuyaux, ce sont celles qui nous causent les plus grands dommages.

1. Genre Lithosie (*Lithosia*), Latreille.

Les antennes sont simples dans les deux sexes, un peu plus épaisses seulement dans le mâle; la trompe est longue, membraneuse; les ailes supérieures sont longues, étroites; les inférieures larges, plissées sous les premières, les unes et les autres enveloppant l'abdomen dans le repos. Les chenilles sont munies de tubercules et de poils; elles vivent de lichen et se métamorphosent dans une coque légère qu'elles font, soit sur la mousse, soit sous les écorces des arbres.

L. *grammica* (Linné). — Enverg, 3 à 4 cent.

Elle est d'un jaune d'ocre plus foncé aux ailes inférieures; les supérieures sont couvertes longitudinalement de nombreuses raies noires, partant de la base et allant



aboutir au bord externe, qui est bordé de noir au-dessus de la frange; il y a en outre une petite tache transverse au milieu de la cellule discoïdale. Les ailes inférieures sont largement bordées de noir aux bords antérieurs et

externes, au-dessus de la frange ; le corps offre de nombreuses bandes noires transverses. Des environs de Paris.

2. Genre Yponomeute (*Yponomeuta*), Latreille.

Antennes simples, filiformes, dans les deux sexes ; palpes assez courts ; abdomen plus ou moins long, caché par les ailes dans l'état de repos ; ailes entières ; les supérieures longues, étroites; les inférieures plus larges et plissées en éventail dans le repos; les unes et les autres se moulant autour du corps. Chenilles vivant en société sous une toile commune.

Y. *du fusain* (Linné). — Enverg. 2 cent.

Ailes supérieures d'un blanc de lait, avec quatre rangées de points noirs partant de la base et allant aboutir au bord externe; ailes inférieures et abdomen noirâtres; frange des ailes très-grande; la tête est blanche, le thorax



de même couleur, avec six points noirs. La chenille est jaunâtre, parsemée de points noirs; elle vit en commun principalement sur le fusain, à l'abri de toiles enveloppant les feuilles dont elle se nourrit; quand une place est

dépouillée, elle se transporte à une autre. Au moment de la métamorphose, chacune se construit une coque en forme de navette appliquée contre celle d'une autre. Cette espèce, par sa grande multiplicité, ne laisse pas que de nuire aux arbrisseaux qu'elle attaque. De toute l'Europe.

3. Genre Teigne (*Tinea*), Linné.

Antennes filiformes ; trompe peu visible ; tête presque aussi large que le corselet ; palpes relevés ; ailes de formes variées ; chenilles à métamorphoses variées, mais vivant toujours à couvert. Elles sont au nombre de celles qui nous causent le plus de dommages.

T. *des blés*. (Réaumur). — Enverg. 1 cent.

Entièrement couleur de café au lait. Cette espèce fait souvent de grands ravages dans les grains du midi de la France. La femelle pond sur un grain de blé ou d'orge, avant la maturité ; la chenille, en venant au monde, s'introduit par la fente par où doit sortir la radicule, et ronge la substance du grain ; souvent ce grain ne lui suffit pas, et elle s'attaque à un second, où elle se change en chrysalide. Mais, avant sa métamorphose, elle a soin de percer un trou par où le papillon pourra sortir, mais sans détacher le morceau ; de sorte que les grains, qui n'ont été rongés qu'à l'intérieur, ont l'air parfaitement sain, mais on les reconnaît à leur légèreté.

T. *des tapisseries* (Fabr.). — Enverg. 2 cent.

Tête jaunâtre, thorax et abdomen noirâtres; base des ailes supérieures brun noir, marbré de plus foncé, le reste



de l'aile jaunâtre marbré de gris; ailes inférieures noirâtres. La chenille attaque les tapisseries, dont elle ronge la surface, à l'abri d'un fourreau qu'elle allonge à mesure qu'elle avance.

T. *des pelleteries* (Linné). — Enverg. 2 cent.

Corps brunâtre, ailes supérieures d'un brun marron, avec un point noir au milieu; les inférieures noirâtres, avec la frange un peu plus claire. La chenille vit sur les pelleteries, dont elle ronge les poils à la racine et qu'elle détruit rapidement.

4. Genre Adèle (*Adela*), Latreille.

Antennes très-rapprochées à la base, beaucoup plus longues que tout le corps, se terminant en fil presque in-

percoptible; palpes grêles, garnis de longs poils ; trompe



membraneuse ; tête petite, plus ou moins velue. Les chenilles vivent dans des fourreaux portatifs, faits avec des morceaux de feuilles ; elles sont encore peu connues.

A. *de Degeer* (Linné). — Enverg. 2 1/2 cent.

Antennes de 3 à 4 cent de long ; corps brun ; ailes supérieures brunes, traversées sur le dessus par une bande

jaune de soufre bordée de bleu, rayées d'or à la base et au bord externe; les ailes inférieures sont d'un brun violeté, avec une ligne d'or au-dessus de la frange. D'Europe.

Genre Ptérophore (*Pterophorus*), Latreille.

Le caractère rigoureux de ce genre consiste dans la disposition singulière des ailes, dont il ne reste plus que des nervures garnies de barbules de chaque côté ; les chenilles ont seize pattes et vivent de feuilles et de fleurs, mais sans construire de fourreau.



P. *en éventail* (Geoffroy). —Enverg. 1 1/2 cent.

Ailes grisâtres, tachetées de noir par place ; les unes et les autres refendues en six lanières.



TABLE MÉTHODIQUE.

	Pages.
INTRODUCTION	5
Généralités.	13
PAPILLONS DIURNES.	28
PAPILIONIDES.	28
Ornithoptère.	30
Papillon.	31
Leptocircus.	39
Parnassien.	40
Thaïs.	43
PIERIDES.	45
Piéride.	45
Coliade.	48
Rhodocère.	49
DANAÏDES.	51
Idea.	51
Danaïs.	52
Héliconie.	53
Acrée.	55
ARGYNNIDES.	57
Céthosie.	57
Argynne.	58
Mélitée.	61
Vanesse.	63
NYMPHALIDES.	66

Pages.
Liménite.. 67
Nymphale. 68
Apatura. 70
Biblis. 74
Libithée.. 74
Morpho. 76
Satyrides. 77
Pavonie. 77
Brassolide. 79
Eurybie. 80
Satyre.. 81
Lycénides. 86
Péridromie.. 86
Euménie.. 88
Erycine. 88
Myrine. 90
Thécla. 91
Argus.. 94
Lycœna. 96
Polyommate. 98
Hespérides.. 100
Uranie.. 100
Hespérie.. 102
CRÉPUSCULAIRES. 105
Castniaires. 105
Castnie. 106
Agariste.. 106
Ægocère. 107
Hécatésie. 108
Cocytie. 108

	Pages
Sphyngides..	109
Sphinx.	110
Smérinthe..	115
Zygénides.	116
Zygène.	117
Syntomis.	119
Procris.	119
Sésiaires.	120
Thyris..	121
Sésie.	121
Glaucopis.	122
NOCTURNES..	123
Hépialites..	124
Hépiale.	124
Cossus..	126
Zeuzère..	127
Bombycites..	128
Bombyx..	128
Lasiocampe.	134
Faux Bombyx..	136
Orgya..	136
Notodonte..	137
Dicranure.	137
Platypterix..	138
Limacode.	139
Psyché.	139
Chélonides.	140
Ecaille.	141
Callimorphe.	142
Noctuélites.	143

Pages.
Erèbe. 143
Noctuelle. 145
Gonoptère. 146
PHALÉNITES.. 146
Rumia. 147
Métrocampe. 148
Géomètre. 149
Hibernie.. 150
Phalène. 151
Urapterix. 152
BOTIDES. 153
Aglosse. 153
Botys. 154
Hydrocampe. 155
TORTRICES. 157
Herminie. 158
Tortrix. 159
Carpocapse.. 160
Pyrale.. 161
CRAMBITES. 161
Crambus.. 162
Galérie. 162
TINÉITES.. 164
Lithosie. 165
Yponomeute. 166
Teigne. 167
Adèle.. 168
Ptérophore.. 170

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES GENRES.

	Pages.
Acrée	55
Adèle	168
Ægocère	107
Agariste	106
Aglose	153
Apatura	70
Argus	94
Argynne	58
Biblis	74
Bombyx	128
Botys	154
Brassolide	79
Callimorphe	142
Carpocapse	160
Castnie	106
Céthosie	57
Cocytie	108
Colliade	48
Cossus	126
Crambus	162
Danaïs	52

Pages.
Dicranure. 137
Ecaille. 141
Erèbe.. 143
Erycine. 88
Euménie.. 88
Eurybie. 80
Galérie. 162
Géomètre. 149
Glaucopis. 122
Gonoptère. 146
Hécatésie. 108
Héliconie. 53
Hépiale. 124
Herminie. 158
Hespérie.. 102
Hibernie. 150
Hydrocampe. 155
Idea.. 51
Lasiocampe. 134
Leptocirque. 39
Libithée. 74
Limacode. 139
Liménite.. 66
Lithosie. 165
Lycœna. 96
Mélitée. 61
Métrocampe. 148

Pages
Morpho 76
Myrine. 90
Noctuelle. 145
Notodonte. 137
Nymphale. 67
Orgya. 136
Ornythoptère.. 30
Papillon.. 31
Parnassien.. 40
Pavonie. 77
Péridromie.. 86
Phalène. 151
Piéride. 45
Platyptérix.. 138
Polyommate. 98
Procris. 119
Psyché. 139
Ptérophore. 170
Pyrale. 161
Rhodocère.. 49
Rumia. 147
Satyre.. 81
Sésie. 121
Smérinthe. 115
Sphinx. 110
Syntomis.. 119
Teigne. 167

Pages.

Thaïs. 43
Thécla.. 94
Thyris.. 124
Tortrix. 159
Uranie. 100
Urapterix. 152
Vanesse. 63
Yponomeute. 165
Zeuzère. 127
Zigène.. 117

FIN.

